Theological Seminary.
PRINCETON. N. J.
Part of the
ADDISON ALEXANDER LIBRARY,
which was presented by
MESSRS. R. L. AND A. STUART.
Case, Division DC82
Shelf, Section C23
Book, No. V. 1

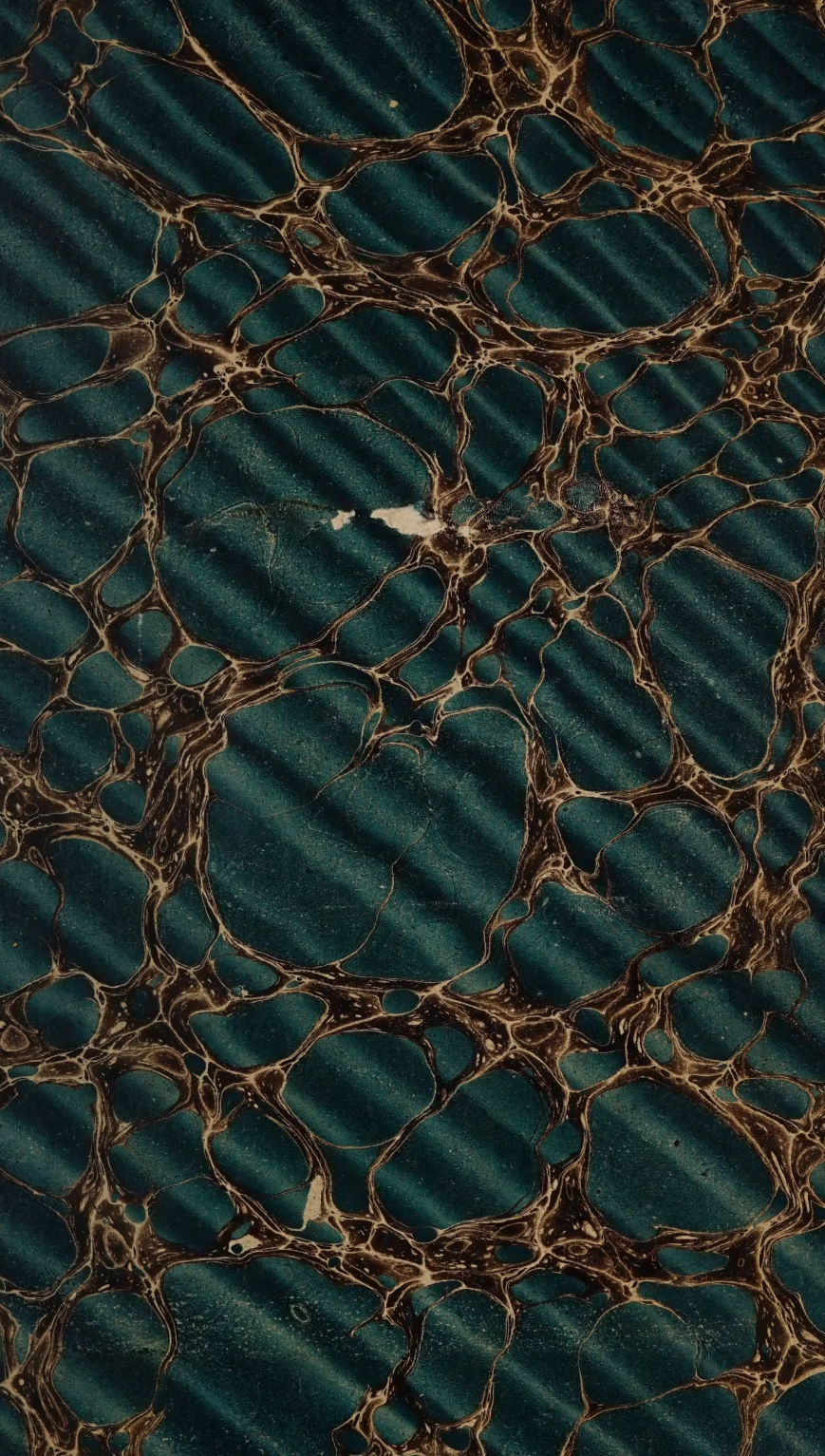

110-6
4

HUGUES CAPET

ET

LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

I.

IMPRIMERIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, N° 8.

HUGUES CAPET

ET

LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

10e ET 11e SIÈCLES.

Par M. Capefigue.

PARIS.

PITOIS-LEVRAULT ET Cie, RUE DE LA HARPE, 81.

M DCCC XXXIX.

HUGUES CAPET

ET

LA TROISIÈME RACE,

DEPUIS PHILIPPE-AUGUSTE

JUSQU'À

LOUIS XI.

Par M. Guérin.

PARIS,

PITOIS-LEVRAULT ET Cie, RUE DE LA HARPE, 81.

M DCCC XXXIX.

LETTRE

SUR

LA PÉRIODE CAPÉTIENNE.

Je vais écrire l'époque des légendes, la chronique de l'ermitage solitaire, du désert et des pauvres pèlerins ; je vais dire les histoires de la féodalité primitive, la sauvagerie de la période capétienne, les ba-

tailles sanglantes, la vie du manoir, du monastère et de la commune !

Ici vont apparaître les barons féodaux, le faucon sur le poing et les levriers en laisse ; le monde merveilleux qui entoure la vie des saints quand leurs ossemens dormaient au reliquaire. Nous allons ensemble visiter les cathédrales avec l'obituaire des morts, le tombeau froid des chevaliers, les abbayes aux tours carrées, aux portes de fer brisées par les Hongres, les Sarrasins et les Normands ! Plus loin le château des hommes d'armes qui retentit de joyeuses libations et des *chants de Geste!*

Dans l'oratoire l'hymne solennelle remue les entrailles, et jette à Dieu les douleurs de la génération ; l'orgue grossier fait entendre mille voix étranges, et les gémissemens plaintifs comme les vents qui sifflent aux vitraux. Dans la tour, sur la

montagne, le cliquetis des armes, le hennissement des chevaux bardés de fer, la vie matérielle au milieu de ces hommes qui se nourrissent de venaison pendant les longs repas où le vin coule à pleins flots dans la coupe de la Table ronde.

C'est cette lutte de la pensée morale représentée par l'Eglise, et de la force matérielle personnifiée dans la féodalité, qui formule le caractère du moyen âge. La période qu'embrasse ce livre se divise en deux phases distinctes : dans la première, qui finit au onzième siècle, la société est empreinte d'un profond sentiment de tristesse; il y a comme un crêpe de douleur répandu sur la génération, le monde est livré à tous les fléaux : les invasions des barbares, les maladies pestilentielles, l'horrible famine déciment le peuple; des vents violens brisent les arbres séculaires; un

ciel grisâtre se mêle aux brouillards des forêts profondes, comme une nuit qui enveloppe le genre humain. Toutes ces causes jettent une indicible tristesse dans la société; ce caractère s'empreint partout: dans la chartre, dans la chronique, dans le cartulaire. On craint la fin du monde, quand le Christ paraîtra rayonnant dans sa face; c'est un cri lamentable poussé par tout un siècle, un gémissement qui éclate dans les chants d'église, comme une hymne de douleur. La vie de l'homme se passe dans la forêt avec le loup sauvage, qui alors avait aussi sa chronique et sa légende; elle n'est qu'une triste prière au ciel pour qu'il vienne au secours d'une société si fatalement travaillée.

A peine le onzième siècle est-il fini, qu'à ce sentiment de tristesse succède une sorte de joie naïve et populaire; les gran-

des épopées apparaissent, on récite les exploits et les prouesses des féodaux, la génération n'abaisse plus son front sillonné par les larmes et la terreur; les troubadours vont chanter au Midi dans les cours plénières de la Langue-d'Oc; les trouvères, Normands et Picards, préparent leurs longs poèmes où les exploits des nobles sires sont racontés; l'horizon pour l'homme devient pur et bleu, comme lorsque la tempête s'apaise.

Cette transition de la tristesse à la joie, ce doux passage à l'allégresse et au bonheur, s'opèrent à l'aspect de la croisade; la grande expédition d'Orient a vivement parlé au cœur des barons et des chevaliers, et l'a joyeusement épanoui; le peuple a quitté un ciel chargé de nuées; il a vu le soleil et ses rayons d'or; il s'est mis en quête d'aventures lointaines; il a visité

l'Italie, Constantinople et la Syrie, ces contrées si chaudes de couleurs, si puissantes sur l'imagination, avec Nicée, Antioche et ses bois sacrés, l'Euphrate et l'Oronte; les pèlerins reviennent gais dans l'Occident avec toute l'insouciance et l'indicible joie du voyageur; ils ont salué Jérusalem la ville sainte! Les expéditions d'Orient ont toujours laissé dans les esprits des empreintes profondes : Napoléon avait vaincu le monde, mais son cœur, son enthousiasme étaient pour le grand pèlerinage d'Égypte, pour les souvenirs de ses pyramides, de ses déserts, du mirage et du Nil qui se brise au Delta.

Les deux volumes aujourd'hui publiés embrassent les règnes de Hugues Capet, de Robert, de Henri I^er^, et la moitié de l'époque de Philippe I^er^; ils s'arrêtent à la prédication de la croisade. C'est donc une

période de fatalité et de désolation qu'il faut écrire; c'est le ciel chargé de miasmes, c'est l'an mil avec son sombre cortége de la fin du monde, c'est la vie du désert où les loups font entendre leur glapissante voix: chroniques, légendes, translations de reliques, tout est plein de tristesse et de désespoir; la vie se passe entre le baptistère et le tombeau. Au milieu de cette génération, quel fut l'état des personnes et des fiefs? quel fut l'aspect général de ce peuple de barons, de clercs, de serfs et de communaux? L'histoire personnelle des rois n'offre qu'un intérêt médiocre; elle se résume souvent dans une lutte de passions brutales, et ne se lie que faiblement à l'esprit général du temps. Au contraire, le peuple féodal se manifeste partout avec ses coutumes catholiques : les barons et les clercs sont en présence; ces seules classes d'hom-

mes existent, comme intérêt dramatique, pendant trois siècles. En vain on chercherait un esprit général, un caractère de nationalité française au milieu de ces populations qui se groupent de province à province; il n'y a point de liens encore, la conquête a déposé comme le limon de dix peuples divers sur la surface de la vieille Gaule. On trouve une confusion de langues, de coutumes, de mœurs, d'habitudes, une variété incessante d'événemens ; il n'y a pas d'histoire générale possible, mais une suite de chroniques particulières : le royaume est alors une véritable fédération féodale; chaque comté a son histoire, chaque ville sa légende.

Il fallait faire exactement connaître ce caractère empreint sur la génération du neuvième au onzième siècle. Le seul mérite de ce travail est de réunir une conscien-

cieuse étude des chroniques et des épopées merveilleuses du moyen âge. On a labouré ce champ dans le présent livre avec activité, ardeur, et toute la passion de l'antiquaire; on a lu la chartre qui tombe en lambeaux dans les archives; on a suivi le cartulaire des moines et l'admirable vie des saints, recueillie par les Bollandistes de la compagnie de Jésus, et par les Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. L'auteur a pu vivre ainsi de l'existence des ermites dans ces pages naïves où l'existence du désert nous est racontée; enthousiaste des vieux temps, il a pu se placer au milieu de ces processions saintes qui transportaient la châsse bénite et les ossemens des martyrs, le plus bel ornement des cités, le premier mobile de la prospérité et de la civilisation. J'ai recueilli les belles légendes des forêts, toutes pleines

de traditions, quand le cor retentissant appelait les chiens de la Saint-Hubert des Ardennes ou le Robin Wood, le chasseur de feu, le pâle souverain des forêts qui courait avec ses levriers noirs et son cheval noir aussi à tout crin.

Vous tous qui voulez connaître l'histoire avec son épopée et sa poésie, lisez les Bollandistes dans la vie de ces saints qui donnaient l'exemple de la méditation, des vertus et de l'abnégation de soi à une société violente et désordonnée. Pénétrez dans la légende de ces évêques de la Gaule primitive qui sauvèrent les peuples du ravage des barbares. Telle est l'histoire que je comprends; car il faut se garder de remuer le moyen âge, avec nos idées sceptiques et hautaines! J'apporte la foi dans les temps de croyance.

J'aime les tapisseries où les hommes

d'armes sont retracés en relief comme de grandes ombres qui pendent sur les manoirs ; j'aime les vieilles ruines sur les sept collines du Rhin, ou dans les Cévennes et sur les bords du Rhône, ces ruines toutes peuplées encore des souvenirs de la vie féodale, des grandes chasses, des grands coups d'épées des grands miracles et des grands repentirs ; j'aime la pauvre vie de sainte Geneviève de Brabant, la biche et le sénéchal plein de félonie ; les quatre fils d'Aymon sur Bayard qui galope dans la plaine ; j'aime Noël avec la crèche des bergers ; Pâques fleuries avec ses rameaux ; la Fête-Dieu où de longues processions de métiers et de peuple serpentaient dans les vieilles rues des cités pour célébrer quelques anniversaires municipaux ; j'aime les mitres d'or des évêques, la chape des chantres, la dalmatique pour-

prée, les surplis de fin lin, les bannières ondoyantes des confréries, la prière des morts, les hymnes joyeuses et la voix des séraphiques enfans de chœur qu'accompagne l'orgue de la cathédrale; j'aime les festins féodaux, le paon qui déploie ses ailes, la coupe du Saint-Gréal qui passe à la ronde, tandis qu'un trouvère fait résonner les souvenirs de gloire, les vieux gestes de Roland et d'Olivier qui moururent à Roncevaux, et les traîtrises de Ganelon de Mayence; j'aime l'épopée bizarre et violente; le seigneur féodal qui se précipite de sa tour noircie, comme les sires de Montmorency et de Puiset : les voyez-vous la lance baissée? leurs chevaux envahissent le monastère, leurs hommes d'armes brisent le cellier, et l'on entend le jappement des chiens dans l'abbaye.

Douces et poétiques émotions, quand on

touche l'époque du moyen âge ! C'est ainsi qu'il faut chercher à reconstituer ce temps, à restaurer ce vieil édifice avec le bonheur d'un artiste qui sauve une antique cathédrale de la destruction. Je n'ai pas la prétention d'un vaste esprit de système; je me garde de la mission de régénérer l'humanité par quelques pauvres livres qui passent comme nous tous; je n'ai pas des théories imitées de Vico, ou des préoccupations sur les races de vainqueurs et de vaincus, distinctions puisées dans la politique du temps présent, afin d'en obtenir récompense par les réalités de la vie. Je suis un pauvre chroniqueur qui raconte ce que m'ont dit quelques saints moines et les chevaliers contemporains dans leurs chartres scellées. En pénétrant dans le moyen âge, je n'ai eu qu'une pensée, le catholicisme, parce qu'on le trouve comme explication souveraine de

toute l'épopée des dixième et onzième siècles : est-ce que tout ne se résume pas dans la rivalité des barons et des clercs, ce combat de la force morale contre la force matérielle, mythe puissant et incessamment renouvelé, qui représente la lutte de l'intelligence et de la matière, de la brutalité et de l'esprit? Faut-il le dire? au moyen âge, quand on cherche la liberté et le peuple, on les trouve dans le catholicisme; veut-on recueillir la première pensée d'unité et de gouvernement, on les voit encore dans le catholicisme : ceci n'est pas un système, mais le résultat des faits naïvement groupés; on n'a pas besoin d'emprunter des théories aux écoles italiennes ou aux écoles allemandes. Ce résultat naît de l'étude des monumens; il n'est utile que de s'inspirer aux cartulaires des abbayes, à la vie des saints qui brillent dans les Bol-

landistes, aux immenses et magnifiques travaux de Mabillon, de Martenne, de d'Achery, de Baluze, de Baronius, de Pagi, de Muratori et de Bongars, hommes si éminens du seizième au dix-huitième siècle. Fouillez, fouillez aussi les Mémoires de la vieille Académie des Inscriptions, les recueils de l'abbé de Camps, de Fontanieu, et la collection des chartres de Bréquigny; et malheur à ceux qui dédaignent les faits, les documens réels en histoire, pour des ouvrages de fantaisie! ces ouvrages passent tous les vingt ans avec la mode, et vieillissent avec elle. Il fut un temps où l'on se passionna pour l'influence des climats, puis vint l'influence des institutions, puis celle du tiers-état, puis celle des fleuves, des rivières, des montagnes, puis sont venues le symbolisme ou les formules du droit universel, la science naturelle,

rêveries enfantines qui vivent un jour, jusqu'à ce qu'il arrive encore des écoles qui s'abîment dans l'incessante mobilité des nuées bleues, roses et blanches.

A toutes ces gloires fabuleuses j'ai préféré vivre en légendaire, en chroniqueur de Saint-Bertin ou de Saint-Denis en France, au milieu des barons avec leurs grandes épées, leurs cottes de mailles et leurs armures de fer; j'ai préféré l'étude des règles de Saint-Benoît, modèle de gouvernement et de liberté; j'ai vu autour de moi les moines de Cluny, de Citeaux, de Clairvaux s'agiter comme des ombres, avec leurs longues œuvres de patience et de travail, fertilisant la campagne, cultivant les ronces, ou se posant, comme saint Bruno dans la Chartreuse, au milieu des vallées désertes et des rochers stériles. La vie des chroniques me plaît, l'aspect d'une cathé-

drale antique a toujours produit sur moi une sensation profonde; car des générations ont passé, laissant d'éternelles empreintes sur ces dalles.

Qu'ils se réveillent donc de leurs tombes, les vieux moines de Saint-Denis en France, avec leur abbé en tête, la crosse dans sa main gantée; qu'ils m'ouvrent leurs grandes chroniques, afin que je fouille les faits et gestes de Hugues Capet et de sa lignée; la vie du bon roi Robert avec sa chappe pendante dans le chœur des chanoines de Tours; les annales de Henri I^er^ et de Philippe I^er^, princes tout sensuels et de batailles. Il faut dire et raconter les conquêtes des Normands en Sicile et en Angleterre; les pèlerinages aux saints lieux; au milieu de cette confusion, l'unité catholique qui se consacre et se personnifie dans Grégoire VII, et la milice sainte qui

arbore l'étendard du Christ pour marcher à la croisade.

Le commencement de la troisième race se traîne péniblement à travers l'époque féodale; Hugues Capet a pris la couronne comme un chef hautain. Il y a des causes qu'il faut retrouver dans le passage d'une race à une autre. La transition de l'époque carlovingienne à l'avénement de Hugues Capet est une des périodes les plus curieuses et les plus inconnues de l'histoire de France. Je l'ai cherchée, je l'ai fouillée dans les monumens, et, dans un récent voyage, j'ai suivi les traces de ces débris lombards et gothiques qui peuplent le nord de l'Italie. L'histoire de l'art se mêle à la marche des générations. Me voici à Vérone, la ville aux aqueducs et aux cirques romains; je vois debout devant moi une des merveilles religieuses de la déca-

dence carlovingienne, car j'écris ces lignes en face de l'église de Saint-Zénon! Puissant empereur Charles, de race germanique, dis-nous comment sont tombés tes fils? comment les enfans de la chaste Berthe ont-ils été domptés par une race nouvelle? J'aperçois sur le portique noir les deux pairs, Roland et Olivier, à la tête fière, sculptés sur les pilastres gothiques! je foule sous mes pas le tombeau de Pépin, roi d'Italie : quel est ce cortége de griffons, de lions, d'oiseaux aux yeux fixes qui entourent le voyageur étonné? Roland, l'un des pairs, porte sa durandal haute comme à Roncevaux; à ses côtés sont Bertrade, la mère du grand empereur, et Ermengarde, la fille de Didier qui régna sur la haute Italie. La race de Charlemagne a disparu au dixième siècle, une autre famille gouverne les Francs; j'ai vu les

vieilles coutumes se réveiller, hélas! pour la dernière fois peut-être, à la Monza, et la couronne de fer sur le front d'un empereur d'Allemagne! Ainsi, dans la marche des siècles, tout meurt avec le temps! Sur les sceptres brisés s'élèvent de nouvelles couronnes, et il reste à peine debout quelques monumens comme toi, vieille et belle cathédrale de Saint-Zénon! tu survis à travers les âges, pour perpétuer le souvenir des générations qui sommeillent, jusqu'au jugement dernier, dans la poussière des tombeaux!

Vérone, septembre 1838.

HUGUES CAPET,

ET

LA TROISIÈME RACE,

JUSQU'A PHILIPPE-AUGUSTE.

CHAPITRE PREMIER.

LE TERRITOIRE FÉODAL AU DIXIÈME SIÈCLE.

Aspect des terres. — Forêts. — Déserts. — Ermitages. — Oratoires. — Routes. — Culture. — Ponts. — Bacs. — Péages. — Bourgs. — Villes. — Monastères. — Châteaux. — Traces de la civilisation romaine.

DIXIÈME SIÈCLE.

Les vastes terres qui s'étendent des Alpes à l'Océan, du Rhin aux Pyrénées, offraient dans le dixième siècle l'aspect d'une nature sauvage; ces fertiles campagnes où se déploient, en mille couleurs ondoyantes, les vertes

prairies; ces coteaux où jaunit aujourd'hui le pampre; ces parcs, ces jardins si travaillés par l'art, n'ornaient pas de leur brillante parure le territoire féodal. Si vous avez quelquefois parcouru la sombre forêt de Fontainebleau, dans ses sentiers les plus épais, à travers ces rochers de granit jetés par la création, vous pouvez alors vous faire une idée de la vieille terre au dixième siècle; et quand vous vient au cœur ce frissonnement que donnent la solitude et les grands bois secoués par l'ouragan, vous pouvez vous représenter la triste société ravagée par tant de fléaux avant qu'elle ne se fût organisée sous la double hiérarchie de la royauté et du catholicisme[1].

1 J'ai surtout consulté, pour connaître l'aspect de la société au dixième et au onzième siècle, la grande collection des Bollandistes, et les *Acta sanctor. ordin. sanct. benedit.* par le P. Mabillon, sans lesquels il n'y a pas d'histoire. Au dixième siècle, presque toutes les légendes et les translations de reliques furent écrites, et rien ne donne une idée plus exacte de la civilisation. Les pieux cénobites disaient toutes leurs impressions et toutes leurs douleurs dans ces récits si vivement empreints des couleurs contemporaines. La collection des chartres est moins précieuse, parce que les pièces de cette époque sont très-rares. *Voyez* le beau travail de Bréquigny : *Diplomata, chartæ, etc...*, tom. I, de 950 à 1025.

Les forêts couvraient le sol. De la Meuse à la Bretagne, ce n'était qu'une vaste terre, peuplée de vieux arbres que la cognée n'avait jamais atteints. Qui pouvait pénétrer sans effroi dans la forêt des Ardennes, si célèbre par ses grandes aventures, et dans ces retraites antiques de la Bretagne, où des ormes séculaires entrelaçaient leurs rameaux épais? Toutes les légendes s'y rattachaient : ici c'était l'apparition des monstres, des enchanteurs et des fées; là c'était une grotte profonde, où les enfans des druides, couronnés de buis verdoyans, rendaient les oracles. A l'abri de ces impénétrables retraites, plus d'un terrible seigneur avait trouvé appui pour ses pilleries; il faut parcourir la vie des saints et les translations de reliques pour se reproduire l'aspect sauvage de ce sol de la vieille Gaule pendant plus de deux siècles[1]. La touchante histoire de Geneviève de Brabant est le plus poétique tableau de la société, quand elle était ainsi livrée à la violence; la pauvre femme

1 La plus curieuse de ces vies de saints, qui fait connaître l'état de la société, est le livre d'Aimoin, *de Miraculis sanct. Germani.* — MABILLON, *Acta sanct.* tom. I.

calomniée qui vit dans la forêt, cette solitude absolue pendant de longues années, sous les bois épais; la biche si douce qui nourrit le pauvre orphelin; ce seigneur qui poursuit sa chasse au son du cor retentissant; voilà bien cette époque de force individuelle et d'usurpation. Tout vivait dans l'isolement comme la tour de la montagne, le château fortifié, et l'homme d'armes qui apparaissait sur le donjon [1].

A côté de la forêt était le désert couvert de bruyères; il n'est pas une chartre, une légende qui ne parle du désert; la plupart des fondations pieuses indiquent ces terres incultes ou malsaines. Le désert offrait des champs en friche, des landes sans culture, qui se prolongeaient pendant des lieues entières sans trouver une seule habitation; là bondissait en liberté le lièvre sauvage, tandis que le loup faisait entendre sa glapissante voix; de temps à autre, une troupe de pèlerins traversait à cheval ces bruyères épaisses pour

1 Bien que la vie de Geneviève de Brabant ait été écrite postérieurement, elle est le plus exact reflet des mœurs du dixième siècle. C'est la légende de la femme souffrante.

se rendre à l'oratoire voisin, et visiter les châsses bénites d'un saint en vénération à la contrée. On entendait alors des hymnes, des cantiques au son de quelques instrumens grossiers[1]; on apercevait le pèlerin agenouillé comme on le voit encore aux vitraux des vieilles églises. Quelquefois aussi des marchands, des juifs, des Italiens, parcouraient à l'aide de guides ces contrées perdues, pour aller à la foire ou landit, à Saint-Denis en France, ou vers toute autre réunion marchande qui tenait ses étaux à la porte des cathédrales, sous les niches des saints, à l'abri de l'image des martyrs.

Le plus humble habitant de ces déserts était l'ermite[2]; de loin en loin, dans la vaste plaine ou sur la colline élevée, on voyait briller la croix sur un petit clocher en forme latine, comme les basiliques de Rome, qui remuent l'âme si profondément. Un petit bâtiment construit en chaume contenait deux seules pièces:

1 *Voyez* DUCANGE, v° *Desert. et Orator.* Ducange, cette merveille de la grande érudition, cite une multitude de chartres et de passages de la vie des saints dans les déserts.

2 DUCANGE, v° *Eremita.*

l'une pour le chétif ermite, couché sur des feuilles sèches, son unique lit de repos ; l'autre était destinée aux voyageurs pour l'hospitalité sainte ; quand un pauvre chrétien s'était égaré dans le désert, sans trouver trace, il frappait fortement à la porte, et l'ermite lui préparait le dîner de ses mains, et le servait sur sa modeste huche ; les pieux canons imposaient comme devoirs à l'ermite[1] la prière et le gîte pour le voyageur. Souvent ce religieux à la barbe grisâtre, au front haut et fortement ridé, avait été, dans le temps de sa force et de sa jeunesse, un farouche chevalier au bras indompté, au cœur impitoyable, au dur gantelet, à la lance plus dure encore ; les traditions populaires disaient souvent que c'était un seigneur fameux par ses pilleries d'églises, et qui les expiait ainsi par le repentir et la pénitence austère. Dans la fougue de sa jeunesse, il avait mené ses chevaux bardés de fer dans le parvis du monastère ; il avait brisé le crâne de l'avoué ou défenseur de l'église, et meurtri le sein des religieux : aujourd'hui il faisait pé-

1 *Concil. gallic.* tom. I, pag 528. — *Gallia Christiana*, tom. IV, Appendix, pag. 6 et 7.

nitence et pleurait ses fautes[1]. L'ermite était vénéré par tous les habitans du canton; quand on le voyait venir de loin, appuyé sur son bâton blanc, vêtu de bure comme les serfs du manoir, on lui prodiguait tout le respect qu'inspire une existence de sainteté et de solitude; l'ermite était l'arbitre des différends, le consolateur des affligés, et lorsque les ravages des grandes passions avaient secoué la vie, on venait déposer dans le sein du solitaire les secrets de la confession après une existence agitée, où apparaissaient le meurtre, la violence et la confusion!

Non loin de l'ermitage, souvent était l'oratoire; si un pèlerinage célèbre dans la contrée appelait les habitans vers quelque lieu sacré, riche d'un pieux reliquaire, on bâtissait sur la route de petits oratoires avec une croix pour prier; c'étaient des stations fréquentées et des lieux de repos pour la troupe des pèlerins qui s'agenouillaient. Au pied de l'oratoire s'éta-

1 Cette image du barbare seigneur, qui abandonne sa vie de violence pour se faire ermite, a été personnifiée dans le moyen âge par le géant Roboastre des romans de chevalerie. *Voyez* Guérin de Monglave, mss. du roi, n° 7542.

blissait la petite caravane, qui allait porter l'*ex-voto* au reliquaire; on voyait seigneurs, clercs, femmes, enfans, le faucon au poing et les chiens en laisse, se diriger vers les stations. On n'allait jamais tout d'un trait au pèlerinage lointain; on se reposait dans les lieux les plus agrestes où la croix était plantée, au milieu de ces rochers couverts de mousse, rafraîchis par les cascades et les ruisseaux qui se perdaient dans la prairie. La distance se comptait par les oratoires, et le chapelet récité en route servait à mesurer l'éloignement, comme le sablier à marquer les heures dans les manoirs. De longues processions suivaient l'itinéraire tracé par les pèlerinages; et lorque les ravages des Normands jetaient la désolation et l'effroi au sein des abbayes, on voyait les troupes de moines éperdus porter sur leurs épaules la châsse, qui était le plus riche dépôt de la communauté[1]. Les reliques attiraient les fondations pieuses sur le monastère; ces osse-

1 *Voyez* la Chronique : *De Gest. Normanor. in Franc.* DUCHESNE, tom. II, pag. 526. *Voyez* aussi *Translatio reliq. sanct. Vincent. martyr.* et *Translat. reliq. sanct. Faustæ*, DUCHESNE, tom. II, pag. 400.

mens arrachés au sépulcre se rattachaient le plus souvent à un souvenir patriotique : ici c'était une sainte patronne qui avait arrêté l'invasion des Huns; là un évêque qui avait abaissé le col du fier Sicambre, et apaisé le courroux des barbares sous le joug salutaire du christianisme. La plupart des légendes étaient l'histoire de la civilisation dans les Gaules; elles célébraient le saint qui avait cultivé la terre, ou enseigné la morale aux hommes de force et de violence[1]. Ces pèlerinages aux oratoires, aux pieuses abbayes, avaient tracé les premières routes dans les campagnes désertes; on se voyait, on se communiquait dans les grandes fêtes, dans les saintes solennités. Les foires, les landits, se tenaient devant la porte des abbayes; il y avait un mélange de cérémonies religieuses et d'émotions populaires; tout se tenait et marchait de concert dans ces siècles; le Christ tendait la main aux serfs, et la corporation monastique fut le modèle de la corporation communale.

Le monastère était plus vaste et plus peuplé

1 Consultez le recueil des Bollandistes, et MABILLON, *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.* tom. I à III.

que l'ermitage et l'oratoire; ce n'était point encore l'époque des ogives élancées et des vitraux coloriés par les brillans efforts des artistes; les temps étaient trop difficiles pour qu'on songeât aux embellissemens de l'église; les monastères étaient de véritables châteaux fortifiés; des tours larges, byzantines ou romaines, avec des meurtrières[1] et des créneaux; des portes toutes bardées de fer, aux gonds épais et criards; des palissades, des fossés, gardaient l'abbaye comme le plus fort château de la montagne; et il le fallait bien, quand l'Église était incessamment menacée par mille barbares, Hongres, Sarrasins et Normands[2]; l'ogive et la rosace, ces enjolivemens gothiques, ne vinrent qu'au temps paisible, au douzième siècle surtout, période si avancée déjà comparativement aux

1 Il existe très-peu de débris de cette première époque architecturale; à Paris, la tour de Saint-Germain-des-Prés; à Marseille, l'abbaye de Saint-Victor; le style ogivique est postérieur de deux siècles; il ne faut pas le confondre.

2 Le plus curieux monument qui indique les moyens de défense des monastères contre les barbares est incontestablement le poëme d'Abbon, *Carmen de obsidion Parisiens.* Duchesne, tom. IV. M. Taranne l'a traduit avec des notes et des explications. Paris, ann. 1834.

époques qui l'avaient précédée. Si les pèlerinages avaient ouvert les voies pour les communications plus lointaines, les oratoires, les monastères, furent le premier principe des bourgs, des villes qui se bâtissaient à leur entour; dès qu'un lieu de prière était bâti, le peuple y accourait en foule; quelques cabanes s'élevaient d'abord en bois et en chaume, puis on bâtissait des maisons plus solides, et bientôt le bourg, la ville, prenaient un plus vaste développement autour du reliquaire; et c'est ce qui explique comment les cités, les hameaux mêmes, portent tous encore le nom des saints; ne fallait-il pas dire la reconnaissance des bourgeois et des serfs?

L'aspect d'un bourg avait alors un caractère de simplicité et d'agreste sauvagerie. Ainsi que le monastère et l'abbaye, le bourg était palissadé contre les invasions du dehors. C'était avec les débris des vieux monumens romains que les habitans fortifiaient leurs murailles; ici les fragmens d'un cirque, les ruines d'un théâtre, les vestiges d'un forum, où s'asseyaient naguère les citoyens couverts du pallium ou de la prétexte, servaient à construire une tour,

un château ou les fondemens d'une église[1]. Dans ces temps de tristesse et d'isolement, il se faisait une double invasion dans les monumens de la civilisation romaine; aux longues veillées d'hiver, un religieux déchirait une page d'Homère et de Virgile pour écrire sur le parchemin ces plains-chants douloureux qui s'adressaient au Seigneur; tandis que la confrérie des maçons brisait les colonnes des temples pour établir sur de solides bases les murailles épaisses des monastères. Comme le bourg était parti de l'église, les maisons se groupaient autour du presbytère en ruelles étroites et pressées; la croix de la paroisse était le centre du village, parce qu'elle en avait été la première origine; là vivait le serf couvert de bure sous la protection de l'abbaye ou du château; et sur la hauteur on voyait aussi la forte tour aux murailles crénelées qui se mêlait aux rochers, nids d'aigle. Il n'y avait point encore cette noble chevalerie qui protégeait le faible et l'orphelin,

1 Aujourd'hui encore, quand on procède à des fouilles, c'est presque toujours sous les débris des monumens du moyen âge qu'on trouve les traces des édifices romains

les dames et les clercs. Le château du seigneur était un véritable repaire d'hommes d'armes; elles étaient bien redoutées, ces tours que l'on voyait ici là semées sur le territoire féodal. Entendez-vous le son du cornet, le bruit des chevaux qui font trembler la terre sous leur pas hâtif? c'est l'implacable châtelain qui s'avance; il a sa lance au poing, son corps est bardé de fer, sa tête ornée d'un casque sans visière, comme on le voit encore sur les plus anciennes tapisseries[1]. Le voilà qui s'élance dans la plaine; tantôt il dépouille des pèlerins, le pauvre moine qui visite un monastère de son ordre; tantôt il s'en prend au marchand, au juif qui se rend à la foire ou landit à Orléans, Saint-Germain ou Saint-Denis en France. Ce mélange du bourg et de l'abbaye, de l'église et du hameau, explique, je le répète, comment les villages prenaient le nom d'un saint; ne lui devaient-ils pas leur origine première et leur fondation autour de l'église? ne lui de-

1 Il n'existe pas de miniatures ou de manuscrits peints en France au dixième siècle; le P. Montfaucon n'a dessiné que des tapisseries du onzième siècle; son plus ancien monument ne va pas au-delà. MONTFAUCON, *Monumens de la monarchie française*, tom. I.

vaient-ils pas la protection de la croix et des reliques contre les féodaux ?

Auprès de la bourgade, incessamment menacée par les invasions des Normands et des Hongres, se trouvait le champ cultivé par les moines, les serfs et les paysans. Toutes les terres d'abbaye étaient des fermes travaillées; on y voyait de vastes plaines de blé, un jardinage arrosé par de nombreuses rigoles qui serpentaient dans ces terrains gras et plantureux[1]. Le serf était partout attaché au sol, il le cultivait de ses mains calleuses sous la surveillance du majordome ; il n'y avait rien en dehors de ces cultures religieuses, car les méthodes de l'art du Latium et des Gaulois étaient oubliées. Quelques vestiges de routes romaines favorisaient les communications ; partout des ponts, des bacs, des péages; et puis comment éviter le pillage à main armée, quand l'homme d'armes s'élançait de sa tour en la montagne pour rançonner le bourgeois ou le voyageur qui allait de foire en foire, ou le pauvre pè-

1 On donnait souvent la terre aux prêtres pour la cultiver : « *Charta quâ Gunefredus donat Benedicto sacerdoti terram ad complantandam in pago Pictavo.* » LABBE, tom. II, pag. 537.

lerin courant visiter le pieux reliquaire? La forêt était aussi la demeure de ces noirs charbonniers qui effrayèrent l'enfance de Hugues Capet et de Philippe-Auguste[1].

Le voyageur qui aurait parcouru le vieux territoire des Gaules au dixième siècle, n'aurait trouvé que de rares vestiges de la grande civilisation romaine qui avait dominé cette magnifique contrée; que de villes ne comptait-on pas, dès les premières années de l'ère chrétienne, dans ces vastes divisions de l'administration impériale! Au midi, Arles avec ses arcs de triomphe, ses cirques, ses théâtres, où dix mille spectateurs s'asseyaient à l'aise, revêtus de la prétexte ou de la robe de pourpre; Marseille, la ville grecque, avec ses maisons hautes sur la colline; Lyon, la capitale des Gaules, cité splendide où siégeaient le propréteur et le sénat des municipes; Vienne, Autun, si célèbres dans les derniers jours de l'Empire, et la Lutèce de Julien avec ses thermes, ses palais de la première et de la seconde race. Toutes ces cités avaient entre elles des communications par les grandes voies que les légions de Rome

1 *Voyez* mon travail sur *Philippe-Auguste*, tom. I.

construisaient tout à côté des arcs de triomphe élevés à la gloire des dieux et des Césars, alors que les tribuns et les centurions jetaient leurs œuvres de victoire dans des contrées inconnues, sur les frontières mêmes de la Calédonie! La plupart de ces magnifiques ouvrages de la grandeur romaine avaient disparu sous les invasions des barbares; le pied des chevaux des Huns avait foulé les colonies de Rome, les sœurs de la ville éternelle, comme le vent de l'orage qui brise les vieux chênes et éparpille en poussière les dunes de l'Océan. Le territoire des Gaules, au dixième siècle, était un peu comme ces terres de l'Orient où l'on découvre de temps à autre les ruines de vastes cités, des tronçons de colonnes épaisses, ces sphinx à l'œil froid et vide, ces pyramides immenses, ces débris de villes aux cent portes, Babylone et Thèbes, dont on cherche les traces sous le sable. Il n'y a pas d'instrument plus destructeur que la main de l'homme, il y a dans sa nature un principe de démolition et de ruine; il abîme pour reconstruire incessamment, jusqu'au jour solennel où arrivera le grand anéantissement de la matière.

Ainsi était le territoire de la Gaule au dixième siècle; vous auriez cherché en vain des traces profondes de la civilisation romaine, elles se produisaient à peine. La désolation avait remplacé la culture du sol; l'aspect de la terre avait quelque chose de solitaire et d'abandonné[1]; partout la forêt ou le désert, des villes fortifiées comme pour soutenir un siége; des châteaux élancés sur la montagne, des tours crénelées pour se défendre contre les barbares; ici là, des ermitages, des oratoires, des abbayes silencieuses; la terre avait cette physionomie sombre qui accompagne les grandes désolations. Je n'ai jamais parcouru les chartres, les diplômes, les cartulaires de cette époque sans éprouver un vif serrement de cœur; ces monumens portent l'empreinte d'une profonde tristesse; ils révèlent dans les esprits une pensée

1 Sur l'aspect de la terre au dixième siècle, consultez *Instrument. de transmission. Resbaco à Uticenses S. Ebrulfi reliquiis.* — MABILLON, *Act. sanct ordin. sanct. Benedict.* tom. v, pag. 238. J'ai trouvé une multitude de lettres des papes pour empêcher que les monastères ne soient pillés. *Epistol. Agapet. pap. quâ rogat eos ut à monasterio Celsiniacensi arceant prædones et invasores.* — MABILLON, *Annal. Benedict.* tom. III, pag. 514.

de mort, ils sont comme un grand obituaire où seigneurs, chevaliers et clercs inscrivent pour ainsi dire leur nom sur la pierre sépulcrale; c'est toujours la pensée d'une immense destruction qui domine; tous font des donations pieuses au monastère, comme s'ils voyaient déjà brûler la lampe funèbre sur leur tombeau, où ils devaient être bientôt couchés, leur épée au côté, le faucon sur le poing et le lévrier féodal sous les pieds en pierre blanche et froide. Il est des temps ainsi marqués, où les générations portent sur leur front assombri une empreinte de tristesse et de désespoir!

CHAPITRE II.

LES RACES D'HOMMES.

1° *Races sédentaires*. — Les Francs. — Les Neustriens. — Les Bourguignons. — Les Bretons. — Les Aquitains. — Les Gascons. — 2° *Races envahissantes*. — Les Normands. — Les Sarrasins. — Les Hongres.

DIXIÈME SIÈCLE.

Sur ce territoire, d'un aspect si inculte, les races d'hommes étaient marquées de caractères distincts; il n'y avait nulle trace d'une commune origine parmi ces peuples qui se partageaient les lambeaux de l'Empire romain; lorsque les grandes invasions du troisième et

du quatrième siècle eurent arraché les Gaules à la domination des empereurs, les peuples conquérans s'en partagèrent les dépouilles. L'histoire de la première race n'est que la lutte des familles franques, bourguignonnes et visigothes qui avaient chacune leur roi, leur code, leurs mœurs et leurs habitudes particulières; le vaste empire de Charlemagne les réunit un moment sous une même loi, mais le caractère des populations ne se modifia pas; les diverses familles des peuples restèrent avec leur trait fortement empreint[1].

La race franque s'était établie par la conquête dans le territoire qui s'étend de la Meuse à la Seine; elle était reconnaissable à sa chevelure blonde et flottante, à ses traits belliqueux, à cet instinct des batailles que ses ancêtres lui avaient légué, quand ils passèrent le Rhin et la Meuse. Le Franc du dixième siècle portait la barbe longue et épaisse, son

1 Frédégaire et Grégoire de Tours sont les annalistes des guerres civiles entre les envahisseurs. Ces époques ont été livrées à l'esprit de système; quand je les toucherai, j'espère y apporter, à l'aide des Bollandistes et de Mabillon (*Acta sanctor.*), un peu plus de clarté et de couleurs.

bras était toujours armé; il dominait de toute la puissance de la conquête la race gauloise, dont les débris survivaient encore à la grande ruine, cultivant les terres comme des vilains et des serfs; ou bien encore le Gaulois vaincu avait cherché dans les priviléges des clercs et des évêques à ressaisir la puissance que la conquête lui avait arrachée. Le Franc habitait le château sur la montagne; il était le seigneur suzerain adonné à la vie des armes et des pilleries, le terrible homme des batailles, à la main dure, au front haut, au cœur altier, qui se précipitait sur le voyageur, le pèlerin et le pauvre moine; le Franc était libre, hautain; il avait soumis la race gauloise à la servitude, et méprisait le serf qui cultivait la terre de ses mains; c'étaient entre ces fiers hommes des dissensions continuelles; le repos dans la tour ou le château était proscrit, comme l'apanage du vilain; les comtes, les seigneurs, se faisaient une guerre acharnée[1];

1 *Chroniq. de Frodoard*, ad ann. 950-970, et *Vita Buchardi*. Le tome x des historiens de France est tout entier consacré au recueil des actes et des pièces qui peuvent constater cet état social. Les Bénédictins ont ajouté une belle et longue préface, page 1 à cv.

ici pour s'emparer d'une terre, là par des motifs de vengeance individuelle; il eût été honteux pour le Franc de rester paisible à l'abri de ses foyers; le son du cornet l'appelait aux batailles; le repos était une marque de servitude.

Le Franc Neustrien avait pris un caractère plus sédentaire et plus pacifique; ces belles plaines de la Neustrie, ces champs mieux cultivés, les villes, les bourgs plus nombreux, avaient un peu amolli la trempe belliqueuse des premiers envahisseurs; on voit déjà au dixième siècle les Francs Neustriens, adonnés à la culture des terres, résister à peine à l'invasion des Normands[1]; ils sont surtout les hommes du sol et de l'église, ils habitent de vastes campagnes cultivées, de verts herbages, des cités opulentes; leur territoire est peuplé de nobles et antiques abbayes; on trouve peu de ces durs chevaliers qui se montrent pil-

1 Ce sont presque toujours les ducs de France, les comtes de Paris, qui viennent défendre les Neustriens abâtardis. Comparez, pour tout ce qui concerne l'histoire de la Neustrie, le roman du Rou (mss. Sainte-Palaye); il vient d'être publié. Dudon de Saint-Quentin, Guillaume de Jumiège, sont les deux grands annalistes de la Neustrie. (Bénéd. t. x et Préface.)

lards de clercs et de pèlerins. On sent que ces peuples ne sont plus des conquérans toujours les armes à la main; et c'est ce qui explique la facile domination de Roll ou de Rollon, ce chef belliqueux dans la Neustrie. L'avénement de Roll, le traité de Saint-Clair-sur-Epte, est l'époque où la Normandie commence à prendre part à la grande vie féodale; la race neustrienne devint, par rapport aux Normands, ce que les Gaulois étaient devenus par rapport à la race franque : le serf cultivant la terre, le vaincu soumis aux grands devoirs à l'égard des vainqueurs, l'esclave attaché à la glèbe sous les lois de son seigneur féodal. Le Neustrien fut l'homme de poeste du Normand, quand il ne le domina pas comme clerc d'église.

Les Bourguignons habitaient la vaste province lyonnaise et le royaume moitié germanique qui s'étendait jusqu'à Arles. Les chroniques de la première race ont conservé les traces des lois et des mœurs des Bourguignons, mélange des peuples du Nord et de la famille méridionale; il y avait chez les Bourguignons une civilisation un peu plus avancée; leurs

coutumes se ressentaient surtout de leur contact avec le droit romain et avec les populations plus éclairées de la Gaule Lyonnaise[1]. Quand les peuples, même barbares, avaient sous les yeux les débris de la civilisation de Rome, ses cirques et ses temples, ses écoles de sciences et d'arts à Lyon, Autun et Vienne, ils devaient s'empreindre des souvenirs de la ville éternelle et des codes du Bas-Empire; ils ne pouvaient rester indifférens à cet aspect des arts, à ces débris d'une grande littérature. Le christianisme avait donné aux évêques une puissance éclatante; ces évêques, presque tous Gaulois ou Romains, s'en servaient pour imprimer une haute impulsion aux études; les Bourguigons restaient armés comme les Francs, mais les clercs prenaient sur eux un plus puissant ascendant. Les chartres de donations pieuses sont très-nombreuses au dixième siècle parmi les seigneurs bourguignons; l'influence des clercs s'y faisait

1 Les lois des Bourguignons existent encore; il s'y mêle beaucoup de dispositions du code Théodosien; Montesquieu a commenté ces lois avec son esprit systématique. (*Esprit des Lois*, liv. XXVI.)

sentir, ils accablaient l'église de fondations attachées aux fiefs et à la terre; ils imploraient leur pardon agenouillés devant la châsse bénite, quand la vie s'en allait [1].

La race d'Aquitaine venait des Visigoths, sous ce merveilleux gouvernement d'évêques, de conciles et d'assemblées qui, votant les lois aussi librement que les vieilles républiques, gouvernaient la race méridionale [2]. Les Aquitains se distinguaient des Francs par des mœurs plus douces, ils avaient en partage la ruse, la finesse et un peu de déloyauté; la chronique franque plaçait là le type de la trahison; les méridionaux se séparaient de la famille germanique même par le costume; les peuples d'Aquitaine portaient la barbe rasée, les vêtemens courts, les cheveux bouclés et parfumés d'essences [3]; les Aquitains aimaient le

1 J'ai parcouru attentivement la collection Brequigny; presqu'un tiers des chartres appartient à la Bourgogne, tom. I.

2 Montesquieu, se laissant aller au mauvais esprit du dix-huitième siècle, n'a pas rendu assez de justice au gouvernement des Visigoths et à cette admirable organisation ecclésiastique. Il n'a vu qu'un bigotisme là où il y avait un gouvernement.

3 Il faut entendre comme le moine franc Glaber attaque les mauvaises mœurs des Aquitains. *Croniq.* ad ann. 1010.

plaisir, les grandes distractions de la vie; ils habitaient le beau climat du Languedoc et de la Guienne jusqu'à la Loire; leurs cités étaient florissantes, ils cultivaient les arts, les progrès de l'intelligence; ils avaient aussi des seigneurs valeureux qui se plaisaient aux batailles, et les annales des Lupus de Gascogne et des Raymond de Toulouse indiquent que les comtes et marquis du midi des Gaules menaient aussi la vie des forêts et la sauvage existence de la féodalité dans les chasses bruyantes et fastueuses du dixième siècle.

En avançant un peu plus vers les Pyrénées, vous trouviez les Gascons et les Basques; c'étaient des populations d'origine perdue dans les temps; les Gascons formaient une nation vaillante, se maintenant dans son indépendance au milieu des montagnes escarpées. Les chroniques parlaient des Gascons même sous la race carlovingienne, et les chants de Roncevaux disaient encore comment Roland, le puissant paladin, le brave et digne Olivier, le saint archevêque Turpin, de vaillante mémoire, avaient été brisés sur les rochers des Pyrénées par la population des Basques, des Navarrois

et des Gascons[1], qui attaquèrent l'armée franque. En vain Roland avait fait entendre le son du cor, il avait expié son grand courage; il était mort béni par le bon évêque Turpin, expirant lui-même à ses côtés. Les Basques et les Gascons parlaient une langue particulière, dont le Franc ne savait pas la première syllabe; des mots durs, demi-sauvages, n'avaient aucune analogie avec les idiomes de France et même d'Aquitaine; il semblait que cette population avait été jetée là avec les immenses rochers des Pyrénées, au moment de ce cataclysme qui, remuant les montagnes et secouant les grandes eaux, engloutit la première création.

Les Bretons avaient également l'indélébile caractère des nations primitives; ils habitaient

1 Les chants de Roncevaux dominent tout le moyen âge :

Membre-vos ore de la perte de Karlle
De Ronceveaux où fu la grant bataille
Mort fu Rollant et Turpin et li autre
Et Olivier le chevalier mirable
Plus de xx mi. i ot mort a glaive
Pris fu Garin d'Anseaume le large
Si i'en mena. i. fel paien Marage.

Voir sur cette grande défaite de Roncevaux le beau travail de M. A. Mazuy, sur le *Roland furieux*, 1838.

un territoire de bruyères, ou de grandes forêts, chevelure épaisse de ces terres druidiques[1]. Les Bretons formaient une famille à part, qui avait plus de rapport avec les Saxons des côtes de Dorchester et d'Exeter qu'avec les Neustriens et les Normands, mortels ennemis de la famille bretonne; leur langue était aussi inconnue que celle des Basques; bien que convertis au christianisme, ils conservaient encore dans la campagne les traditions des druides aux vêtemens de lin, aux oracles sacrés; et les superstitions que César avait décrites n'étaient pas complétement effacées dans ces forêts qui bruissaient aux vents. C'était en vain que les solitaires, les moines de Redon et de Saint-Florent, parcouraient les campagnes pour extirper les superstitions antiques; ces usages survivaient dans les bois séculaires; on voyait encore les grottes où retentissaient les voix solennelles, traditions vivantes des mystères de la Gaule; il y avait une langue sacrée, et

1 Le moine Glaber parle d'une manière fort sévère des Bretons et Angevins : « Peuple léger, inconstant, sauvage et dur. » *Croniq.* ad ann 975.

quand les pèlerins traversaient les bruyères, ils voyaient avec douleur les vestiges d'un culte proscrit par les saints canons. Au reste, la population bretonne[1] avait une physionomie à part : les cheveux flottans, l'œil rond et bleu ; sa stature n'était pas haute, son tempérament était sanguin et impératif; ce peuple souffrait avec impatience toute contrainte, on le voyait enclin à la guerre civile; fiefs, cités, terres abbatiales ou féodales, étaient disputés les armes à la main par ces nobles hommes, dont les noms rappelaient des origines bretonnes, les Alains, les Morvent, les Curvant, les Judicaël, si célèbres dans les chroniques de la seconde race, quand les Normands dévastaient les bords de la Loire[2].

Toutes ces races franque, bretonne, visigothe, neustrienne, étaient sédentaires dans les domaines que la conquête leur avait dé-

1 Les plus curieux documens sur les mœurs de la Bretagne au neuvième et au dixième siècle se trouvent dans la Vie de saint Philibert de Grand-Lieu. — MABILLON, *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.* part. I, pag. 539.

2 *Ex Cronic. monast. S. Sergii.* — *Cronic. Nannetens.* — *Cronic. Britann.* — Dom BOUQUET, *Historiens de France*, tom. VII, VIII et IX.

partis; elles se confondent avec les nations primitives qu'elles avaient soumises au servage. Mais dans les deux siècles qui venaient de finir, les terres furent fortement secouées par les invasions d'autres races plus belliqueuses et conquérantes. Pendant le neuvième et le dixième siècle, toutes les chroniques, les cartulaires des monastères, sont remplis des cris d'une douleur sombre et fatale; de toutes parts les barbares parcouraient le sol des Gaules; ils foulaient aux pieds les reliquaires, pillaient les églises, dispersaient les populations des cités et des bourgs; une terreur étrange se montre dans tous les récits des chroniqueurs; les mots communs de païens, d'infidèles, signalent la présence des hordes envahissantes [1]; quels étaient leur origine et leur caractère? d'où venaient ces barbares qui brisaient les dalles des églises et abreuvaient leurs chevaux aux baptistères? Là règne une grande confusion, comme à toutes les époques où des crises fatales s'emparent de la société et la préoccupent douloureusement. Trois peuples

1 Voyez *Cronic. Mettens.* — *Annal. S. Bertin.*, ann. 880 à 910.

envahissans viennent fondre sur la génération attristée : 1° les Sarrasins; 2° les Normands; 3° les Hongres ou Hongrois, plus cruels encore et plus sauvages.

Les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, avaient vu leurs batailles de lances dispersées dans les plaines de Poitiers; de blancs ossemens amoncelés attestaient encore leur irréparable défaite sous Charles Martel; les Sarrasins, en possession de la Sicile, d'une partie de la Pouille, avaient jeté des colonies en Italie, en Provence; ils paraissaient ici là en troupes nombreuses et armées, ils couraient sur les cités, pillaient les monastères. Mais un des caractères de leurs excursions était un besoin de coloniser : les Sarrasins alors étaient plus avancés dans les arts et la civilisation que les peuples occidentaux de l'Europe, et c'est peut-être ce qui faisait leur faiblesse relative. Quand les enfans du prophète quittaient les sables de l'Afrique, les jardins de Cordoue ou de Grenade, pour envahir une province, une ville, ils cherchaient à s'y maintenir; ils avaient plus d'une tour fortifiée sur les collines du Rhône; ils s'étaient précipités sur le Dauphiné, où les

églises étaient transformées en mosquées, et une colonie même de Sarrasins s'était posée sur le sommet des Alpes[1] pour rançonner les voyageurs. Quand une sainte troupe de pèlerins s'acheminait vers l'Italie pour visiter pieusement le tombeau des apôtres, ou la vieille basilique de Latran avec son Christ d'or de l'école byzantine, qui jette ses yeux de feu sur le pécheur agenouillé, ils avaient à craindre les terribles Sarrasins qui les pillaient ou les rançonnaient au milieu des Alpes ; plus d'une légende de saint a conservé le récit de ces courses lointaines à travers les montagnes de glaces, si redoutées des chrétiens.

Les Normands, implacables envahisseurs, avaient atteint le but d'une colonisation plus

1 Il existe mille vestiges du passage des Sarrasins dans les Alpes; lorsque je visitai l'église de Saint-Pierre, entre Martigni et Sion (1838), je trouvai une inscription latine qui constate le passage des Sarrasins dans les Alpes.

Ismaelita cohors rhodani cum spersa per agros
Igne, fame et ferro sœviret tempore longo,
Vertet in hanc vallem Pœninam mersio falcem,
Hugo prœsul Genevœ, Christi productus amore,
Struxerat hoc templum, etc. etc.

M. Reinaud a fait un savant travail sur les invasions des Sarrasins en France. Paris, ann. 1836.

sûre et plus régulière. Toutes les chroniques de l'époque carlovingienne étaient remplies de gémissemens sur les tristes invasions des Scandinaves, de ces Nortmans qui remontaient la Seine, la Loire sur des barques fragiles, et dévastaient les terres de Neustrie et de Bretagne[1]; les Nortmans avaient assiégé Paris, et sans la bravoure du comte Eudes et de l'évêque Gozlin, sans l'attitude martiale des moines de Saint-Germain dans leur abbaye fortifiée, Paris serait tombé aux mains des barbares du Nord. De toutes parts les populations agenouillées suppliaient le ciel de les délivrer des Nortmans; c'était la prière publique des pèlerins, des moines au milieu des églises en cendres. Quand les litanies étaient récitées dans le plain-chant des monastères, une voix lamentable se faisait en-

1 La chronique la plus expressive sur ces ravages des Normands est écrite en langue du Poitou ou de l'Anjou; elle est parmi les manuscrits du roi, 10307-5. En voici quelques extraits :

Per la paour des Normans fu reboz en liglise de Nantes li tresorz au pie de l'outâ.

En liglise S. Florens de Soumur furent seveliz li tresors di l'église josta, les sains martirs qui iesent en sepulchra.

tendre : *Libera nos à Normanis*, s'écriaient les tristes religieux à matines ; et les souterrains creusés au-dessous des églises, ces grottes profondes éparses dans les campagnes, étaient destinés à recevoir les trésors des abbayes et des populations de la campagne. On reconnaissait au loin ces hommes terribles à la blonde chevelure, qui maniaient le fer et le feu ; le seul moyen de sauver sa vie était de traiter avec les Nortmans ; ils rançonnaient les monastères, pillaient les reliquaires d'or, dispersaient les ossemens des saints ; et il faut entendre les douleurs de ces pauvres moines quand les barbares dévastaient les châsses que les religieux nommaient le trésor de leur église ; elles leur attiraient une si sainte dévotion ! A la fin la race normande obtint de Charles le Simple la possession de la Neustrie, et Rollon, leur chef, baptisé par les évêques, épousa Giselle, fille du roi de France[1]. Ce sang normand, jeté dans la Neustrie, fut une régénération de l'antique race ; le vieux peuple

1 *Voyez* le *roman du Rou* sur l'établissement des Normands dans la Neustrie, en le comparant toujours à Guillaume de Jumiège et à Dudon de Saint-Quentin, ad ann. 951.

était abâtardi; les Scandinaves vinrent là mêler leur mâle courage, leur martiale origine, et c'est ce qui explique ces hardies conquêtes de la famille scandinave, impatiente de butin en Angleterre et en Italie.

Quelle terrible irruption dans ce lugubre dixième siècle, que celle des Hongres, peuple barbare qui se répandit comme un torrent jusqu'au fond de l'Aquitaine. Les cartulaires des abbayes nous font une triste description de ces farouches envahisseurs; ils étaient petits de taille, les épaules hautes, la figure plate, le nez épaté, les yeux ronds et terribles; ils montaient des chevaux sauvages sans selle ni étriers[1]; ils portaient de longues lances et des carquois pleins de flèches aiguës qui perçaient d'outre en outre les seigneurs et le menu peuple; ils ne marchaient pas régulièrement au combat, ils se précipitaient confusément, fuyaient, se ralliaient tout à coup pour surprendre les chevaliers éperdus de tant d'impétuosité. A tous ces traits on reconnaît l'origine tartare des Hongres; ils apparte-

1 *Voyez* la *Chronique de Frodoard*, ann. 930-970.

naient à ces familles d'hommes des Palus-Méotides, origine première de toutes les grandes invasions. Les Hongres ne faisaient que passer sur les terres de la Gaule; ils portaient partout la désolation; comme ils n'avaient pas un but de colonie, ils apparaissaient au peuple semblables à ces fléaux de Dieu, dont parle l'Écriture. Il faut lire les vieilles chroniques du midi de la France pour se faire une juste idée de ces ravages des Hongres, plus formidables encore que les Sarrasins et les Normands [1]. La terreur était partout, les populations fuyaient à leur présence, on cachait les trésors de la contrée; et le grand pouvoir des hommes d'armes, la suprématie des forts sur les faibles, vint précisément de la protection qu'ils accordèrent alors aux serfs lâches et aux couards qui fuyaient; quand Robert ou Hugues, braves comtes de Paris, quand

1 Dom Bouquet, *Historiens de France*, tom. x, publie un grand nombre de chroniques dans lesquelles il est question des Hongres sauvages. Frodoard est le chroniqueur qui donne le plus de détails sur les Hongres. On s'écriait dans les litanies : « *Ab Ungarorum nos defendas jaculis!* » En 937 ils ravagèrent l'Italie jusqu'à Bénévent et Capoue. Muratori, *Ann. Italia.* ann. 937.

un duc d'Aquitaine marchaient à la face des envahisseurs et leur faisaient mordre la poussière, est-ce qu'ils n'étaient pas dignes de commander aux peuples? Les faibles se soumettaient au joug, parce qu'ils n'avaient pas eu le cœur assez haut pour manier l'épée et défendre le territoire envahi! La terre devait appartenir à l'homme fort, le fief était le prix du succès; l'homme lâche et couard était voué à la servitude. Il en est toujours ainsi aux époques d'invasion : quand il faut offrir sa poitrine à l'ennemi, ce sont les plus braves qui commandent. Cette pensée explique la féodalité et le servage!

CHAPITRE III.

FAMILLES FÉODALES.

Confusion des fiefs. — Duché de France. — Comté de Paris. — Duché d'Aquitaine. — Comtés de Poitiers, — D'Auvergne, — De Gascogne, — De Toulouse. — Marquisat de Septimanie. — Royaumes de Provence, — De Bourgogne. — Comté de Bourgogne. — Duché de Normandie. — Comté d'Anjou. — Duché et comté de Bretagne. — Comtés de Flandre, — De Hainault, — De Vermandois, — De Champagne, — De Blois.

DIXIÈME SIÈCLE.

La hiérarchie féodale, les droits et les devoirs qui constituaient le régime des fiefs, n'existaient point encore au milieu de ce dixième siècle, époque confuse, désordonnée. On ne trouvait point établi ce système de vas-

selage et de suzeraineté, de protection et d'obéissance, qui domina la forte et grande féodalité du douzième et du treizième siècle; c'était tout l'individualisme de la force : il n'y avait ni liens, ni devoirs, ni pairs, ni barons, ni plaids de justice, ni intervention de clercs; quand un seigneur possédait une terre, il levait ses hommes, les convoquait sous sa bannière, et s'il s'en trouvait un assez fort parmi eux pour se proclamer indépendant, il s'affranchissait de l'obéissance envers son supérieur; son droit résultait de sa puissance. De là cette multitude de petits seigneurs qui possédaient des tours élancées au milieu même des grands fiefs, nids d'aigles dans les montagnes, tels que les sires du Puiset et de Montmorency, de Montfort ou de Corbeil; ils ne reconnaissaient aucun supérieur dans l'ordre des fiefs; ils ne se soumettaient qu'à la violence victorieuse; c'était l'absence de tout droit public : le roi n'était que le chef militaire, comme aux vieilles forêts germaniques [1].

1 Ducange, v° *Feuda*. Voyez aussi l'œuvre immense de Vaissète, *Histoire du Languedoc*, tom. II, Appendix. Depuis Charles le Chauve, tout homme libre avait le droit de choisir

Au centre de ce système désordonné se trouvaient le duché de France et le comté de Paris; ils étaient au pouvoir d'une famille d'hommes forts, dont j'aurai plus tard à suivre la généalogie. Le duché de France embrassait toutes les terres qu'arrosent la Seine, l'Oise et la Marne, depuis Corbeil jusqu'à Pontoise, Vernon et Chartres, pays essentiellement féodaux, avec leurs châteaux de comtes et d'évêques. Le duché de France comprenait la vieille cité de Paris, flanquée de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Germain-l'Auxerrois, largement fortifiées de grosses murailles jusqu'à Sainte-Geneviève, sur la hauteur; et à quelques lieues sur la Seine, Saint-Denis, antique abbaye, noblement privilégiée déjà même sous le roi Dagobert, au temps du digne argentier et orfévre saint Éloi, si renommé par ses incrustations de perles ou escarboucles sur les missels enluminés de miniatures et ornés de beaux fermoirs. Le duc de France, le comte de Paris, commandaient à une multitude d'hommes

son seigneur à son gré : *Volumus ut unusquique homo liber in nostro regno, seniorem qualem voluerit in nobis et in nostris fidelibus recipiat.* Cap. Carol. calv. A. D. 877. Baluze, t. II.

d'armes insubordonnés souvent dans les batailles. Qui ne connaissait les sires de Corbeil, les comtes Robert de Brie ou les Thibault de Chartres, éclatans de fer sous leurs bannières et gonfanons? Ces féodaux ne suivaient la race de Robert le Fort que parce qu'ils en reconnaissaient la supériorité de courage et d'énergie. Il y avait aussi une sorte de respect pour les races, vieux souvenirs de la Germanie: quand une famille s'était illustrée pendant plusieurs générations, elle réunissait autour d'elle de braves et dignes suivans d'armes, les fils courageux de ces fidèles des forêts germaniques dont parle Tacite [1].

Le duché de Bourgogne, qu'il ne faut pas confondre avec le royaume du même nom, était aux mains de la famille de Hugues le Grand, comte de Paris; il comprenait la pro-

[1] L'empereur Charles le Chauve me paraît le grand organisateur de la féodalité; il cherche à lui imposer des lois: *Volumus ut cujuscumque nostrum homo in cujuscumque regno sit, cum seniore suo in hostem vel aliis suis utilitatibus pergat.* Capit. Charles le Chauve, A. D. 877. *Voyez* également, sur la géographie du comté de Paris et du duché de France, doms Félibien et Lobineau dans leur grande Histoire de Paris, si grossièrement exploitée par les modernes.

vince de Bourgogne telle qu'elle fut possédée plus tard. Hugues le Grand en avait reçu l'investiture de Louis d'Outre-Mer, l'un des fils des Carlovingiens. Le comté de Bourgogne était resté dans la race germanique; Hugues le Noir, fils de Richard le Justicier, duc de Bourgogne, qui gît couché aux marbres de Ratisbonne avec son faucon au poing et sa tête couronnée de fer, possédait le comté de Bourgogne, et puis Létalde, comte de Mâcon et de Besançon, le vaillant homme d'armes, lui succéda[1]. Grand épouseur de femmes, les liens du mariage ne le retenaient en rien : le voilà donc qui prend pour noble dame Ermengarde; il brise ces noces, il se fait l'époux dur et barbare de Richilde aux beaux cheveux, comme le disent les chroniques; ils étaient si longs que ses blondes tresses lui servaient à essuyer ses pieds, plus blancs que la neige qui couvrait le donjon des châteaux au temps d'hiver. Richilde ne suffit pas à l'impétueux comte de Bourgogne, et il prit

1 Hugues le Noir mourut en 952; Létalde en 965. *Art de vérifier les Dates*, tom. II.

pour troisième femme Berthe, doux nom du moyen âge; car combien ne fut pas célèbre dans les *chansons de Geste* la Berthe aux grands pieds ! ne la voyez-vous pas, la reine Pédauque, aux parvis des cathédrales [1] ?

La race de Roll ou de Rollon était fortement consolidée en Normandie; le chef des Scandinaves avait d'abord fait sa mie de Pope, fille du comte Bélengier; puis il épousa Giselle, la fille de Charles le Simple. A cette époque il n'y avait aucun caractère de sainteté pour le mariage, et ce fut la puissance catholique des papes qui rappela parmi ces barbares les magnifiques lois d'égalité dans la mystérieuse union de l'homme et de la femme; Roll reprit ensuite Pope, il en eut deux enfans; l'un fut Guillaume I^er^, dit *Longue Épée*, brave duc,

1 La tradition de Berthe est une des plus douces légendes du moyen âge. Le vieux proverbe : « Au temps où la reine Berthe filait » est de toute antiquité ; on croit que la statue de la reine Pédauque, de nos cathédrales, est la représentation de la Berthe aux grands pieds. Il existe plusieurs manuscrits de la chanson de *Berte aus grans piés*, Bibliothèque du roi; le plus complet est au fonds du roi, n° 7188. On lit à la fin du poëme : « *Ci fine de Berte aus grans piés et commence de son fils Challemaine qui fu emperieres de Rome.* » M. P. PARIS, préface.

qui pourfendit les Bretons de sa grande épée; l'autre fut Héloïse, qui épousa Guillaume, comte de Poitou, surnommé *Tête d'Étoupe,* car il avait un esprit fort léger, et rieur avec les chanteurs, trouvères et troubadours. A Guillaume Longue Épée succéda Richard sans Peur; quel noble titre dans ce temps de fierté et de prouesses chevaleresques! Les ducs de Normandie étaient des plus vaillans et des mieux éprouvés aux batailles [1].

En quelles mains était alors la Bretagne? Louis le Débonnaire avait établi un duc, du nom de Nominoë. A peine revêtu de la couronne ducale dans la ville de Nantes, Nominoë prend le titre de roi, car à cette époque ce titre n'avait qu'une valeur féodale; des races le prenaient, le quittaient, puis le reprenaient encore. Érispoé lui succède; il est sacré, et le voilà frappé de mort par un cousin du nom de Salomon; c'est tout un drame; Sa-

1 La Normandie forma pendant un siècle une véritable colonie danoise; on parlait danois à Lisieux : *Bajocassensis frequentiùs Daciscâ eloquentiâ utitur.* (Dudo S. Quentin, lib. III.) Vace dit la même chose : « Les mœurs de Normandie étoient belliqueuses et conquérantes. » *Voyez* le *Roman du Rou*, vers 3570.

lomon a les yeux crevés, le sol breton est morcelé en seigneuries féodales, parmi lesquelles brillent surtout les comtés de Rennes et de Vannes; les Normands se précipitent sur la Bretagne, et la rattachent à la suzeraineté de Rollon. Nouvelle révolution sous Guillaume Longue Épée; la race bretonne se réveille, la voilà tout entière levée en masse sous Alain à la barbe torse, car il avait une barbe longue et retroussée par des chaînons de fer jusque dehors de la visière de son casque. Ce fut à Nantes qu'Alain établit le siége de son pouvoir; il y était campé pour repousser les Normands de toutes les marches de Bretagne[1].

Le comté d'Anjou, au-delà de la Mayenne, obéissait à la race demi-barbare des Foulques; contemplez en l'église d'Angers ce Foulques le Roux avec ses cheveux presque rouges qu'il bouclait sur ses épaules; il eut pour fils Foulques, dit *le Bon*, qui dédaignait les arts de la guerre, l'exercice de la lance et de l'épée. N'oublions pas le brave Geoffroi Ier, surnommé Grisgonelle, à cause de sa cotte

1 *Cronic. Nannetens.* Dom BOUQUET, *Historiens de France* tom. VII, pag. 218.

d'armes toute grise et de son sac de pénitent en toile grisonnante aussi ; il fut le père de Foulques le Noir, l'intrépide pèlerin de la Terre-Sainte. Cette sauvage race des Foulques commandait à de belles et grandes cités au-delà de la Mayenne ; elle prit une grande part à tous les événemens du dixième siècle. Les trouvères et les troubadours diront bientôt les aventures de Foulques le Noir, le pèlerin repentant de ses meurtres et pillages[1].

Au nord se déployait le comté de Flandre. Vous rapporterai-je l'histoire de ce brave et simple chevalier du nom de Baudouin, dit *Bras de Fer*, qui enleva Judith, fille de Charles le Chauve ? Les deux amans parcoururent les terres de France et d'Angleterre ; puis ils obtinrent grâce de l'empereur, et ce fut à l'intervention du pape Nicolas qu'ils durent leur retour en bienveillance auprès de Charles le Chauve. Baudouin eut en dot les terres plantureuses de la Flandre ; pauvre chevalier, il se vit maître de tout le beau pays sis entre la

1 Les chroniques d'Anjou sont les plus curieux monumens du moyen âge : elles forment comme une grande épopée. *Voyez* l'édition de 1580.

Somme et l'Escaut. Le fils de Baudouin et de Judith, né dans leurs courses lointaines, fut chauve dès l'enfance[1]; quand il mit sur son chef la couronne de comte, ce Baudouin II, tout faible qu'il était, se montra inflexible, inexorable comme les durs barons; il fit assassiner Foulques, archevêque de Reims, et mourut dans l'impénitence finale. Voici la vie du comte Arnould II, le tricheur et traître : il tendit des embûches à Guillaume Longue Épée, duc de Normandie, et le fit frapper à travers sa cotte de mailles. Les comtés de Hainault et de Vermandois, enclavés dans la Flandre, dépendaient de Reynier Ier, au long col; car les surnoms alors étaient la distinction et le titre de tous ces intrépides barons. Ils ne connaissaient d'autres mérites que les qualités physiques, la force, la faiblesse, la beauté ou la laideur. Qui aurait cherché une idée morale dans cette vie de combats et de grands chemins!

L'origine des comtes de Champagne et de Blois était noble. Il y avait en Vermandois

1 *Art de vérifier les Dates*, par les Bénédictins, t. III, in-4°.

un riche et puissant chevalier du nom de Robert ; il était fils cadet de comte, et comme il n'avait pas de patrimoine, il partit à la tête d'une forte bataille de lances ; bâtards et cadets de races ne devaient-ils pas chercher état ? Le voilà qui arrive devant Troyes, au pouvoir de l'évêque ; il ne fut pas difficile au chevalier couvert de fer d'expulser le faible clerc d'église ; Robert, maître de Troyes, fut admis à l'hommage comme comte de Champagne. Quant aux comtes de Blois, de la seconde lignée, ils reçurent les fiefs par mariage : un pauvre sire, nommé Thibault, épousa Richilde, fille de Robert le Fort, et reçut pour dot le comté de Blois ; il advint donc ce fief à Thibault I^er^, dit *le Tricheur*, prince aussi rusé que la race normande ; il se fit octroyer les comtés de Tours et de Chartres en récompense de mille bons tours qu'il joua aux comtes de Champagne dans leurs différends avec la France[1].

La famille féodale du midi des Gaules

1 « Tableau et succession chronologique des principaux fiefs immédiats qui ne tenoient plus à la couronne que par le service de l'ost et du plaid », par l'abbé de Camps, Mss de la Bibliothèque royale (règne de Hugues Capet), t. II, de 950 à 987.

comptait d'abord les ducs d'Aquitaine, comte de Poitiers et d'Auvergne. Sous la deuxième race, toute l'Aquitaine obéissait à un roi; dans les troubles des faibles descendans des Carlovingiens, la race des comtes d'Auvergne reçut l'investiture de l'Aquitaine. Guillaume fut le premier duc; pieux seigneur, il accabla l'Église de dons, et fonda la plupart des monastères qui abritaient les serfs aux déserts du Midi, dans les campagnes ravagées par les Sarrasins. Cette famille vint s'éteindre dans la race bâtarde d'Ébles, qui prit la couronne ducale en l'église de Poitiers; le fils d'Ébles fut Guillaume III, surnommé *Tête d'Étoupe*, à cause de la légèreté extrême de son caractère. Ce fut toujours joie aux cours plénières d'Aquitaine quand les troubadours venaient dire les grandes prouesses, et la tête de Guillaume s'enflammait aux amours comme l'étoupe au flambeau; le duc d'Aquitaine commandait à ces populations joyeuses et légères, antipathiques à la race des Francs [1].

1 Dom Vaissète est toujours la grande autorité qu'il faut consulter pour tout ce qui touche l'histoire du midi de la France. *Voyez* sur les ducs d'Aquitaine, tom. 1, aux preuves.

Qui pourrait suivre l'obscure généalogie des ducs de Gascogne, si célèbres dans la seconde race? Ils étaient d'une origine de peuple; ce fut dans la montagne que Sanches, surnommé *Mitarra*, reçut les acclamations solennelles des hommes d'armes et des bergers grossiers des Pyrénées; il fixa sa résidence à Bordeaux, cité tout épiscopale. Les comtes de Gascogne se divisèrent en deux lignées : l'une reçut le comté de Fesenzac[1], et l'autre, sous le nom également de Garcie, comte d'Astarac, obtint le duché de Gascogne. Ce fut aussi la race visigothe qui devint l'origine des comtes de Toulouse, marquis de Septimanie. Ces deux grands fiefs, unis d'abord sous les Bernard et les Bérenger, se divisèrent pour former le comté de Toulouse, illustré par les Raymond, de la race méridionale, nobles chevaliers aux croisades; tandis que le marquisat de Septimanie passait aux noms germaniques des Sunifred Aledran, car alors la race du Rhin possédait de grands domaines au midi des

1 Elle est, selon une généalogie contestée, l'origine des Montesquiou. Voyez *Gazette de France*, 14 novembre 1777.

Gaules, et le royaume d'Arles même. Raymond Pons était comte de Toulouse, bouillant envahisseur qui réunit à son comté l'Aquitaine et l'Auvergne, plantureux domaines qu'il divisa entre ses enfans; il avait hérité également du marquisat de Septimanie, d'où naquit cette grande puissance des comtes de Toulouse, si retentissante dans les annales de la féodalité du Midi; nobles comtes si nationaux qu'il fallut une cruelle invasion des barons francs pour les arracher à l'enthousiasme et au dévouement des peuples méridionaux [1].

La race germanique avait fondé les royaumes de Provence et de Bourgogne; dans l'étrange confusion de toutes les monarchies, les comtes d'Arles furent un moment rois de Bourgogne et de Provence; Arles, ville romaine, remplit un grand rôle au moyen âge; elle eut même ses rois, et les chartres de Rodolphe portaient le titre de roi d'Arles et de la Bourgogne transjurane [2]; la couronne de Provence brillait aussi

1 *Voyez* les croisades des Albigeois dans mon *Philippe-Auguste*, tom. IV; et dom Vaissète, l'historien spécial des races du Midi, tom. I et II.

2 Dom Vaissète, Preuves, tom. I; *Art de vérifier les Dates*, tom. III.

à leur front. Rien ne fut plus mobile alors que tous ces titres dans la race méridionale, à l'imagination ardente ; on vit une confusion, un pêle-mêle de terres, de tenures et de fiefs ; il serait impossible de décrire l'histoire régulière de toutes ces familles qui se confondaient sans cesse ; et encore, dans ces races bouleversées les unes sur les autres, il n'y avait pas une hiérarchie constante, une puissance souveraine incontestée. La féodalité régulière n'était point née encore ; il n'y avait ni devoirs ni obéissance ; chaque possesseur d'une terre, d'un château, d'une tour, exerçait le droit de la force ; il courait sur ses voisins plus faibles, sur les marchands, les juifs, et même sur le moutier, riche des dons et des manses abbatiales.

Il n'y avait pas de système, mais une anarchie complète, absolue ; aucun lien de protection n'existait pour maintenir les terres et les personnes dans des devoirs respectifs ; c'était l'indépendance individuelle à son plus haut point d'égoïsme et d'isolement. L'aspect de la société n'offrait qu'une vaste solitude, ici là troublée par les cris d'armes et le pas re-

doublé des chevaux bardés de fer : entendez-vous ce retentissement du cor sur la haute tour? Le seigneur de Corbeil, du Puiset ou de Montlhéry se met en marche; il est suivi d'une centaine de lances serrées : où va-t-il donc dans ce taillis épais qui mène au péage ou à la foire du voisinage[1]? Ses yeux jettent le feu de la convoitise sur le riche convoi du marchand qui se rend au landit de Saint-Denis en France; peut-être aussi le comte, au regard farouche, va-t-il venger une injure, ou arracher un fief du voisinage, une terre, un village qui n'est pas en sa foi. Voyez-vous la flamme qui s'élève en longs tourbillons sur les moutiers et abbayes? voyez-vous les dalles de l'église envahie jusqu'au baptistère? Que faire contre le terrible seigneur? quelle suzeraineté voudra-t-il reconnaître? quel étendard saluera-t-il dans sa sauvage indépendance, alors que les comtes épuisent la coupe des festins et mènent leurs chevaux boire aux saintes eaux de l'abbaye? Hélas! il n'est aucun frein,

1 Au règne même de Louis VII, on voit Suger assiéger le château de Montmorency, à deux lieues de Paris. Anonyme, *Vita Suggeri*, ad ann. 1142.

aucun supérieur dans l'ordre de suzeraineté; la force seule peut se faire respecter, ou bien encore cette grande excommunication, salutaire loi d'ordre moral, qui comprimait la férocité du seigneur tenancier! Le dixième siècle est l'époque de la plus profonde anarchie féodale; il n'y a aucun lien, aucun ordre politique; les rapports du vassal avec le suzerain ne sont pas régularisés encore. Autant de terres, autant de seigneurs! autant de tours, autant de maîtres qui croisent l'épée ou se frappent de leurs masses d'armes!

CHAPITRE IV.

MOEURS. — USAGES. — HABITUDES DE LA SOCIÉTÉ.

Vie des seigneurs aux châteaux. — Les femmes. — Les clercs. — Les abbayes. — Système de protection. — Le serf. — Le moine. — Les opinions. — Tristesse du dixième siècle. — Appréhension de la fin du monde et de l'an mil.

DIXIÈME SIÈCLE.

Ils étaient toujours aux champs de guerre, les indomptables seigneurs du dixième siècle! Ils y marchaient dans le temps d'hiver, quand la neige couvrait les forêts de chênes ou les sapins qui se balancent sur les Vosges et le Jura; ils y marchaient quand le printemps ou-

vrait les fleurs aux petits oiseaux, comme le dit le *lai* de Marie de France. La condition de tout homme fort qui avait du cœur et de nobles entrailles, c'étaient les batailles; il n'en était pas d'autre; peu de comtes ou vicomtes restaient aux lits amollis sous le toit des châteaux; le foyer était bon pour les femmes et les faibles enfans, dont le bras fragile ne pouvait soutenir l'épée [1]. De temps à autre, quand le butin était bien lourd, la main bien fatiguée, les chevaux tout harassés de sueur et de sang, on s'en revenait au château à travers les précipices, les rochers; on suivait les sentiers inconnus qui menaient à la haute demeure suspendue à la cime des monts, après qu'on avait franchi l'escalier péniblement creusé dans le granit qui soutenait les poternes.

Les châteaux du dixième siècle n'avaient rien d'élégant comme les ogives du treizième

1 Les chroniques et les chansons de Geste ne parlent jamais que des expéditions des seigneurs ; elles s'occupent à peine de la vie intérieure ; l'église et les batailles, voilà toute leur préoccupation. *Voyez* tom. x de dom BOUQUET, *Historiens de France*, et BRÉQUIGNY, Collect. de chartres et diplômes, tom. I.

siècle, ce système de cintres, de vitraux, de portails armoriés. Les débris féodaux de cette primitive époque sont rares; ils étaient hardiment situés sur des hauteurs inaccessibles; les tours fortement cimentées que les Romains avaient jetées ici là, quand les légions campaient dans les Gaules, avaient servi de base à de nouvelles fortifications; les vieux nids de l'aigle de Rome que le centurion faisait construire pour son poste militaire, servaient alors de refuge au féodal [1]. Souvent un torrent, une rivière, un fleuve, coulaient impétueux à leur pied, comme le Rhin et le Rhône, où se mirent encore les anciennes ruines; le château était un mélange de pierres fortes et pointues, de rochers cimentés par la chaux et le grès de la montagne; les murailles en étaient hautes, épaisses; les tours carrées; partout des mangonneaux pour décocher la pierre de l'arbalète et la flèche de l'arc. L'intérieur de l'habitation était sombre; à peine quelques ouvertures pratiquées aux murailles laissaient pénétrer

1 Il en est des châteaux du moyen âge comme des églises; ils sont presque tous construits sur des ruines romaines. *Voy.* la préface du tome x de dom BOUQUET, *Hist. de France.*

la clarté du soleil [1]; une salle d'armes, décorée des dépouilles de guerre ou des conquêtes de la forêt, formait le centre de l'habitation du seigneur. Là, dans les festins de l'hiver, circulait la coupe ou le hanap à la ronde, quand les vœux de batailles se faisaient sur le paon aux jours de fête; on devisait sur les projets de pillage des marchands, conquêtes de fiefs, invasions de manses abbatiales et de celliers monastiques.

Dans les tourelles étaient l'oratoire, le lit de repos du seigneur et de la châtelaine, et plus bas la salle commune où les servans d'armes habitaient sous l'hospitalité du château; presque toujours une grotte profonde percée à vif servait de souterrain, et les traditions des serfs et des vilains de la cité voisine racontaient les lamentables histoires des crimes du seigneur. Hélas! Dieu nous préserve de cet infernal repaire où des chaînes se faisaient entendre; bruit fatal, quand, à la sombre clarté

1 Les plus anciens manuscrits à miniatures reproduisent les châteaux ceints de deux tours à créneaux; le P. Montfaucon, qui a donné deux monumens du dixième siècle, les représente aussi dans ces formes toutes grossières, tom. I, planche 1re.

de la lune, on voyait se promener les spectres couverts de linceuls, secouant leurs anneaux de fer vieux de quelques siècles! Ces traditions, le voyageur les aime encore aux bords du Rhin, lorsque la forteresse d'Erbestein paraît comme suspendue sur la roche, parmi ces ruines où sifflent le vent et le cri aigu de l'oiseau de nuit[1]!

Dans ces châteaux de la montagne la famille féodale vivait avec ses serfs, ses hommes de *poeste* et ses servans d'armes; l'habitude des batailles imprimait un caractère farouche, même à cette vie intime. Dans le peu de momens que le sire châtelain restait à demeure, son délassement était la chasse aux bêtes fauves dans la forêt; les sangliers, les loups, peuplaient les taillis, les bois touffus, et les légendes les plus sauvages racontaient les exploits du seigneur dans ces longues chasses où, l'épieu en main, et suivi de ses lévriers, il se prenait corps à corps avec le

1 Je visitais ces ruines en 1837, à l'approche de la nuit, quand les corneilles battaient la tour de leurs ailes noires; je ne comprends pas un voyage aux bords du Rhin sans ce pèlerinage aux vieux châteaux des sept montagnes.

loup furieux et l'étranglait dans ses bras armés de gantelets, comme le Pépin des chroniques qui étouffa le lion à la longue crinière, en la cour plénière des rois chevelus. La chevalerie et le culte de la Vierge n'avaient point encore exalté la condition des femmes; elles vivaient aux châteaux, occupées à quelques ouvrages de main, à la broderie surtout, qui retraçait les grands événemens, ainsi que nous le conserve la tapisserie de la conquête[1]; elles élevaient leurs enfans dans la crainte de leur seigneur. Comme la sainteté du mariage n'était point respectée, souvent le comte répudiait, reprenait, puis délaissait encore la chaste épouse de son cœur, qui allait cacher sa douleur dans les monastères[2]. Un chapelain était aussi au foyer pour réciter de longues prières, les offices du matin et du

1 Le P. Montfaucon a publié les plus anciennes tapisseries avec un soin et une exactitude minutieuse. *Monumens de la Monarchie française*, tom. I. Il y a plus d'art dans les publications modernes, mais le calque contemporain est moins parfait.

2 C'est un des caractères les plus odieux de la famille au moyen âge. *Voyez* Chronique de Frodoard au dixième siècle, et celle de Raoul Glaber : les seigneurs délaissent de chastes et pauvres épouses. *Art de vérifier les Dates*, tom. II et III.

soir, aux hommes d'armes, aux serfs, aux servans de corps qui défendaient le château, dans les jours de batailles, derrière les murailles et mangonneaux.

Les clercs n'avaient pas une condition plus paisible : le monastère n'était pas une retraite à l'abri des grands orages de la vie et des irruptions de l'homme de guerre; dans les cruelles invasions des neuvième et dixième siècles, les Hongres, les Normands, s'attaquaient spécialement aux monastères et abbayes; ils pillaient les reliquaires, ravageaient les maisons abbatiales ; menacés par tant de calamités, les saints religieux poussaient des gémissemens et fuyaient au loin jusque dans le souterrain de la campagne ; que d'églises détruites! Souvent les riches abbayes se rachetaient, par des sacrifices d'argent, de la désolation et du meurtre; que pouvaient-elles opposer à ces terribles adversaires? les barbares mécréans ne craignaient pas l'excommunication, ils ne respectaient ni la croix sainte ni les immunités; que faire? la plupart des monastères s'étaient donc placés sous la protection d'un vicomte féodal qui en de-

venait comme le défenseur, l'avocat et le maître [1]; on lui payait une somme d'argent pour la défense de l'église; il s'asseyait dans les stalles du chœur et chantait matines comme les chanoines; son gonfanon pendait sur l'autel; le monastère lui concédait souvent une terre, et quelquefois le brutal seigneur, sans tenir compte de la sainteté du lieu, du baptistère et de l'autel sacré, s'emparait de tous les revenus du monastère et les dépensait dans les festins: une multitude d'abbayes étaient ainsi tombées sous la main des hommes d'armes, qui en avaient chassé les pieux serviteurs; ils avaient changé leur protectorat en usurpation. La puissance monastique n'était point encore parvenue, comme au onzième siècle, à toute sa splendeur, à toute son énergie; les grands ordres de saint Benoît n'avaient pas pris leur développement et leur vaste organisation sociale.

Cependant, au milieu de ce pillage incessant

1 DUCANGE, v° *Advocat.*, *Defensor*, donne d'admirables détails sur les fonctions des défenseurs et protecteurs des églises. *Voyez* aussi la préface du tom II des *Historiens de France* de dom BOUQUET, pag. 184, et une Dissertation spéciale de l'abbé de Camps, *Cartul.* Mss, tom. I.

des biens de l'Église, les fondations de mort et des vœux de prières venaient grandir la richesse des monastères; ici l'abbé recevait une forêt bien boisée, là une rivière, des moulins à eau, des fours communs, une riche prairie. Il y avait un échange continuel entre la féodalité et l'Église, entre l'homme d'armes et le clerc. Lorsque le feu de la vie était au cœur du baron, il envahissait les biens du monastère; il n'avait point à la pensée le châtiment; il ne voyait pas la puissance de Dieu, le jugement dernier, et le Christ paraissant en sa colère. Quand la mort s'avançait pour glacer ses membres, alors, étendu sur la cendre, le féodal léguait au moutier du voisinage toutes ses terres, son argent monnayé[1]; une messe journalière venait rappeler les bienfaits du baron repentant, car il n'était point mort en impénitence finale. On transcrivait sur l'obituaire de l'abbaye la

1 On voit même des restitutions pendant la force de la vie; en voici plusieurs exemples: « *Charta quâ Ricardus, Normanorum princeps, in placito restituit sancti Dyonisii monasterio Britnevallum in pago Tellam, etc.* » 18 mars 968. *Voyez* aussi: *Notitia restitutionis terrarum in pago Massiliensis monasterio sanct. Victor.* (*Gallia. christian.*) tom. I, pag. 188. — BRÉQUIGNY, tome I.

chartre de donation. Que de sinistres histoires sur le comte farouche qui était mort dans l'impénitence finale! Voyez-vous ces feux de l'enfer qui le dévorent! ces diables qui l'enlacent de leur queue brûlante? voilà la peine des barons morts déconfès, voilà ce qu'il advient aux pillards d'églises!

Il n'existait pas de vie bourgeoise et libre, à parler exactement; si quelques cités du Midi avaient conservé les vestiges de l'administration romaine et des municipes, la plupart des cités du Nord dépendaient d'une seigneurie; les habitans étaient serfs des hommes d'armes ou des clercs, et cette situation s'explique par la protection qu'ils trouvaient dans l'église ou sous la lance du seigneur. Les bourgeois, faibles et désarmés, ne pouvaient se défendre contre les Hongres et les Normands; que faisaient-ils alors? ils invoquaient l'appui des Francs vigoureux et des barons, qui avaient du cœur et le bras fort. Quand ils se reconnaissaient serfs d'église, c'est que l'excommunication était une force morale, et que plus d'un baron s'arrêtait plein d'effroi sur les limites de la terre bénite; quand ils se faisaient serfs féodaux, c'est

qu'ils étaient assez couards pour fuir devant les Hongres, les Sarrasins et les Normands. D'autres encore préféraient la chape de chanoine à la cotte de mailles et au fort haubert. Il n'y avait pas précisément d'habitans libres, pas plus qu'il n'y avait d'alleuds et de terres absolument affranchies à la fin de la deuxième race [1]. L'empire de la force dominait, la bourgeoisie était presque inconnue; on ignorait absolument cette situation mixte entre la noblesse hautaine et la servitude absolue. Il y avait des bourgs, des cités, soumis à des dominations particulières, et ces dominations n'appartenaient qu'aux évêques qui excommuniaient, ou aux hommes d'armes qui savaient manier l'épée.

Le servage était la condition commune de la campagne; chaque terre avait ses serfs, les reins nus ou couverts de bure, qui s'occupaient des travaux d'agriculture; quelques-unes des méthodes d'irrigation des Gaules

1 DUCANGE, v° *Recommandatio*, *Potestat*. Voici comment l'admirable Ducange définit le serf: *Homo potestatis, non nobilis ita nuncupantur, quod in potestate domini sunt : opponuntur viris nobilibus.*

et de la vieille Rome étaient connues encore; les religieux de Saint-Benoît enseignaient l'art de tracer les sillons, d'ensemencer la terre aux époques régulières, quand les barbares ne les obligeaient point de fuir. Hélas! le territoire, presque partout couvert de forêts, n'offrait pas des produits assez abondans pour nourrir les populations éparses; souvent l'affreuse famine venait décimer les multitudes: quand on lit les vieilles chroniques, on est douloureusement frappé du triste aspect du peuple; des famines horribles déchiraient ses entrailles; quels effrayans tableaux que ces populations qui broutent l'herbe des champs, lorsque les vents et l'orage ont abîmé la récolte[1]! Les chroniqueurs se complaisent dans la description de ces affreux tableaux; ils les multiplient à côté des phénomènes célestes, de ces merveilleux récits sur les monstres étranges qui venaient effrayer par leur apparition la piété solitaire des religieux. Tantôt c'était un homme à la haute

1 *Voyez* les *Chroniques de Frodoard*, de *Raoul Glaber*, aux années 950-970 : elles font d'horribles descriptions de la famine; Dom Bouquet, *Histor. de France*, tom. x.

stature, aux pieds de bouc, avec la queue d'un serpent, qui jetait des flammes bleuâtres; tantôt un veau à trois têtes, un lion qui portait une houppe sur sa crinière échevelée, des pieds d'homme et des plumes de coq, formes horribles que la solitude enfantait dans l'imagination assombrie des religieux [1].

Quand la prière de minuit sonnait, le solitaire, qui se levait de son grabat pour prier, devait voir mille figures étranges, alors que le vent sifflait dans les châssis de son ermitage au désert; s'il jetait les yeux au firmament couvert d'étoiles, ce ciel tout scintillant, ces feux qui filaient dans l'horizon rougi, ces formes qui se jouaient dans l'air, ces nuages de sang, ces gouttes pesantes de l'orage, le cri de ces mille voix inconnues que la tempête soulève quand elle vient battre les arbres antiques, les rochers sillonnés [2], et ces tours

1 *Voyez* les *Annales de Mabillon*, tom. III, pag. 594, n° 6. Il y a un traité tout spécial d'Abbon, moine de Fleury, pour constater que les caractères de l'apparition de l'antechrist ne se sont point produits encore. MARTENNE, *ampliss. Collect.* tom. IV, pag. 860.

2 Adhémar de Chabanais et le moine Glaber sont de tous

isolées, tout devait jeter la terreur la plus sombre dans l'âme des religieux; puis la lecture de l'*Apocalypse*, le souvenir de ces plaies mystiques, de ces sceaux sacrés, de ces chevaux amaigris, donnait un sens mystérieux à toutes ces formes bizarres et sinistres dans la tempête; quels tristes pronostics tirent les frères agenouillés devant ces phénomènes qui effraient leur imagination! Il y a une indicible terreur dans la chronique; la société est soumise à tant de fléaux divers, qu'un cri déchirant semble partout s'élever pour prier Dieu de suspendre les malheurs qui accablent l'espèce humaine; de là ces hymnes qui retentissaient déjà dans les églises antiques, ces psaumes de miséricorde qui remuent si mélancoliquement l'âme brisée par la douleur!

Dans cette confusion de toutes les idées, dans cette absence de tous les principes, il eût été inutile de rechercher les droits de propriété, les rapports de justice et de devoirs

les chroniqueurs ceux qui aiment le plus à s'arrêter aux prodiges, 970-1050.

parmi les hommes ; la terre était en quelque sorte le droit du premier occupant. Où marche cette épaisse nuée de lances ? où vont ces hommes de fer ? Ils s'emparent violemment de ce bourg, de cette cité ; ils se partagent les habitans, et dispersent les serfs dans la campagne ; ils tirent au cordeau la terre entre les braves compagnons qui les ont suivis ; leur droit, c'est la conquête ; leur titre, la force de leurs bras ; ils s'établissent là comme les maîtres et suzerains. La propriété, l'état des personnes, les idées du droit romain, n'avaient point encore pénétré dans la société ; la législation prévoyante des capitulaires avait disparu du milieu des peuples. Qu'était devenue l'administration suprême de Charlemagne ? et ces *missi dominici* qui allaient par les provinces proclamer l'autorité du grand empereur ! Tout était usurpation dans l'organisation sociale ; il n'y avait aucune puissance respectée, aucun principe incontestable ; la propriété n'était plus un droit, l'administration une hiérarchie ; tout allait par la force, et la confusion était comme l'état normal du peuple. Il n'y avait qu'une distinc-

tion bien admise, l'homme d'armes et le serf; l'un, au cœur haut, aux entrailles belliqueuses, appelé aux expéditions aventureuses ou à l'emploi de la violence; l'autre attaché à la terre comme la chaîne de la vieille tour était liée au pont-levis qui se baissait devant le seigneur revenant de la guerre; l'esprit local était dans la classe serve et l'homme de poeste[1], le sentiment hardi était, au contraire, le caractère distinct de l'homme d'armes; le manoir n'était rien pour lui: «Compagnons des batailles, le clairon sonne, il faut aller conquérir les terres éloignées!» et l'on voyait ces braves et forts chevaliers partir en pèlerins pour leurs expéditions lointaines. Le serf avait l'esprit du clocher et du sol; le Franc avait trop de sang généreux dans les veines pour vivre et mourir dans la tour de pierre et sur un lit mollet.

1 Le droit féodal ne fut fixé que postérieurement comme législation. Les établi-semens des barons et des chevaliers à Jérusalem sont, selon moi, le premier acte complet de la législation des fiefs: ils sont de la fin du onzième siècle. Les capitulaires n'étaient plus exécutés au dixième siècle. Voir DUCANGE, v° *Feudum*.

Un sentiment de douleur dominait cette société du dixième siècle; des prophéties circulaient dans les cités et manoirs sur la fin prochaine du monde, qui devait engloutir la terre, et appeler toutes les âmes au jugement dernier, devant le Seigneur aux yeux éclatans de colère. On devait entendre des voix étranges; on devait voir dans les nuages des batailles sanglantes, des chevaliers inconnus qui croiseraient le fer; des monstres devaient naître aussi dans le sein des femmes et des animaux aux formes inouïes; hélas! tous ces phénomènes avant-coureurs s'étaient produits depuis quelques années, on avait vu tout ce que les prophètes avaient annoncé dans leurs prévisions sinistres; n'étaient-ils pas venus les temps de faire pénitence? L'an mil[1], chiffre mystérieux et fatal, se pro-

1 C'est vers l'an 960 que cette opinion de la fin prochaine du monde se répandit avec une indicible rapidité. Thritème rapporte un sermon d'un ermite de Thuringe, nommé Berhnard, qui affirmait que le Seigneur lui avait révélé cette triste catastrophe. *Voyez* THRITÈME, *Cronic. Hirsaugiens.*, tome I, pag. 103. L'armée d'Othon, se trouvant en marche dans la Thuringe, fut pleine de terreur à l'aspect d'une éclipse, parce qu'elle annonçait que la fin du monde approchait. MARTENNE, *ampliss. Collect.*, tom. IV, pag. 860.

duisait à la face de toute la génération ; c'était l'époque marquée pour le cataclysme, alors que les montagnes verraient leurs flancs horriblement déchirés, la terre trembler comme la feuille qu'un vent d'automne remue, les grandes eaux se soulever comme l'Océan aux jours des tempêtes, quand les vagues se mêlent aux noires nuées du ciel. Dans cette désolation de l'univers abîmé, lorsque les gémissemens des hommes devaient se confondre avec les cris des lions et des tigres radoucis et effrayés par les funérailles du monde, alors la trompette du jugement devait se faire entendre, toutes les âmes, dans la résurrection universelle des corps, devaient se renfermer en la vallée de Josaphat, pressées et foulées par la main de Dieu. Sur cette mer de têtes, le Christ devait planer en sa gloire, les yeux courroucés; Marie, la mère de Jésus, la Vierge si pure, devait s'agenouiller devant lui pour implorer le pardon du pécheur repentant. Tout cela devait arriver l'an mil. Et maintenant comprenez-vous comment cette génération n'était préoccupée que d'une seule et même pensée : voici venir la fin du monde; im-

plorez la miséricorde de Dieu! Ainsi la vie de la société était un grand gémissement de l'homme qui s'élevait vers l'Éternel pour demander le pardon des fautes de l'humanité! Ainsi l'existence de ces familles se passait entre le baptême et l'obituaire; aucune distraction à la pensée, quelques jouissances grossières et matérielles; la chasse au son du cor retentissant, le pillage et la bataille ou l'isolement du désert. L'existence du peuple ressemblait à cette image du solitaire de la Thébaïde, toujours en face d'une croix de bois, d'une tête de mort osseuse et du sablier des heures, fatale image du temps qui fuit!

CHAPITRE V.

LÉGENDES. — CHRONIQUES. — CHANSONS DE GESTE.

Légendes de macérations, — De travail, — D'ordre, — De famille, — De morale. — Chroniques. — Récits du passé. — Chansons de Geste. — Cycle des romans de chevalerie. — Charlemagne. — La Table Ronde.

DIXIÈME SIÈCLE.

Au milieu de cette société pleine de tristesse ou d'émotions désordonnées, il était difficile de trouver des exemples de morale, des principes d'organisation politique; que demander à ces hommes d'énergie et de ba-

tailles? Que connaissaient-ils en dehors du droit du plus fort? Quand le cornet retentissant les appelait à la guerre, ils y couraient: telle était leur vie; ils n'avaient pas d'autres principes de sociabilité; ils ne voulaient pas de formes régulières. Le droit de propriété, les priviléges de la faiblesse, tout était inconnu aux vigoureux seigneurs de la terre conquise; dans quel ordre d'idées fallait-il chercher une répression à cette violence des barons? Comment reconstituer la société si fortement ébranlée par l'individualisme féodal?

Cette œuvre fut essayée par les légendes; ces récits naïfs d'une mystique et religieuse histoire appelaient incessamment les mœurs et les idées à une réforme morale. Les légendes s'emparaient de la vie obscure d'un solitaire dans le désert pour en tirer des exemples; à l'heure où le seigneur féodal, couvert de dépouilles, s'asseyait à son banquet; quand il savourait à pleine coupe le vin alors si renommé d'Orléans et de la Loire qui montait à la tête, le chapelain du château lui lisait la touchante légende d'un de ces saints ascétiques qui vivaient dans le

jeûne et la pénitence[1]. Tandis que le comte farouche se livrait au pillage, le bienheureux avait détaché sa robe de bure pour la donner aux pauvres des bourgs et des hameaux; à côté d'une existence de pilleries et de vols, la légende opposait la vie bienfaisante d'un saint que la gloire du ciel récompensait; la violence des armes, la vie active des seigneurs impitoyables, étaient refoulées en enfer, où Dieu entraînait le mécréant pour l'éternité.

Cette idée d'une peine matérielle, jetée à l'imagination grossière du seigneur, dut arrêter plus d'une mauvaise action, retenir plus d'une fois son bras prêt à se lever contre le souffreteux. La légende semblait dire aux forts et aux puissans : « La vie du ciel n'est pas à vous; une peine éternelle vous attend si vous vous abandonnez à la violence de votre bras, à l'énergie de votre courage; vous devez être le protecteur de ce qui est faible et petit»;

1 Les grandes épopées ascétiques des neuvième et dixième siècles sont celles d'*Aimoin, de Miraculis sanct. German.* Dom Bouquet, tom. VII, pag. 349. *Hildegand, vit. S. Faronis*, ibid., pag. 375. *Anonym., de Miraculis sanct. Benedict.* (*apud Duchesne script. rerum norman.*), pag. 27.

et de là cette image de la Vierge, cette puissance de l'enfant Jésus, symbole d'un grand pouvoir dans ce qu'il y a de plus doux et de plus innocent.

Quelquefois la légende était la longue histoire d'un grand labeur entrepris par un pieux moine de l'ordre de Saint-Benoît[1] : la terre était au loin inculte; elle n'offrait partout qu'un désert immense, que des forêts sauvages sans traces de la main humaine; l'homme d'armes dédaignait le labourage, la charrue qui traçait le sillon; alors ce saint, ce solitaire, mettait la main à l'œuvre; il fertilisait les champs, fécondait les campagnes; on le sanctifiait pour ses travaux! On célébrait en lui les utiles services rendus à la terre; la légende détaillait les œuvres qu'il avait entreprises, les périls auxquels il s'était

1 Telle est la légende de saint Benoît, ainsi qu'elle est rapportée par les Bollandistes, la plus admirable collection, quand on veut se donner une juste idée des mœurs et des habitudes des neuvième et dixième siècles; c'est l'étude la plus éminemment historique : je m'y suis plus profondément appliqué. Voici la meilleure édition : *Acta sanctor. etc., curâ R. P. Johannis Bollandi ac sociorum ejus.* Anvers, ann. 1642 à 1749. Voyez aussi *Act. sanct. ordin. sanct. Benedict.* par le savant et modeste Mabillon.

exposé pour enseigner l'art d'ensemencer et de produire; il avait détruit les loups et les animaux sauvages dans la forêt lointaine. La légende exaltait jusqu'aux cieux les vertus paisibles de l'agriculture, et faisait de l'anachorète l'expression du travail intelligent et fécond. Puis c'était une pauvre femme qui n'avait pour défense que sa chasteté et la prière. Dans un temps où la force ne respectait rien, où le baron hautain rejetait de sa couche une pauvre délaissée, n'était-il pas heureux qu'on plaçât au ciel, à côté de la mère de Dieu, un chœur de vierges saintes, symbole de la femme? N'était-ce pas condamner la condition humiliante où elle était réduite avant l'époque catholique et chevaleresque?

En d'autres circonstances, la légende célébrait les vertus de famille, les douceurs de la prière, les principes d'obéissance et d'ordre. Toutes ces visions, ces extases, ces poétiques histoires de miracles, ces épopées chrétiennes, se rattachaient à un principe d'abnégation, de morale et de travail. Si l'on transportait processionnellement un reliquaire; si un pieux moine parcourait les mers pour prêcher la foi en An-

gleterre, en Écosse, en Irlande, tous les épisodes de ces petits drames avaient pour objet d'élever le cœur et de fortifier les courageuses entreprises, dans un but de civiliser les mœurs, d'enseigner les vertus et la culture des terres, de substituer enfin le triomphe de la morale à la force et à la brutalité [1]. L'époque de ces légendes est surtout le dixième siècle; les moines éprouvaient le besoin de dire toutes leurs émotions, de recueillir toutes leurs pieuses histoires : l'invasion des Hongres, des Normands, des Sarrasins, les a forcés de fuir [2]; ils emportent avec eux leurs saintes reliques, comme Énée sauve avec lui les dieux d'Ilion en cendres; ces religieux, au retour de leurs courses lointaines, écrivaient à la

1 Je ne saurais trop recommander, même pour l'histoire de la science géographique, de lire dans les Bollandistes la vie des confesseurs et des martyrs, et particulièrement celle de saint Anschaire, qui visita le nord de l'Europe au neuvième siècle. J'ai analysé la vie de saint Anschaire dans un Mémoire *sur les invasions des Normands*.

2 Il existe des histoires de ces translations de reliques au dixième siècle surtout; Dom Bouquet en a rapporté plusieurs. Voyez *Ex translation. beat. Vincent., martyr., et Translat. sanct. Faustæ. Hist. de France*, tom. VII, pag. 84 et 352.

hâte, la douleur dans l'âme, les émotions qu'ils avaient éprouvées pendant leur long itinéraire dans la campagne désolée. Ces relations se multipliaient alors incessamment, elles présentaient le plus intéressant tableau des mœurs du peuple; dans la frayeur qu'éprouvaient ces bons religieux, ils décrivaient leurs courses merveilleuses, les périls qu'ils avaient surmontés, la géographie de leur pèlerinage, les usages des habitans qu'ils avaient visités. Lorsque, fatigué de l'aspect monotone et désabusé de la société actuelle, on parcourt la vaste collection des Bollandistes, le cœur se repose avec un mélancolique intérêt sur ces tableaux de la société au dixième siècle, sur ces habitudes de la vie féodale ou monastique; on apprend la poétique histoire de ces tours, de ces murailles toutes noircies, de ces cloches au glas retentissant, de ces orgues des cathédrales, de ces plains-chants sévères, de ces horloges à sable qui remuaient leurs larges roues de fer, monotones comme la voix du temps et le sablier des heures qui coulaient avec la vie.

La chronique venait en aide à la légende

pieuse du monastère; les hommes d'armes n'étaient pas assez avancés dans la vie lettrée pour s'occuper du récit des événemens; le Franc à la chevelure flottante allait en guerre, il ramassait du butin et du pillage; c'était sa vie. Avait-il le temps de narrer les expéditions de château à château, les aventures de grandes routes, les dépouillemens des pauvres pèlerins? Ce ne fut que deux siècles plus tard que les barons, comme Villehardouin et Joinville, se mirent à conter les merveilles des lointaines expéditions [1]; jusque là c'étaient les clercs qui recueillaient silencieusement dans le monastère tous les récits des événemens : d'abord l'obituaire des cellules et des manoirs voisins racontait comment était entré dans le sein de Dieu l'abbé dont on voyait le tombeau, sous la statue blanche et mitrée dans le chœur ou le sanctuaire; on disait le trépas du simple frère, et du baron qui avait légué

1 En parcourant attentivement l'histoire littéraire du dixième siècle, je n'ai pas rencontré le nom d'un seul homme d'armes qui ait écrit les annales d'une ville, d'une province, d'un château; or, chacun sait l'exactitude des bénédictins. L'histoire littéraire du dixième siècle forme le tome VI des bénédictins, édition in-4°; la préface surtout est remarquable.

son corps à la communauté et ses terres à la sainte maison pour qu'une messe d'obit funéraire fût récitée chaque jour. Ces chroniques ressemblaient aux inscriptions tumulaires que l'on voit encore dans les cimetières d'Allemagne pêle-mêle avec les statues et les armoiries des barons et des *graffs*[1]; il y règne un sentiment de tristesse, une douleur profonde sur les misères de la vie. Au moyen âge, la pensée religieuse domine le monde; tout se rattache au tombeau; l'existence de l'homme est jetée dans une grande vallée de larmes qu'on traverse péniblement, les yeux fixés au ciel[2].

Cependant cette société du dixième siècle n'était pas exclusivement religieuse; il y avait

1 A Munich, dans la vieille ville par exemple, les pierres tumulaires avec des armoiries allemandes sont incrustées dans les murailles des églises; il en est ainsi à Ratisbonne. J'éprouvai une indicible mélancolie, en 1837, à l'aspect de ces traces de mort qu'on suit génération par génération.

2 Les principales chroniques du dixième siècle sont celles de Frodoard; d'Adhemar de Chabanais, la vie de Buchardus; elles sont au reste toutes publiées dans les IX et Xe volumes des bénédictins. Il est malheureux que, pour s'assujettir à l'ordre chronologique, les savans religieux aient cru indispensable de couper les chroniques par morceaux.

surtout la pensée de batailles chez l'homme d'armes; quelle lecture pouvait le distraire, lui qui aimait tant à entendre le cornet retentissant au champ clos? la chronique cléricale et monastique restait déposée sous les voûtes du moutier; on la consultait dans les graves discussions, comme on fit plus tard de la chronique de Saint-Denis en France; mais il fallait à ces fiers hommes des chants de guerre et de longues histoires des grandes prouesses. Partout où la race du Nord s'était établie en conquérante, elle avait fait entendre les poëmes des scaldes à la harpe d'or; l'époque carlovingienne avait déposé d'immenses souvenirs dans la mémoire des hommes; quand une intelligence supérieure, une puissante tête de guerre apparaît, elle laisse après elle une longue traînée de gloire; on en récite les hauts faits; l'histoire devient trop étroite, l'épopée se révèle; il faut à des chants merveilleux un monde merveilleux. Charlemagne était devenu le héros des mille chansons de Geste [1],

1 Ce fut dans les dixième et onzième siècles que les grandes épopées chevaleresques furent développées. Dans le dixième, il n'y avait encore que des traditions et de simples chants. Les

souvenirs de guerre récités d'une voix bruyante avant la bataille; ce Charlemagne couvert de sa peau de loutre, cet empereur qui avait réuni sous sa puissante domination les terres de l'Elbe à l'Èbre, de la Saxe à la Navarre et à l'Aragon; ce prince législateur qui datait ses capitulaires de Francfort ou d'Aix-la-Chapelle, dans les vieux palais où se tenaient les cours plénières; Charlemagne était devenu le centre d'une grande épopée où se mêlaient les noms des chevaliers, des puissans hommes d'armes qui le suivaient à la guerre. Qui pourrait nous dire les prouesses de Roland le fort paladin, héros invincible dans les batailles! il était fils de Milon et de Berthe, sœur de Charlemagne; sa vie entière fut un drame, depuis sa naissance jusqu'à sa mort à Roncevaux : « Or, seigneurs, dames, écuyers, clercs et varlets, écoutez maintenant comment ce

romans du cycle de Charlemagne sont considérables; les principaux sont ceux des enfances d'Ogier le Danois, de Berthe aus grans piés, d'Aimery de Narbonne, de Regnault de Montauban, de Garnier de Nanteuil, etc. Mss. du roi, fonds La Vallière, nos 2729, 2733, 2734, 2735. *Voy.* la préface de M. P. Pâris et le remarquable travail de M. A. Mazuy sur le *Roland furieux*. Voir l'introduction et les notes.

Roland et Olivier moururent à Roncevaux écrasés sous les rochers des Pyrénées! nobles paladins, ils firent entendre le son du cor, et les échos seuls répondirent à ce cri de mort des enfans de la France[1] »; si vous voulez savoir l'histoire des exploits de Charlemagne devant Narbonne et Notre-Dame de Grasse, écoutez la chanson de *Philoména* récitée par les troubadours de la langue d'oc! vous aurez aussi les prouesses des paladins de Charles, dans le roman de messire Guillaume au court nez, et de Garin le Loherain, tous de la grande famille des épopées carlovingiennes.

Vous dirai-je la touchante histoire des quatre fils d'Aymon, l'épopée la plus complète qui exprime si naïvement les mœurs de la société féodale! C'est d'abord la grande cour plénière qui se tient dans le palais du bon

1 « Comment Roland voulust rompre son épée, et il fendit le rochier en deux, et puis comment il corna son cor, et mourut sous l'arbre dessus dict. » *Chronique de Turpin*, édition de 1527. Je n'ai pas besoin de répéter que les épopées chevaleresques ne commencèrent à se régulariser que dans le dixième siècle; M. P. Pâris l'a très-bien démontré; je ne parle donc ici que des traditions et des chansons de Geste, origine incontestable des épopées postérieures.

empereur Charles; on voit là paraître aux tournois les familles rivales des Mayençois et des sires de Montauban : « Quelle trame ourdis-tu encore, traître Ganelon, contre la race méridionale?» Renaud, le bouillant chevalier, s'assied à une partie d'échecs; il la commence avec Berthelot, le bâtard ou neveu de Charlemagne; les voilà tous deux à leurs pions; qui fera mat le roi et la tour? allons donc, braves chevaliers, à vos pions; Berthelot tremble sur l'échiquier d'ivoire et d'or massif; il perd et s'échauffe la cervelle; il est rouge de colère contre Renaud; il sent l'orgueil de sa naissance, car ne compte-t-il pas Charlemagne pour son père et son patron de chevalerie[1]? un sourire moqueur erre sur les lèvres de Renaud; Berthelot s'anime : « Fils de *putain* », crie-t-il à Renaud, à lui le brave, le digne et pur enfant d'une chaste mère; le sang de Renaud bouillonne; il prend l'échiquier mas-

1 D'autres versions des romans disent que Berthelot était seulement neveu de Charlemagne. M. de Reiffemberg a soutenu que la scène du roman de Renaud de Montauban avait pour théâtre la Flandre. Ses preuves sont un peu hasardées ; Montauban peut-il laisser des doutes sur l'origine toute méridionale de ces traditions ?

sif comme s'il levait une plume, et d'un seul coup brise le crâne de Berthelot ; le sang ruisselle [1]. Entendez-vous ces cris qui retentissent dans le palais à travers les portes rouillées? savez-vous qu'il s'agit du fils de Charlemagne, de l'enfant de son amour, dont le front est fracassé! «Fuis donc, brave seigneur de Montauban, fuis dans ton château de Dordonne.» Voyez ce noble coursier qui galope dans la plaine; comme de ses pieds il secoue la poussière! c'est Bayard, la plus poétique des créations du moyen âge. Vous qui aimez à caresser la crinière des nobles enfans des haras, saluez Bayard à la belle tête, à l'œil de feu ; il porte quatre frères, les héritiers de riches manoirs; ses oreilles sont dressées, sa prunelle intelligente regarde au loin sur la route; ses naseaux ouverts flairent l'ennemi de la race d'Aymon; il sait qu'il a sur ses flancs de forts paladins aux batailles : « Cours donc, puissant cheval! devant

1 Lisez le chapitre : « Comment il advint que Renaud tua Berthelot en jouant aux échecs. » (Edition de 1570.) Rien ne fut plus populaire que le roman des quatre fils d'Aymon ; il est demeuré une des lectures favorites du paysan dans les villes méridionales.

toi déjà s'abaisse le pont-levis du château de Dordonne[1] ! »

« Il en est temps; quelle est au loin cette nuée qui s'élève, où brillent les lances de fer comme l'éclair dans la tempête? c'est Charlemagne accompagné de ses barons, qui vient venger la mort de son fils, de son bâtard chéri : rien n'a pu l'apaiser ! En vain le vieux et sage Naymes, duc de Bavière, lui a conseillé de calmer son courroux, le grand empereur ne veut rien écouter, sa colère bouillonne; il a juré sur les reliques de saint Denis de venger Berthelot et de faire justice de la maison de Montauban. Les conseils du traître Ganelon le Mayençois, plein de félonie, dominent l'esprit de Charlemagne. Le cornet a retenti au haut des tours du château de Dordonne, les pont-levis sont dressés, les armes sont prêtes ; quand paraîtra le cousin Maugis, le rusé magicien dévoué aux héritiers de Montauban ? il peut jouer trois bons tours à l'armée de Charlemagne, et le

1 Quelques éditions du roman disent Montfort, un des noms les plus communs au moyen âge ; d'autres Montauban, ou Montalban. *Voyez* l'édition de 1579.

premier de ces tours est de mettre Charles dans un sac, et d'ainsi l'amener en la forteresse où se défendent les fils d'Aymon [1]; or telle est la puissance de la loi féodale, que ces bons chevaliers baissent le genou devant leur empereur captif; ils versent des larmes abondantes et demandent grâce. » Ici les versions romanesques varient; les uns font finir Renaud en ermite, dans le désert; les autres le changent en maçon, travaillant et édifiant de belles églises; ne fallait-il pas exciter à la prière, à l'ordre et au travail les générations qui écoutaient ces naïves histoires? Le roman de Renaud de Montauban est la peinture la plus complète, la plus précieuse des grandes luttes de la société féodale. C'est le tableau des hommes d'armes fougueux, d'une suzeraineté mal affermie, et de ces guerres de châtellenie qui agitaient le dixième siècle.

Faut-il vous réciter également les épopées de la Table Ronde, ces aventures mystérieuses

1 Maugis dit à Renaud en lui remettant Charlemagne captif : « Cousin, prenez garde qu'il ne vous échappe » ; puis Maugis s'en alla faire pénitence de ses péchés en un ermitage (chap. XIe).

et galantes qui eurent pour théâtre les sauvages forêts de la Calédonie et le *saint greal* pour sujet? Le saint greal était le hanap ou coupe d'or de la cène de Jésus-Christ ; il reproduisait le mystère de l'eucharistie, le symbole de l'hospitalité que la chevalerie adopta, lorsque, assis à la Table Ronde, les paladins disaient les grandes prouesses. La société était agitée par les haines et les jalousies terribles, par l'esprit de dévastation et de pillage; belle institution que cette Table Ronde qui les unissait tous dans une confraternité d'armes [1] : apparaissez, noble Arthus à la chevelure d'or, roi couronné qui fonda les institutions de la chevalerie; apparaissez, vous tous, Merlin, fils du démon et d'une Vierge, dont le tombeau se montrait dans la forêt épaisse; hélas! vous fûtes victime de Viviane l'enchanteresse! Voyez ce paladin à la démarche mélancolique; c'est Lancelot du Lac, avec l'incomparable reine Geneniève! Amans, endolorez-vous tous aux aven-

1 Le premier et le plus antique des romans de la Table Ronde c'est le Brut ; il est plein d'incidens et d'imagination. Le roman du Brut vient d'être publié, 1837. Je regrette toujours qu'on n'adopte pas un système de traduction.

tures de Tristan le Léonois et de la jeune Iseult : que de traverses, que de tristesse, que de larmes versées avant d'arriver au triomphe d'amour[1] que je vous souhaite!

Ces chants de Geste, ces légendes, ces commencemens d'épopées, tendaient à organiser la société dans ce période de violence. Si la pieuse légende et la sainte histoire d'un solitaire ou d'une simple femme enseignait aux farouches féodaux les devoirs envers le faible et le petit, les liens de la société humaine, les chansons de Geste qui se régularisèrent un siècle plus tard, poliçaient les mœurs et préparaient l'époque de galanterie. Tout était confus dans les habitudes de ces hommes d'armes : le droit n'était rien pour eux; ils marchaient au triomphe de la force et de la violence; les légendes, les chansons de Geste avaient une même tendance, une commune destinée; elles étaient

1 Le Tristan a été le poëme le plus connu et le plus fréquemment publié; il en existe au moins quinze manuscrits à la Bibliothèque royale. Les romans d'Arthus, de Merlin ont été édités; Arthus en 1488, à Rouen; les prophéties de Merlin, Paris, 1458, 3 vol. in-fol. Qui ne se rappelle le touchant épisode du Dante sur Françoise de Rimini? elle lisait le Lancelot avec son amant quand ils furent surpris.

un progrès vers la civilisation. Sous ce point de vue elles méritent surtout d'être examinées; souvent, quand l'heure du festin sonnait aux vieux châteaux sur la montagne, le trouvère entonnait la chanson de Roland, et comment ce pieux paladin mourut aux bras de l'archevêque Turpin en repentance de ses fautes [1]; n'était-ce pas dire aux hommes d'armes violens qu'il était temps de se repentir, car la mort pouvait venir aux plus forts, aux plus hautains dans la mêlée, comme elle avait saisi par la gorge Roland et son cousin Olivier! Pénitence donc! pénitence donc! maudits seigneurs, car les puissans et les invulnérables ne devaient pas mourir déconfès!

1 C'était en présence des dames et dans les grandes cours plénières que les trouvères entonnaient les chansons de Geste. Voici comment Gérars se présente à la cour du duc de Metz:

A la porte tant attendi
Qu'un chevalier eus l'appela
Qui par la cour traiant alla
En la salle l'emmene amont
Et de vieler le semont;
Lors commence si com moi semble
Les vers de Guillaume au cor nes.

CHAPITRE VI.

ÉTAT DE L'EUROPE AU DIXIÈME SIÈCLE.

Absence de toute unité religieuse et politique. — Les papes. — Conciles provinciaux. — Organisation épiscopale. — L'empereur. — Les rois d'Italie. — Les empereurs de Constantinople. — Les rois d'Angleterre. — L'Espagne. — Le nord de l'Europe. — Lutte des barons et des clercs.

DIXIÈME SIÈCLE.

Un seul principe pouvait servir de lien social au milieu du désordre et de la confusion des batailles; ce principe était le catholicisme, c'est-à-dire le triomphe de la pensée morale, de la force intellectuelle sur la brutalité sauvage.

De pauvres religieux, des évêques sans armes, allaient dominer les plus fiers barons, les plus farouches paladins : les clercs avaient-ils à leur service d'épaisses armées d'hommes bardés de fer ? appelaient-ils au son du cor de belliqueux vassaux à leur aide ? il n'en était rien ; ces moines, ces prêtres, ces évêques n'avaient qu'une arme, la parole ; qu'une puissance, l'excommunication, armes terribles qui effrayaient la pensée du féodal, et arrêtaient sa main prête à frapper. Cette troupe de guerre qui s'avance pour insulter le moutier, ce baron qui répudie sa chaste compagne, Gertrude, Berthe, Ingerburge, noms de souffrances au moyen âge ; ces hommes de brutalité et de bataille s'arrêtent à la menace de l'excommunication ; un simple évêque jetait l'interdit sur une terre, et telle était la puissance morale de cette grande loi religieuse, qu'elle était la seule police locale en l'absence de toute hiérarchie civile [1], de toute force de la loi.

1 J'ai trouvé dès l'année 955 un acte d'excommunication en due forme : *Commonitorium Emblardi, Lugdunensis archiepiscopi, et aliorum episcopor. in finibus Burgundiæ de excommunicatione Isnardi, agrorum abbatiæ Simphorianæ invasoris.* Concil. Hardouin, tom. VI, part. 1, col. 619.

Mais l'Eglise catholique elle-même n'avait point encore compris son unité; la vaste et admirable monarchie romaine n'avait point été constituée par Grégoire VII; il n'avait pas paru de papes à tête forte et dominatrice. Toute puissance venant du catholicisme, il fallait que l'unité religieuse se constituât d'abord avant que la civilisation pût pénétrer dans la société civile; voilà pourquoi la force des papes fut alors si nécessaire. D'où vouliez-vous que pussent venir l'ordre et l'unité, quand il y avait anarchie partout? Quel était le pouvoir incontesté? Et malheureusement, dans ce dixième siècle, époque de confusion, les papes se succédaient avec une rapidité déplorable; la mort, l'anarchie, la déposition, tout concourait à rendre la papauté aussi fragile que le pouvoir brutal de la féodalité militaire. Après le pontificat d'Agapit II, si candide et si pur, Jean XII s'empare du pontificat; jeune noble de dix-huit ans à peine, il se lie avec la race germanique; l'empereur Othon le soutient, il en reçoit le pallium et la tiare d'or; le voilà rappelant dans Rome chrétienne la dissolution de la Rome

polythéiste et prostituée. Jean XII est déposé. Deux papes se disputent Rome, Léon VIII et Benoît V; ils ne sont pontifes qu'une année sous le protectorat de l'empereur Othon : ainsi le pouvoir des papes semble s'empreindre de la fragilité et de la faiblesse de la société politique; l'épée domine le pallium. Jean XIII, dont les cheveux avaient blanchi à vingt-cinq ans, tant sa vie était pleine de soucis, est élevé à la papauté; il ne gouverna pas dans Rome agitée par les débris de ses tribuns, de ses consuls, souvenirs empruntés au temps de la république, imitation des vieilles mœurs quand tout avait péri. La papauté ne fut alors qu'un vasselage sous les empereurs de race germanique : la mission plus tardive de Grégoire VII fut d'arracher le pontificat à cette sujétion, pour imprimer l'unité forte et morale sur le monde catholique, qui était la civilisation [1].

Cette absence d'unité dans la papauté se révèle par la multitude des conciles provinciaux; on voit que l'Eglise manque de règle

1 *Voyez* Baronius et Pagi, ad ann. 950, 970.

puissante, elle en cherche partout les élémens; il lui faut une police locale pour maintenir les barons et se gouverner elle-même; que de passions à réprimer! Ici c'est une usurpation des biens ecclésiastiques : un homme d'armes a levé son gonfanon sur une terre sainte et monastique, il a envahi un presbytère; ses chevaux campent sous les voûtes du pronaos et de l'église; les cellules du monastère sont occupées par des bandes bruyantes, qui emplissent leurs coupes dans le festin; il faut empêcher ces usurpations des manses cléricales, ces profanations des hommes au cœur dur, à la conscience normande et franque. C'est dans ce but qu'agissent les conciles provinciaux[1]; des prescriptions répétées ordonnent le respect des propriétés consacrées, une plus douce conduite envers les serfs, une plus sainte justice entre les chrétiens, enfans d'une même Eglise, la mère commune.

Quelquefois les actes des conciles sont tout relatifs à la police des clercs. Quand le san-

1 Depuis 948 jusqu'en 970, il y eut dix-sept conciles provinciaux. *Voyez* LABBE, Collect. tom. II; quelques-uns sont tout politiques et de police.

glier parcourait la campagne au temps de la chasse, quand le gibier rasait la terre du bout de ses ailes, il n'était pas rare de rencontrer un fier abbé à l'habit court, les reins serrés d'une ceinture de cuir; sa main était armée d'un arc ou d'une arbalète à carreau, d'une longue épée ou d'un épieu; il monte un cheval de haute stature, et poursuit dans la forêt le chevreuil, le cerf bondissant. La chasse était la passion des clercs, ils se plaisaient dans les armes. Ce cliquetis des coupes et hanaps enchâssés d'or, ces chants d'ivresse, signalent qu'il y a là des moines qui oublient les saintes lois d'abstinence; les uns se marient comme les laïques, d'autres siégent dans les festins avec des concubines aux vêtemens écourtés. Les conciles appellent une haute et grande répression; ils punissent de peines sévères tous ces infracteurs de la loi de Dieu et des canons [1].

Si l'unité n'était point encore dans l'Eglise, elle était moins encore constituée dans l'ordre

1 *Voyez* le statut curieux de police ecclésiastique de Burchard, archevêque de Lyon, et de son chapitre (*Gallia christian.*), tom. IV, appendix, pag. 617.

politique des sociétés. La couronne de l'empire germanique reposait sur la tête d'Othon le Grand, fils de Henri Ier l'Oiseleur, le chasseur habile des forêts de la Germanie[1]; Othon, vigoureux soldat, avait violemment réprimé les hommes d'armes qui habitaient les châteaux élancés sur les rives du Rhin. Dans une diète à Worms, il condamna les habitans de la France rhénane à des peines sévères dans le droit féodal : tout noble feudataire dut porter sur ses épaules, comme vasselage, un chien lévrier de haute stature pendant l'espace de deux lieues; le simple tenancier dut soulever sur son dos une selle de cheval, symbole de l'asservissement auquel il était condamné. S'agissait-il d'un clerc? eh bien! qu'il portât en ses bras un missel jusqu'à l'ermitage lointain, tandis que le bourgeois traînait une charrue comme le serf, en commémoration des travaux de la terre[2]. Tout le système d'Othon le Grand fut la conquête; il ne pouvait pas y en avoir d'autres au milieu de cette société militaire. Les troupes germaniques visitèrent tout à la fois la Bohême,

1 *Art de vérifier les Dates*, tom. II, in-4°.

2 *Collect. des Constitutions impériales*, ad ann. 1058.

l'Italie; ce fut une irruption du Nord sur le Midi; les Allemands à la blonde chevelure parurent encore dans la Lombardie, et leurs chevaux s'abreuvèrent aux sources du Pô, du Mincio et de l'Adige. Depuis ce moment, toute la préoccupation de l'empereur fut Rome et les papes; il s'établit une lutte entre la tiare et la couronne d'or des empereurs. Les papes n'avaient pas une suffisante énergie, leur pouvoir moral n'était pas assez fermement établi pour résister à ces barbares couverts de fer, qui, franchissant les Alpes et les Apennins, se précipitaient sur l'Italie. Au dixième siècle, les hommes d'armes restèrent maîtres dans la longue lutte; l'Eglise n'était pas en sa force, elle n'était point encore organisée; Grégoire VII n'avait point paru!

A côté de l'empire d'Occident, avec les mœurs barbares des époques féodales, se plaçait l'empire d'Orient; les descendans de Constantin se couvraient de la vieille pourpre romaine; le faible fils de Constantin-Porphyrogénète n'avait régné que trois ans; épuisé de débauches, il passait sa vie dans les hippodromes, quand, au signal des comtes du palais au bâton d'or, les

chevaux luttaient d'adresse sous les écuyers hardis. Constantinople offrait un grand centre de civilisation : les monumens de Byzance subsistaient dans leur éclat, les places, les bâtimens publics, les statues de bronze, les colonnes d'airain [1], les images de la victoire, les œuvres grecques de Lysippe et de Phidias, Vénus aux formes d'albâtre, Hercule vainqueur du lion de Némée, le crocodile du Nil, l'incomparable statue d'Hélène palpitante sous le marbre de Paros [2], monumens dont Nicétas déplora la ruine un siècle plus tard, lorsque les comtes francs vinrent s'asseoir avec insolence sur le trône d'ivoire des empereurs. La société barbare d'Occident s'agitait confuse, et les formules d'étiquette les plus sévères étaient prescrites à Byzance dans les livres sacrés, écrits en or, sur la soie, le papyrus ou la peau parcheminée. L'empereur était entouré d'une

1 Le curieux fragment de Nicétas, recueilli dans la bibliothèque Bodléeiene, a été publié la première fois par Fabricius. *Biblioth. Græc.*, tom. VI, pag. 405, 416.

2 La tradition veut que les chevaux de Venise aient été enlevés à Constantinople par la grande et puissante république. *Voyez* les dissertations du prodigieux Muratori sur les vieux monumens italiens.

longue hiérarchie, on ne l'abordait que la face contre terre[1]; les grandes dignités du palais étaient réglées avec une minutieuse exactitude: chacun avait son poste, ses honneurs, et pendant ce temps la révolte des soldats et des grands domestiques du palais brisait le faible héritier de la grandeur romaine. Dans ces palais de marbre et de porphyre, Nicéphore Phocas avait été élevé à l'empire par les soldats, comme les empereurs étaient élus par les vieilles légions de Rome! Nicéphore Phocas avait rehaussé l'éclat de l'empire; il conduisit ses armées victorieuses dans les îles de la Grèce, en Syrie, et les Sarrasins avaient fui éperdus jusque sous les murs d'Antioche[2].

La circonscription de l'empire d'Orient n'était pas précisément déterminée; le temps n'é-

1 Ducange a écrit sur le cérémonial de la cour des empereurs une de ces grandes œuvres qui ne mourront jamais. Anne Comnène entre sur ce point dans des détails curieux, avec cette emphase qui est un peu son caractère (liv. x). Il existe un ouvrage spécial sur les dignités du palais de Byzance. *Georg. Codinus Curapolata : de officiis ecclesiæ et aulæ Constantinopol.* La collection des basiliques est d'ailleurs le plus utile document pour connaître le formulaire impérial.

2 Comparez Théophan., 384, 408; Zonaras, tome II, liv. XV, pag. 115, 124.

tait plus où les légions de Rome gardaient les frontières, comme un boulevard sacré, du haut de ces postes militaires dont les ruines se voient sur les rochers d'Écosse, du Rhin et de la Pannonie; de tous côtés l'empire était inondé de barbares : au nord se trouvaient les Bulgares, les Huns, ces Tartares qui passaient incessamment le Danube et se précipitaient sur les cités voisines du Palus-Méotides. Il fallait voir ces nuées d'hommes sur les chevaux agiles, qui attaquaient impétueusement à la face les troupes grecques aux longs vêtemens de soie, à la main affaiblie. Les empereurs avaient pris à leur service plusieurs de ces peuplades barbares, et les Waranges, issus des Scandinaves, campaient sur le parvis de Sainte-Sophie [1]. A l'orient, l'empire avait à combattre les Sarrasins, les Arabes, les Egyptiens, peuples soumis à l'islamisme; la Syrie envahie, la Grèce asiatique éprouva le même sort; Smyrne, la ville aux églises primitives de saint Jean, Corinthe, Ephèse, noms si poétiques dans

1 Sur les Waranges, consultez une dissertation de Torféus, dans ses *Recherches sur l'histoire de Norwége*, tom. I.

l'histoire de la prédication du Christ, quand Paul faisait entendre la parole de liberté, avaient subi la conquête des sectateurs de Mahomet; les Grecs baissèrent la tête devant le cimeterre des enfans du prophète, couverts de cuirasses, de brassards et de cottes de mailles, depuis empruntés par la chevalerie d'Europe. Nicéphore Phocas reconquit sur les Sarrasins ces terres envahies; la croix reparut sur les églises de Chypre et sur le temple même de Jérusalem; on vit l'empire d'Orient dans un noble état de splendeur, les arts devinrent brillans, et alors furent reconstruites la plupart de ces basiliques de l'art byzantin et lombard, qui frappent encore dans leur splendeur, avec les peintures sur fond d'or, telles qu'on les voit en Italie, avec le Christ, qui vous poursuit de ses grands yeux fixes. Alors s'élevèrent Saint-Ambrosio de Milan, avec son pronaos antique, son autel d'orfévrerie lombarde, tout resplendissant de topazes et d'émeraudes, comme la couverture d'un missel; les basiliques de Ravennes et de Vérone, où l'on voit Charlemagne, ses pairs, et Olivier et Roland avec sa durandal en

main, type de la puissance et de la force chevaleresque [1].

Du côté d'occident, l'islamisme avait fait de grandes conquêtes; il était maître d'abord de toute l'Espagne. Si quelques vieux chrétiens, si les braves et dignes comtes de Castille s'étaient retirés dans les Sierra inaccessibles de l'Aragon ou des Pyrénées, les villes brillantes de la plaine, les cités qu'arrosaient les rivières au sable d'or, étaient aux mains des Sarrasins; telles étaient Séville, Grenade, Valence, fécondées par les canaux, séjour de fêtes et d'amour, villes de jasmins, de citronniers et d'orangers à la fleur suave. Les Sarrasins étaient maîtres absolus de l'Espagne au-delà de l'Ebre; refoulés un moment par Charlemagne, ils étaient revenus séjourner dans leur harem et leur alcazar délicieux, que rafraîchissaient les jets d'eau, les fontaines à la tête de

1 J'ai visité cette année (1838) une fois encore l'Italie, sous le point de vue de l'art byzantin et lombard; aucune contrée n'est plus riche. Tandis que la foule se portait vers la cathédrale de Milan, j'allais voir Saint-Ambrosio délaissé; à Vérone, rien n'est comparable à l'église de Saint-Zénon, œuvre du neuvième siècle. Qui n'a pas vu Ravenne ne peut se faire qu'une idée imparfaite de l'art à l'origine du moyen âge.

lion, les essences et les parfums achetés aux caravanes d'Alep et de Bagdad[1].

La Sardaigne, la Sicile, une partie de la Pouille, étaient également tombées au pouvoir des Sarrasins; partout les Infidèles élevaient des mosquées et des minarets; la Sicile, avec ses plages de sable, ses villes grecques, sa population, mélange de juifs, de chrétiens et d'Arabes, offrait un abri sûr aux flottes qui, sous l'étendard du prophète, menaçaient l'Italie : elle était alors bien morcelée cette Italie, qui avait vu tant de vainqueurs se disputer ses grandes ruines. Lorsque l'empire s'était porté dans les nouvelles cités de Constantin, l'Italie délaissée était devenue comme le centre du vieux paganisme; c'était dans Rome et le Latium que les descendans des patriciens avaient le plus ardemment défendu le culte de leur patrie, et l'on éprouve un indicible intérêt à l'aspect de ces derniers Romains qui embras-

1 Les traces de la domination sarrasine sont partout en Espagne; les plaines de Valence jusqu'à l'Andalousie, que je parcourus en 1833, offrent l'image de cette conquête civilisatrice. Partout des canaux et des jardins. La tour mauresque s'élève sur les sommets des montagnes comme la tour féodale en France.

saient en supplians les autels de la Victoire[1]. Le christianisme broya ces dieux de Rome; la cité éternelle ne put réchauffer les dernières étincelles du paganisme : en vain elle appela les antres de Mithra, les initiations, les sacrifices de cyrobole et de taurobole, et les mystères de Vénus syriaque : le polythéisme était frappé de mort. C'est une étude d'un mélancolique intérêt que celle d'une grande opinion qui s'efface de la vie! tout ce qui a été beau et puissant ne disparaît pas sans exciter une vive et profonde tristesse : le paganisme mourant ressemblait à une femme belle et voluptueuse que le plaisir a usée; il périssait dans le sensualisme, la mort venait au milieu des couronnes de roses et dans les festins[2].

L'Italie avait subi le joug des barbares; les Lombards foulaient aux pieds, dans Rome, le Cirque et le Campo-Vaccino, ville de ruines; il en était résulté une confusion, un dé-

1 *Voyez* le dialogue si touchant de Symmaque, le vieux païen, et de saint Ambroise, dans la notice de Godefroy, en tête de l'édition de 1617.

2 Sur les mystères du paganisme, consultez le mystique ouvrage de Porphyre : *De Abstinentiâ*. M. de Sainte-Croix a publié une dissertation très-remarquable sur ce sujet.

sordre indicible sur tout ce territoire de la péninsule italique : ici s'élevaient des républiques marchandes, comme Venise, Pise et Gênes; là un roi de Lombardie avec sa couronne de fer; la Pouille, sous ses seigneurs grecs ou bulgares, avait subi le joug des Sarrasins en même temps que la Sicile. A Rome, le pape dominait à peine sur des bourgeois turbulens qui, au milieu de la ville éternelle tout abaissée, voulaient réveiller encore les antiques dignités des tribuns, des consuls et des dictateurs[1] : les papes n'étaient point les maîtres de la bourgeoisie de Rome; souvent les fils des familles patriciennes chassaient le souverain pontife, et le désordre le plus absolu régnait là, d'où plus tard devait venir l'unité morale et politique. La confusion dans le pontificat fut le plus déplorable fléau de la société du dixième siècle : comme le catholicisme était la force civilisatrice, quel remède restait-il au monde lorsque cette force n'avait pas encore

1 Les dignités tribunitiennes n'étaient point encore abolies à Rome au dixième siècle; les tables consulaires régulières ne vont pourtant que jusqu'en 787. *Voyez* BARONIUS, *Annal. ecclesiast.* L'Académie des Inscriptions couronna un de mes Mémoires sur le consulat romain, en 1825.

trouvé son unité et était elle-même une grande anarchie?

L'Italie devait subir la domination germanique, et la Germanie était dépassée par les populations scandinaves, dont l'irruption subite avait si profondément remué les peuples. Où trouver les notions sur les Scandinaves? Une poésie confuse nous reproduit, sous les traits d'une grande mythologie, les traditions de la Scandinavie, où l'image de Thor et d'Odin brillait dans les combats [1]. En Danemark, c'est le roi Harold *à la dent bleue* qui porte la couronne, vaillant guerrier qui vint plus d'une fois sur les champs de bataille de Normandie pour soutenir les fils de Rollon; élevé lui-même dans les forêts de la Norwége, le fier Harold paraît partout à la tête des blonds enfans du Nord; un de ses chefs jette une colonie dans le comté de Blois, un autre s'empare de la Bretagne; Harold est détrôné, puis

1 *Edda*, mythologie scandinave, production obscure qui a été publiée plusieurs fois. La curieuse collection connue sous le titre de *Bibliothec. Historic. Sueo-Gothic.* Stockholm, 1782, est un des monumens les plus remarquables de l'érudition du Nord.

on lui remet la couronne au front. Les Danois alors remplissaient le monde de leur renommée; les Nortmans renouvelaient la vieille Europe. La Norwége avait ses rois particuliers, puis confondus dans la monarchie danoise. Quand saint Anschaire visita les nations du Nord, sous le règne de Louis le Débonnaire, il y trouva la vieille civilisation des forêts, de farouches pirates qui dévastaient les lointaines contrées. L'Evangile fut prêché en Danemark, en Norwége et dans la Suède qui obéissait à sa fabuleuse généalogie de rois; tous rattachaient leur origine à Odin, le dieu qui s'abreuvait d'hydromel dans le crâne de ses ennemis, tandis que les vierges de l'Edda faisaient vibrer leurs harpes d'or[1].

Les expéditions des Danois se lient à toute l'histoire du moyen âge; ils apparaissent aussi en Angleterre, ce pays dont le nom n'est

1 Saint Anschaire et ses pieux compagnons renouvelèrent à plusieurs reprises leurs tentatives de conversion; elle fut difficile en Norwége : *Denuncians ut ejus fidei maximam impenderent sollicitudinem eos qui simul baptisati fuerant suâ exhortatione, ne ad pristinos reducerentur, diabolo instigante, errores, etc. Vita* saint Anschaire, *Collect. des Hist. de France*, dom Bouquet, tom. x.

alors connu que par la vie des saints et la translation des reliques, pieux mémoires qui révèlent l'aspect sauvage de cette civilisation. Les légendes de saint Dunstan, de saint Odon, archevêque de Cantorbéry[1], pèlerinage si célèbre, nous disent l'histoire de cette heptarchie saxonne, si confuse, si désordonnée dans les annales du neuvième siècle, jusqu'à ce qu'Alfred le Grand, le Charlemagne de la Grande-Bretagne, eût donné de la force et de l'unité à cette souveraineté si morcelée. Faut-il dire la vie d'Edgar et de son ministre Dunstan, renommée retentissante dans les abbayes d'Angleterre? Etudiez cette lutte qui se produit toujours entre l'homme d'armes et le clerc; suivez ce combat du comte ou du roi contre l'évêque, du vaillant baron qui manie l'épée tranchante, et de l'abbé qui se présente avec sa crosse d'or et ses mains gantées de soie; cette lutte se manifeste pour la posses-

1 Je ne crois pas que les historiens d'Angleterre et de l'heptarchie anglo-saxonne aient parfaitement compris l'esprit de cette lutte entre l'épiscopat, pouvoir moral, et les hommes d'armes, force toute matérielle dans la société; leur tort est de ne pas avoir consulté la *Vie des Saints* et les *Bollandistes* surtout.

sion de la terre, l'unité et la sainteté du mariage; l'homme d'armes veut user de sa force pour s'emparer des manoirs, pour conquérir les reliquaires, pour se poser comme le seigneur du monastère. Au dixième siècle, il réussit, et voilà ce qui explique le grand nombre d'abbayes envahies par les barons. Quand les passions ardentes tiennent le féodal au cœur pour une femme, que lui importe qu'une autre pauvre souffreteuse ait déjà partagé sa couche et ses amours! il l'enlève par violence; qu'elle soit sa parente, sa propre sœur, que lui importe encore! C'est alors que l'Eglise paraît; il faut refouler ces passions, qui ne trouvent rien pour les dominer. Voyez-vous cet évêque à la crosse d'or, à l'anneau pastoral? c'est peut-être un serf, le fils d'un Gaulois, qui a pris le vêtement des moines; il élève la voix contre les violations des lois divines et humaines; il dit au fier baron qui s'assied sur les ruines d'un bourg en cendres, et à cet homme d'armes qui dépouille la veuve ou l'orphelin : « Je t'excommunie; » il dit au prince qui repousse du lit une chaste épouse : « Je te rejette du sein de la so-

ciété religieuse, comme tu as rejeté ta compagne;» et bientôt le deuil solennel de l'interdit vient effrayer ces caractères de bataille et de violence, qui ne connaissaient que le droit du glaive. Tel fut l'esprit général de l'Europe; la lutte est puissamment engagée dans le dixième siècle entre l'autorité brutale de l'homme d'armes et la parole de l'Église : un siècle plus tard, je l'ai dit, le pontificat de Grégoire VII fit triompher le pouvoir moral du catholicisme, et ce fut la cause première de la civilisation dans les Gaules.

CHAPITRE VII.

GÉNÉALOGIE DE HUGUES-CAPET.

Les derniers débris de la race carlovingienne. — Origine de Hugues Capet, d'après les légendes, d'après les romans de chevalerie. — Famille de Robert le Fort. — Hugues le Grand. — Causes de la préférence des féodaux pour les ducs de France.

820 — 970.

La décadence du vaste empire de Charlemagne résulta d'un mouvement de nation plutôt encore que de la faute de ses faibles successeurs; cet empire était une œuvre qui reposait sur des idées plus avancées que la civilisation franque et romaine. Tout marchait dans une

allure forcée : les populations, les coutumes, les études, les lois elles-mêmes, exclusivement empruntées à des idées qui n'étaient pas encore dans les mœurs[1]; il fallait une sorte de génie sauvage et grand pour conduire cet empire formé de nations diverses. Quand on lit Eginhard ou le moine de Saint-Gall, on se reproduit Charlemagne à la haute stature, au visage germanique, couvert de sa peau de loutre; son aspect inspire de la terreur; vainqueur de Witikind et des Saxons, on ne l'aborde qu'en tremblant; il conserve son type barbare à travers même ses nobles efforts pour tout ramener à l'intelligence[2]. La société se courbe devant cette grande figure, mais elle n'est point préparée pour ses descendans; et

1 Les idées même littéraires de Charlemagne, dont parle tant le moine de Saint-Gall, ces noms d'Homère, d'Horace, d'Augustin et de Jérémie, pris par Adelard, Alcuin, Riculphe, indiquent assez que la civilisation scientifique de Charlemagne était toute d'emprunt. L'abbé Lebœuf a écrit une dissertation sur l'état des sciences sous la deuxième race. Paris, ann. 1734.

2 Comparez Eginhard, ad ann. 814, et le moine de Saint-Gall. Il vient de paraître en Allemagne un recueil extrêmement remarquable sur les Carlovingiens, par PERTH, 2 vol. in-fol. *Voyez* aussi BALUZE, *Capitular.*, ann. 810-822.

ses capitulaires administratifs cherchent en vain à organiser subitement ces peuples qui conservent leur aspect primitif. Aussi tout se démolit à sa mort, l'édifice qu'il a élevé croule; telle est la destinée des œuvres qui devancent les mœurs et font violence aux nationalités; elles marchent à une rapide décadence. Souvent apparaît ainsi un homme immense qui courbe la société sous ses proportions; que cette grande tête disparaisse, et les nations courent à leurs usages, à leurs habitudes, qu'elles ont prématurément délaissés.

Louis le Débonnaire n'avait pas une volonté assez dure, une organisation assez impérative pour continuer l'œuvre de son père; on sent que la société frémit sous son pouvoir, elle lui échappe parce qu'elle a été violentée par Charlemagne l'homme fort, le caractère puissant. Chaque peuple a tendance pour reprendre sa nationalité : les Germains, les Francs, les Lombards, les Aquitains, tous courent à l'indépendance; ce n'est pas une guerre civile, mais le retour instinctif des peuples chacun à ses mœurs; les races se séparent, et les chansons de Geste, les romans de chevalerie

qui se montrent alors, deviennent l'expression de ces haines de peuples et de ces antipathies de races. Ganelon de Mayence est le perfide Mayençais de la famille germanique; Huon de Bordeaux, les quatre fils Aymon, ne sont-ils pas la race méridionale, ennemie des Mayençais, famille des bords du Rhin? Les trouvères moqueurs reproduisent le suzerain Charles le Gros (qu'ils confondent avec Charlemagne) comme un prince sans autorité que les grands vassaux dominent à leur gré[1]; les romans étaient alors l'expression de la pensée confuse et féodale. En vain Louis le Débonnaire veut-il refaire l'empire de Charlemagne par la seule force d'une vaste administration, il ne peut y parvenir; il multiplie les *missi dominici*, les comtes, les défenseurs des marches et frontières, les plaids féodaux; l'empire se disjoint. Louis le Débonnaire fut un prince essentiellement administratif; il veut dominer le ba-

1 C'est une observation bien essentielle à faire dans la lecture des romans de chevalerie, que cette confusion absolue de Charlemagne avec Charles le Gros, figure grotesque que les romanciers prennent toujours comme le but de leur moquerie. *Voyez* les romans de *Garin le Loherain* et de *Berthe aus grans piés*.

ronage par l'impulsion de ses *missi dominici;* ce pouvoir lui échappe, parce que les peuples ont été forcément réunis, et qu'ils se dissolvent comme d'eux-mêmes; les révoltes contre Louis le Débonnaire ne sont que l'explosion de ces nationalités. Le fils de Charlemagne ne fut point un prince nul, mais une tête d'ordre et de judicature à une époque de violence et de force matérielle [1].

L'avénement de Charles le Chauve fut marqué par la bataille de Fontenay; ce grand carnage, que l'on considère encore comme une guerre civile, ne fut que l'explosion sanglante des nations qui en vinrent aux armes; l'assemblée de Piste consacra l'indépendance de chaque homme d'armes: « Chacun peut choisir son seigneur », telle fut la maxime posée par l'assemblée féodale [2]; on brisa les rapports de subordination : quand tout se heurtait et

1 Les meilleurs capitulaires portent le nom de Louis le Débonnaire. *Voyez* BALUZE, *Capitul.* tom. II.

2 Les capitulaires de l'assemblée de Piste ont été l'objet de beaucoup de commentaires dans les collections d'auteurs féodaux. Montesquieu en a tiré des conséquences forcées. L'édit de Piste est l'objet de deux ou trois discours diffus et bavards du stupide historiographe Moreau.

se morcelait, Charles le Chauve voulut réunir les débris de l'empire par la conquête; il y avait une dislocation incessante, parce qu'elle était dans l'ordre des peuples et des races. Après Charles le Chauve, la famille de Charlemagne fut représentée par Louis le Bègue; c'était un malheur dans ces temps barbares que les infirmités du corps, elles ne permettaient plus le respect pour les souverains. Aux époques du droit primitif, la puissance vient à la grandeur et à la beauté des formes! Voici l'empire qui se morcelle encore; Louis III prend la Neustrie et l'ancien royaume d'Austrasie, Carloman s'empare des royaumes de Bourgogne, d'Aquitaine et du marquisat de Toulouse. En même temps Charles le Gros se fait couronner empereur et vient habiter le palais de Piste, noble et formidable château dont les débris ont si longtemps subsisté sur les bords de la Seine[1].

Voyez cette race de Charles comme déjà elle tombe dans le mépris! au lieu des épithètes de glorieux, de fort, de grand, que portait Char-

1 Sur la deuxième race, consultez l'admirable ouvrage des Bénédictins. *Art de vérifier les Dates*, tom. II, in-4°.

lemagne, voilà des rois qui sont nommés le *Débonnaire*, le *Chauve*, le *Bègue*, le *Gros*, et celui qui leur succède reçoit le titre de *Simple*. Que vouliez-vous que fissent les seigneurs francs, de ces rois à la tête sans chevelure, au ventre démesuré? que vouliez-vous qu'ils fissent d'un chef bègue, qui ne pouvait dire mot à la tête des armées? Louis d'Outremer porta la couronne et demeura treize ans en Angleterre comme captif. Il est salué à Laon, séjour habituel des rois, puis à Reims. Plus la puissance échappait, plus il fallait se hâter de la consacrer par les cérémonies religieuses. On les multipliait, ces cérémonies; déjà les Francs manifestent leur haine contre la race germanique et Louis d'Outremer qui la représente; n'ont-ils pas leur chef tout trouvé dans leur propre famille? n'ont-ils pas Hugues le Grand, le petit-fils de Robert le Fort? Le règne de Louis d'Outremer fut un long passage de captivité et de révolte; il eut pour fils Lothaire, protégé par l'épée de Hugues le Grand. Ainsi disparaît l'empire de Charlemagne. Cette grande réunion de peuples n'était pas naturelle; il y avait dix races d'hommes de l'Elbe à l'Èbre,

des Pyrénées aux Apennins; quand la main puissante s'effaça, chacun de ces peuples constitua sa propre souveraineté.

Les derniers temps de la race carlovingienne voient surgir une nouvelle famille dont les destinées étaient grandes : à côté de ces rois chauves, bègues, simples ou gros comme des outres, en mépris aux seigneurs nobles et chevelus, il s'élevait des comtes Francs, valeureux défenseurs des populations menacées; ceux-là reçoivent les titres de *fort*, de *grand*, de *Machabée*, tant leur courage était mâle et leur stature noble. L'origine des ducs de France, des comtes de Paris, était nationale; les descendans de Charlemagne venaient de la famille germanique; les ducs de France, les comtes de Paris, étaient les chefs des hommes d'armes, ils avaient tous défendu le territoire envahi par les Hongres et les Normands; ils étaient exaltés par les cités, les monastères et les chefs de la féodalité. Quelle était l'origine de ces braves comtes? d'où sortaient-ils en leur généalogie[1]? Ici plusieurs sources se pré-

1 J'ai mis un grand soin à établir la généalogie des Capétiens; d'utiles travaux ont été faits, mais il s'y mêlait naturel-

sentent : les légendes, les romans ou chansons de Geste, enfin la chronique réelle, tradition la plus probable de cette origine de la famille capétienne.

Les légendes font sortir les comtes de Paris de saint Arnould, de race noble parmi les Francs, d'illustre origine et de grande richesse[1] ; saint Arnould eut pour fils Ansigise, le père de Pépin le Gros[2] ; Childebrand, son fils, fut le frère de Charles Martel. Tandis que les maires du palais préparaient l'avénement de la deuxième race, Childebrand saluait un fils du nom de Nébelong[3], nom célèbre dans

lement un peu de flatterie pour la maison de France. J'ai dépouillé les recherches de Sainte-Marthe de tout ce qu'elles pouvaient avoir de faux et d'exagéré. Comparez avec la préface du tome x de Dom BOUQUET.

1 *Prosapiâ genitus Francorum altus satis et nobilis parentibus atque opulentissimis in rebus sæculi fuit.* BOUQUET (*Historiens de France*), tom. III, pag. 507.

2 *His temporibus beata virgo Gertrudis, filia Pipini..... hujus soror Begga, et ipsa femina religiosa, Ansgiso. S. Arnolfi filio nupsit; cui etiam Pipinum juniorem peperit.* BOUQUET, *Hist. de France*, tom. III, pag. 328.

3 *Usque nunc inluster vir Childebrandus comes, avunculus prædicti regis Pippini, hanc historiam vel gesta Francorum diligentissime scribi procuravit. Ab hinc ab inlustre viro Nibelungo, filio ipsius Childebrandi, itemque comite, succedat auctoritas.* BOUQUET, *Hist. de France*, tom. II, pag. 460.

les chants germaniques; Nébelong fut le père de Theotbert, origine de Robert l'Angevin ou le Fort [1], qui est la première source incontestable de la troisième race. Ces légendes n'ont rien de bien certain; serait-il possible de trouver la netteté et la précision d'une origine de famille à des époques barbares où l'épouse était répudiée pour la servante, où des hommes forts s'honoraient du titre de bâtard? Il y a de grandes difficultés à lier les unes aux autres ces légendes quand elles se rattachent à des noms propres. Qu'Hugues Capet sortît de saint Arnould ou des simples ducs de France, comtes

1 *Etiam dictis clericis sub prætextu nostræ donationis ac pro remedio animarum Hermengardæ, quondam reginæ genitricisque nostræ, Thetberti ac Nebelongi comitum, patre et avo ejusdem Ingeltrudæ et prole regnique statu libentius Dei misericordiam delectet imploraie.* BOUQUET, *Hist. de France*, tom. VI, pag. 674.

Ego inquitus nomine Childebrandus comes... cedo... quidquid in... vicaria Isodro (Iseure) *in fiessum habere et de genitore meo Nibelungo, comite quondam à legitimâ hereditate pervenit ad me... totum ad integrum Isodro... ad abbatiam religiosarum cedo et transfundo pro remedio animæ meæ et charæ conjugis Nomanne atque in elemosynâ Eraldi, Fridelani, Feuderici filiorum germani fratris mei Thetberti.* Chartre donnée en l'an 817 ou 832 pour l'abbaye d'Iseure. *Gallia Christian.* tom. IV, pr. col. 46, n° 7.

de Paris, l'histoire s'en inquiète peu. La couronne vint à lui comme au comte Franc le plus fort, le plus haut, le plus puissant, quand la race germanique s'éteignait dans l'obscurité.

Les chansons de Geste, les romans de chevalerie postérieurs à cette époque, écrits peut-être au réveil des métiers et de la bourgeoisie, quand il s'agissait de favoriser la grandeur du peuple, indiquent une origine de corporation et de travail à la race capétienne. Ainsi ce n'était plus saint Arnould, un des enfans de la famille des Mérovingiens, qui avait donné naissance à Hugues Capet, ce n'était plus le descendant des Witikind et de la famille chevelue des nobles et des comtes; Hugues Capet était le fils d'un chevalier de bonne race qui avait nom Richer, seigneur de la ville de Beaugency. Richer, vassal bien fidèle des empereurs carlovingiens, assistait à leur cour plénière, s'asseyait à leurs banquets, gabait avec eux, et quand les gonfanons de guerre se hissaient sur les manoirs, Richer suivait ses sires à la bataille : « Voilà que céans, en la bonne cité de Beaugency, il arriva un gros boucher de la boucherie de

Paris; il étoit moult riche, moult opulent[1], et pouvoit donner une bonne dot à sa fille; celle-ci se nommoit Béatrix; elle était sage, gente, et le seigneur de Beaugency lui proposa en vain d'en faire sa mie; Béatrix n'y consentit pas; le rude boucher lui eût fracassé la tête d'un coup de poing comme à un bœuf de sa boucherie, si elle s'étoit laissé tollir le doux nom de pucelle[2]; ledit boucher avoit des écus, il donna une forte dot en bœufs et sous d'or, et le sire de Beaugency épousa Béatrix en la bonne chapelle d'Orléans. » De cette union d'un noble sire et d'une fille de métiers naquit Hugues Capet; fable ingénieuse qui exprimait peut-être l'union de la noblesse et de la classe bourgeoise, laquelle commençait à se montrer au milieu même de la société du moyen âge. En ce temps il n'y avait pas de plus fort et de plus noble métier que la

1 J'emprunte ce récit fabuleux à un roman de chevalerie ou chanson de Geste, qui porte le titre de *Roman d'Hues Capet;* il fut composé sous Philippe le Hardi ou Philippe le Bel; il en existe un exemplaire à la Bibliothèque du roi. Dante, dans la *Divina Commedia*, a parlé, en se moquant, de cette origine bourgeoise des Capétiens.

2 J'analyse le roman de Hugues Capet; ce roman est fort long et en vers : il serait curieux de le publier.

boucherie et ses étals. Il y avait aux halles des familles de père en fils trancheurs de viande; qui pouvait rivaliser avec les Tribert, les Le Goy, ces dignes chefs des étals, entourés de leurs chiens de garde, de leurs varlets de boucherie, aux membres forts et nerveux [1]!

L'origine certaine de la race capétienne ne peut aller au-delà de Robert l'Angevin ou le Fort, le vaillant capitaine qui surgit parmi les Francs, à une époque de désolation durant les ravages des Normands et des Hongres. Tandis que les princes carlovingiens cherchaient à traiter avec les Scandinaves, Robert le Fort saisissait l'épée et appelait, au son de son cornet retentissant, les hommes d'armes à défendre le peuple; tout fuyait devant les barbares du Nord; les trésors des églises étaient enfouis, les sanctuaires rasés et ars. Robert le Fort marcha contre les Normands, et les refoula de la Seine sur la Loire; le peuple fut si reconnaissant,

1 L'histoire des halles et de la boucherie de Paris se lie essentiellement aux annales de France; ces grandes familles de bouchers s'étaient maintenues jusqu'aux derniers temps de la monarchie française; elles formaient comme une gentilhommerie de métiers. *Voyez* mon *Histoire Constitutionnelle de France*, tom. I.

qu'il lui décerna le titre de *Machabée*[1]. N'avait-il pas délivré les chrétiens, comme Judas avait sauvé Israël! Toutes les chroniques sont pleines des exploits de Robert le Fort contre les Normands; les clercs, les serfs qui fuyaient à la face des barbares, invoquaient Robert comme un saint patron, comme le seul appui dans les désastres de l'invasion. Dirai-je la vie militante du comte Robert[2]? Il fut sans cesse en armes, et ne reposa pas un seul jour sa tête sur un lit mollet. Robert mourut les armes à la main au combat de Brisserte contre les Normands[3]. Ce fut une grande douleur dans la chrétienté, et les moines, dans leur obituaire, en annonçant la mort de Robert, interrompent les prières pour déplorer dans de lamentables litanies le deuil qui les accable! Robert le Fort avait épousé Adélaïs, fille de Louis le Débonnaire; il en eut deux fils, Eudes et Robert[4].

1 Comparez *Annal. Bertini.* ad ann. 862. — Ibid. ad ann. 865. *Annal. Metens.* ad ann. 867, et la note C de dom Bouquet (*Histor. de France*), tom. x.

2 Dans la chronique il est appellé *Viro Forti.*

3 Ad ann. 866.

4 Je réunis ici les passages des chroniques et chartres qui parlent de Robert et de ses fils.

Hi duo fratres, scilicet Odo et Robertus, fuerunt filii Roberti

Eudes vit bientôt briller à son front un reflet de la gloire de son père; les seigneurs de France avaient vu combattre et mourir Robert le Machabée; ils reportèrent sur son fils l'obéissance, et dans un plaid à Compiègne ils l'élurent roi, ou conducteur d'hommes d'armes. Eudes fut sacré par Wautier, archevêque de Sens. Le titre de roi n'avait pas alors une signification étendue de souveraineté; roi disait chef, conducteur d'hommes d'armes à la guerre; de là cette confusion dans les dynasties. A côté d'Eudes, d'autres compétiteurs se disputent la couronne : voici Charles le Simple, de la famille de Charlemagne, l'empereur gros et charnu; Guy de Spolette, appuyé par Foulque, archevêque de Reims, le consécrateur des rois.

Fortis, marchionis, comitis Andegavorum, qui fuit Saxonici generis, quem supra memoravimus occisum à Normannis. BOUQUET (*Hist. de France*), tom. X, pag. 273.

Qui Robertus ad suæ nobilitatis excellentiam regalis etiam stemmatis per sororem adeptus erat consortia : quam isdem domnus Pippinus uxorem duxit. BOUQUET (*Hist. de France*), tom. VI, pag. 330.

Robertus siquidem Saxiaci (Saisseau) *vici et circumjacentis regionis dominus, vir potens et nobilis, ex regum francorum genere ortus erat.* BOUQUET (*Hist. de France*), tome VII, pag. 382.

Eudes, comme son vaillant père, l'homme fort, passa sa vie à combattre les Normands et les barbares, et mourut à la Fère-sur-Oise, en confiant son épée à son frère Robert [1].

Voici donc ce Robert, duc de France, élevé à la royauté par les seigneurs francs contre la race germanique; sa tête chevelue est encore couronnée par Wautier, archevêque de Sens. Il meurt dans les batailles, et laisse son fils Hugues et une fille, Emma, qui épouse Raoul, duc de Bourgogne. La couronne est déjà dans cette race; Hugues va-t-il la prendre, la saisir comme une propriété, ou bien la cédera-t-il à son beau-frère, tandis que lui combattra les Normands? « Qui préfères-tu pour roi, crie le noble comte à Emma, moi ou ton mari? — Je préférerais, dit celle-ci, baiser les genoux

1 J'ai trouvé une chartre précieuse sur la royauté d'Eudes; voici ce qu'on y lit : « *In quâ mercede gloriosum et à Deo electum Regem dominum et seniorem ac germanum nostrum Odonem participem volumus adesse; quatenus pro his et aliis beneficiis quæ quotidie à sui regni fidelibus administrantur, præsentem vitam gloriosius futuramque facilius obtinere mereatur... insuper et ejusdem muneris beneficio simulque consortem volumus esse dominum et genitorem nostrum gloriosum Robertum, dum vixit in terris, comitem et ejusdem loci abbatem.* » MARTENNE, *Thes. nov.*, tom. I, pag. 56.

de mon mari que saluer mon frère.» Sur cette réponse, Raoul est élu roi! la race forte triomphe; la lignée de Robert le Machabée saisit le sceptre, les hommes d'armes de France sont les maîtres de la couronne, ils en disposent[1]; Raoul traite avec Charles le carlovingien et lui impose des conditions. Raoul dompte les Normands et les Hongres, il délivre partout le peuple, il soumet l'Aquitaine : quel roi généreux que le brave Raoul! Les Carlovingiens sont abaissés, ils ne peuvent plus rien donner aux seigneurs, et lui, Raoul, leur distribue toutes les terres du fisc. Cette race nouvelle connaissait l'esprit des fiers vassaux qui la suivaient aux batailles : elle conquérait leur foi et leur hommage.

1 Le titre de roi dans la famille des Robert se lit partout sur les chartres et diplômes : « *Quem dedit divæ memoriæ Hugo, avus noster, æquivocique nostri Roberti regis filius.* MARTENNE, *Thes. nov.*, tom. I, pag. 107.

« *Fecimus præceptum firmitatis de rebus quas pater noster beatæ memoriæ, Hugo rex, nosque piè contulimus monachis famulantibus Christo sanctissimoque Maglorio.* MARTENNE, *Thes. nov.*, tom. I, pag. 107.

« *Noverit... fidelium industria. ... abbatem Heldricum..... præceptum quoddam... ab avo nostro Hugone magno... nostræ serenitati detulisse.* » BOUQUET, *Histor. de France*, tom. X, pag. 579.

Raoul mourut la couronne au front, laissant son héritage et ses comtés à Hugues, son neveu. Durant ces révolutions, la race germanique avait pris à cœur la cause de Charles le Simple; ce prince avait livré bataille aux Français sous les murs de Soissons; là avait péri Robert, le père de Hugues; quelques uns disent qu'il reçut la mort de la main même de Charles. Ainsi se réveillaient quelques étincelles d'énergie dans la race carlovingienne! Sur ce champ de bataille, Hugues le Grand, duc de France, brisa sa première lance. Les Germains sont vaincus à leur tour et fuient au-delà de la Meuse. Charles expira en captivité dans la vieille tour de Péronne [1]. Le perfide comte de Vermandois l'avait trompé pour se saisir de son noble seigneur. Hugues reste alors le chef de la lignée des ducs de France. Il est entouré de l'amour du peuple! Que voulaient donc im-

1 Toute cette histoire un peu confuse des premiers temps de la race capétienne a été autant que possible éclaircie dans les précieuses collections manuscrites de l'abbé de Camps (*Cartulaire*. Bibliothèque du roi, dépôt des manuscrits); le savant abbé n'a pas une critique très-élevee, mais il a recueilli une immense masse de pièces historiques sur la troisième race, ann. 820-970.

poser aux puissans hommes d'armes, ces rois germaniques, siégeant au-delà de la Meuse, tandis que les comtes de Paris, deux fois rois déjà, avaient leurs palais et leur trésor en l'île de la Seine? Sur quoi s'appuyaient les Carlovingiens? sur l'empereur Othon. Ils invoquaient la pitié des Lorrains, des blonds enfans de la Meuse, du Rhin et de l'Oder, si profondément en haine à la race des Francs; ne valait-il pas mieux se grouper et combattre autour de Hugues, le seigneur, le chef naturel? Ils le saluent sous sa tente, ils marchent avec lui contre Louis d'Outremer, le successeur de Charles le Simple. C'en est fait de la race carlovingienne; elle était née avec l'Empire, elle devait s'effacer avec lui.

Hugues avait toutes les conditions de la puissance; il était haut de taille, le front large et beau; dès son berceau il avait reçu le surnom de Hugues le Blanc, parce que sa peau ressemblait à l'aube du clerc, tant elle était blanche et fine. Quand il parut aux batailles, il s'y montra si vigoureux que les seigneurs n'hésitèrent pas à lui décerner le titre de Grand, soit à cause de sa stature, soit parce qu'il donnait

de vigoureux coups de hache[1]. Toute la vie d'Hugues le Grand avait été une lutte contre la race carlovingienne, lutte tantôt rusée, tantôt violente. Louis d'Outremer est livré, trahi; il ne trouve de fidélité que dans le royaume d'Aquitaine. S'adresse-t-il au comte de Blois, on le retient captif. Veut-il recourir au comte de Vermandois, c'est toujours la même trahison; les seigneurs francs ne voulaient plus de la race germanique; ils avaient parmi eux leur chef tout trouvé, leur conducteur, leur roi. Deux des comtes de Paris n'avaient-ils pas pris déjà la couronne? Elle leur avait été disputée, mais les seigneurs de France n'avaient-ils pas unanimement salué Eudes et son frère Robert[2]?

L'empire de Charlemagne tombait en ruines; c'était une vaste organisation administrative qui avait fait violence aux mœurs, aux coutumes, à la nationalité des peuples; elle avait

1 Manuscrit de l'abbé de Camps. (*Cartul.* Bibliothèque royale, tom. I.)

2 Il y a grande confusion sur toute cette époque dans l'*Art de vérifier les Dates*, par les Bénédictins. C'est la partie de leur travail la plus incomplète. J'ai cherché à mettre un peu d'ordre et de chronologie dans ce chaos.

placé l'unité de la conquête au milieu des Francs, des Bourguignons, des Lombards, des Germains, des Aquitains, si divers d'origine et d'habitudes ; elle avait fondu dans un même tout des nations qui avaient besoin d'un gouvernement à part. Après la mort de Charlemagne, il y eut tendance dans chaque peuple pour reprendre sa force, sa propre nationalité ; le Franc voulut avoir son roi, comme le Germain avait élevé Othon de sa propre famille ! Les Carlovingiens étaient issus d'une race germanique, on n'en voulait plus au milieu des Francs. Les braves tenanciers du comté de Paris reconnaîtraient-ils longtemps pour souverain les princes de la Meuse? Il y avait alors un sentiment général pour couronner des chefs, des rois au sein de la famille des Robert le Fort, des Raoul, ces Judas Machabée, comme les nomment les chroniques ; ils avaient sauvé le peuple de l'invasion des Normands et des Hongres. La révolution était déjà faite dans les esprits ; les Francs ne connaissaient plus les Carlovingiens ; ils avaient élevé deux rois (*reges*) dans la famille de Robert ; ceux-ci, comtes, ducs ou rois, gou-

vernaient de fait; la société était à eux; et il ne faut pas croire que le mot de roi eût alors une signification étendue et précise; il ne représentait qu'une idée de commandement militaire. On avait quelque respect pour les empereurs, mais un roi n'était rien qu'un chef d'armes. Il y avait eu trois concurrens à cette lignée : Guy de Spolette se fait roi; Raoul, comte d'Auxerre, se fait roi; Rainulfe II, comte de Poitou, se fait roi ! Les Normands n'avaient-ils pas leur seaking (*maris reges*[1]), simple conducteur de barque? Royaumes, comtés, marquisats, toutes ces démarcations se confondaient sans avoir les caractères de la hiérarchie moderne. La féodalité mit un peu d'ordre dans ces idées confuses. Du titre de duc des Français à celui de roi des Français, il n'y avait qu'une faible ligne; elle fut facilement franchie par Hugues Capet!

1 *Voyez* Torfeus, *Historia Norwegiæ*.

CHAPITRE VIII.

PREMIÈRE PÉRIODE DE HUGUES CAPET.

Naissance de Hugues Capet. — Son éducation. — Sa famille. — Ses premières armes. — Ses actes. — Ses chartres. — L'investiture du duché de France. — Situation avec Lothaire. — Mariage de Hugues Capet. — Naissance de Robert.

941 — 980.

Dans l'hiver de l'année 941 [1], quand la neige tombait à gros flocons sur la campagne, les cris de l'enfantement se firent entendre dans

1 Sur la naissance de Hugues Capet, comparez le P. Labbe, *Éloge historique de nos Rois*, et les travaux héraldiques sur l'*Origine de la maison de France*, pag. 233.

le vieux palais des comtes de Paris, près du moutier de Saint-Barthélemy. Un mâle était né au seigneur Hugues, duc de France, comte de Paris, abbé laïque de Saint-Martin de Tours et de Saint-Germain-des-Prés, ainsi qu'on le voyait assis en chape aux chœurs desdites églises. Hugues était le descendant de la grande lignée de Robert le Fort, qui avait tant de fois sauvé les abbayes de Saint-Denis et de Saint-Germain de la fureur des Normands. Les cloches des églises de Sainte-Geneviève et de la montagne des Martyrs sonnaient en pleine volée lorsque Hetwige ou Edith, fille de Henri l'Oiseleur, mit au monde un bel enfant, le fils de Hugues le Grand ou le Blanc, duc de France; les serviteurs parcouraient les rues de la Cité, annonçant à tous cette bonne nouvelle. Un héritier était né au comte; c'était un mâle bien fait de corps, ses membres étaient robustes, sa tête fort grosse faisait l'admiration des clercs et physiciens. On le nomma Hugues au baptême, du nom de son père.

Hugues, le duc de France, survécut peu à la naissance de deux enfans encore de sa lignée; il toucha la tombe, et son fils aîné fut

placé sous la tutelle de Richard, duc de Normandie, un des plus rusés et des plus tricheurs des barons : « Duc de Normandie, sois le tu-« teur et l'advocat de mon fils », lui dit Hugues au lit de mort[1]. Richard s'était fiancé à Emma, la fille de Hugues, quoique très-jeune encore. Les fiançailles créaient les devoirs de la parenté. Richard accepta la tutelle, car le petit Hugues donnait déjà des espérances de courage et de science. On le nomma tout jeune du nom de Capet ou de Caput. Était-ce à cause de son intelligence précoce, de sa capacité ? était-ce parce qu'il avait en effet une tête grosse et forte sur de larges épaules, marque de bravoure et d'énergie? la chronique n'en dit rien; tant il y a que Hugues fut élevé par Richard de Normandie en tous les arts et sciences de la guerre; il maniait l'épée, la lance, montait à cheval tout bardé de fer : Hugues n'avait-il pas un riche héritage à défendre? Il était non-seulement duc de France, mais encore comte de Paris et d'Or-

1 *Hugo antequam defungeretur, in extremis positus, dixit : Ricardus, dux Normanorum, filii mei, dum in ætatis erit, advocatus sis.* Dudo S. Quent. *de moribus Normanor.* Duchesne, *Hist. normanor. scriptor.*, pag. 137.

léans, abbé de Saint-Martin de Tours et de Saint-Germain-des-Prés, sans compter les fiefs et manses en l'Ile-de-France et Bourgogne. Qui pouvait lutter en puissance et richesses avec les comtes de Paris[1]?

Aussi un tel héritage enflait le cœur au jeune homme, et par le conseil de son oncle et tuteur, Hugues Capet prit les armes contre le roi Lothaire, qui portait au front la couronne de Charlemagne. Lothaire pouvait de mâle en mâle remonter jusqu'au vieil empereur! Il s'agissait de la suzeraineté de quelques tours et châteaux en Bourgogne. Il n'y avait alors d'autre justice que la masse d'armes et l'épée; la force et la conquête créaient le droit. Qui respectait l'héritage des ancêtres? Ces batailles de lances qui se déploient dans la plaine, se heurtent, se brisent; les casques, les brassards, les lames d'épées volent en mille éclats; c'est le jeune Hugues Capet qui vient combattre Lothaire, son parent et son suzerain[2]. Maintenant le

1 Sur les possessions des ducs de France et comtes de Paris, *voyez* le *Cartulaire* de l'abbé de Camps, Biblioth. royale, mss.

2 Frodoard, *Chroniq.* ad ann. 959.

pieux archevêque de Cologne, Brunon, intervient pour ménager la paix; il porte la crosse épiscopale et la grande mitre qui apaisaient les colères terrestres [1]! Il y eut un parlement à Compiègne pendant les fêtes de Pâques; on aimait ces parlemens sous la seconde race, réunions joyeuses et brillantes des barons et des féodaux. Pâques était une sainte solennité de l'année; le printemps venait avec la résurrection du Seigneur; on saluait ainsi les temps de guerre à la face du soleil!

Au parlement de Compiègne la trêve fut conclue entre Hugues et son seigneur Lothaire; des otages furent de part et d'autre reçus. La foi des traités ne se comprenait pas sans cautions et pledges; on se livrait ses proches, ses fidèles; la parole n'était pas assez puissante; il y avait trop de traîtres et félons. Lothaire donna l'investiture du duché de France à son vassal Hugues Capet; la chartre royale fut

1 *Chronic.* mss. publiée par MABILLON, *Analect.* ad ann. 958 et 959. La même confusion se retrouve pour toute cette époque dans les Bénédictins, *Art de vérifier les Dates*. Je ne comprends pas que la grande école des Bénédictins ne soit pas remontée aux sources originales sur cette époque.

dressée selon les us du système féodal [1]. Pour contenir plus fortement encore la foi de son vassal, le roi donna le comté de Poitou à Hugues, déjà reconnu duc de France. Tous les services se payaient par dons de terres, vieux souvenirs de la Germanie et de ses forêts séculaires, où les chefs et les suivans maintenaient leurs rapports par des présens mutuels d'armes, de chevaux ou de la framée retentissante. Que pouvait être ce don nominal du comté de Poitou ? ne fallait-il pas l'enlever à Guillaume Tête d'Étoupe, le brave comte de Poitou, duc d'Aquitaine? Il ne suffisait pas de prendre le titre de comte de Poitou, il fallait encore l'arracher par la conquête. « Mettez-vous donc au champ, brave comte Hues, quand la violette s'épanouit et l'hirondelle apparaît », comme le disent les vieilles chansons de Geste des comtes de Poitiers.

Et en ce temps de guerre forte et continue, une trêve était-elle autre chose qu'une courte suspension d'armes? A peine Lothaire et Hugues avaient-ils quitté le parlement de Com-

1 Frodoard, *Chronic.* ad ann. 959. — *Fragment. histor. a Lud. Pio ad reg. Robert apud* Duchesne, tom. III, pag. 343.

pièrgne et pressé leurs mains sans gantelet, en signe de paix, que déjà de nouvelles querelles éclataient entre eux. Dans l'état de désorganisation où l'Église était tombée sous Hugues le Grand, un enfant de cinq ans avait été élevé à l'archevêché de Reims[1]; cet enfant, fils de Herbert, comte de Vermandois, avait nom Hugues encore. Les féodaux n'approuvèrent pas cette élection : devaient-ils respecter un enfant revêtu de la mitre et de l'étole? Quand on n'avait pas en main la force suffisante pour défendre une dignité, une terre, on ne pouvait prétendre à sa possession : telle était la loi d'une époque de confusion. Maîtres de Reims, les barons firent élire Artaud pour archevêque. Il y eut encore des batailles données pour l'élection à cet épiscopat. Tout s'abîmait dans la violence. Il n'y avait pas de longues trèves : que pouvaient faire les hommes d'armes dans la triste oisiveté de la vie des châteaux? Les rivalités de races, les jalousies de fortune, n'arrivaient-elles pas profondes au cœur de tous ces féodaux? Quand Thibault,

1 *Gallia christian.*, tom. I, pag. 551 et suppl.

comte de Blois, attaque Richard de Normandie, que survient-il? le pauvre Thibault, défait dans les batailles, se réfugie sous la tente de Lothaire, tandis que Richard se glorifie avec Hugues Capet, son compagnon et son allié, dans le champ de guerre [1].

Lothaire et Hugues Capet se rapprochent, se heurtent tour à tour; entre eux il y a une vieille querelle de race, une de ces haines profondes qui s'impreigent au cœur. En vain Brunon, archevêque de Cologne, intervient une fois encore dans le parlement de Compiègne [2]; on s'apaisait un moment pour reprendre les armes ensuite. Sur ce fond de batailles il règne un peu de monotonie, dans le pillage et le sang même. Parcourez cette campagne désolée, ces villages en cendres, ces populations en fuite; c'est l'armée des paladins qui a passé à travers champs. Avez-vous le sang à la tête, prenez l'épée; êtes-vous serf ou homme de poestes, alors travaillez

1 Dudo, *de moribus Normanor.* Guill. de Jumiège, liv. iv, chap. xv, apud Duchesne, *Hist. normanor. scriptor.* pag. 142 et 156.

2 *Gallia christian.*, tom. ii, et le *Gest. archiepiscop. Antossiodor.* — Labbe, *Biblioth.* tom. i, pag. 446.

au labour; si vous êtes clercs d'église, quelle protection vous reste-t-il encore? ce fougueux féodal ne respecte aucun asile; c'est toujours l'invasion de l'homme d'armes dans le sanctuaire, de la concupiscence matérielle dans l'idée morale. Le parvis de l'église est foulé sous le pied des chevaux : qu'opposer à ce torrent? Hélas! la coupe des maux n'est point desséchée; les Normands, les Hongres, les Sarrasins ont laissé quelque chose à dévorer, et les hommes d'armes sont prêts à l'œuvre, faudrait-il même briser les portes du baptistère de Saint-Denis ou de Saint-Germain-l'Auxerrois! L'église n'a point encore sa force morale; l'abbaye a ses croix élancées, ses murailles de vieux ciment romain : qu'espérer si l'abbé ne s'arme pas comme le féodal, si l'église n'a pas son défenseur avoué, souvent le tyran des moines et pénitenciers[1]!

La race germanique et lorraine est l'objet de toute la haine des comtes francs; on ne la veut pas sur le territoire de la vieille Gaule. Si Lothaire se prononce contre Othon,

1 *Voyez* sur les avoués féodaux DUCANGE, *Gloss.*, *v°* *Advocat.*

l'empereur des Allemands, eh bien, Hugues Capet vient à l'aide de Lothaire même; il marche à ses côtés sur le Rhin; Othon protége-t-il le comte de Flandre, Hugues Capet seconde le compétiteur de ce comte; il envahit la Lorraine avec Lothaire; c'est une haine de races [1]. Les dernières traces de l'administration de Charlemagne disparaissent. Gerbert s'étonne de voir Hugues Capet, cet homme considérable, faire alors hommage à Lothaire; c'est que ce roi, quoique carlovingien, se posant au milieu des Francs contre la famille allemande, trouvait alliance avec le chef naturel des comtes de Paris; Hugues Capet combat en Lorraine à côté de Lothaire, il se reconnaît son vassal, place les mains dans les siennes et reçoit le baiser et l'investiture. Lothaire redevient son suzerain dès qu'il se maintient à la tête de la race franque et qu'il marche avec ses vassaux [2].

1 ALBÉRIC, *Moin. des trois font.* ad ann. 979. — SIGEBERT, *Chronic.*, ann. 978; DUCHESNE, tom. III, pag. 348.

2 Le dixième volume des *Historiens de France* de dom BOUQUET est consacré à l'époque de Hugues Capet. Il y a une préface fort détaillée sur toutes les chroniques, mais on doit regretter, je le répète, la mauvaise méthode de dom Bouquet, qui consiste à couper toutes les chroniques sans en donner une en entier (tom. X et préface).

Hugues Capet, pour dompter l'indépendance des vassaux, accable les églises de ses dons. Le catholicisme n'est pas encore complètement organisé sous la papauté suprême; le duc de France en comprend néanmoins toute la force; les comtes de Paris n'étaient-ils pas les protecteurs, les Machabées de l'Eglise? les chartres ne les représentaient-elles pas sans cesse le glaive en main pour la défense des saints priviléges? Les comtes de Paris étaient abbés même des grands monastères, tels que Saint-Martin de Tours et Saint-Denis en France; ils aimaient à se montrer la chape ondoyante sur les épaules, et au chœur des chantres, entonnant l'hymne solennel[1]; ils portaient l'aube sous le dais et dans le sanctuaire; ils avaient tout à gagner avec l'Eglise; aussi Hugues multiplie-t-il les dons par les chartres; il se démet de ses droits comme abbé laïque de Saint-Benoît en Ponthieu; à Paris il fonde l'abbaye de Saint-Magloire, il accable de dons Saint-Denis et Saint-Germain[2].

1 *Voyez l'Histoire de l'Église de Tours et de ses priviléges*, ann. 950-1000.

2 Bréquigni, *Collect. des Chartres diplomatiques*, ann. 950 et 970.

Les clercs reconnaissans pressentent déjà la haute fortune du duc de France; comme ils sont plus éclairés que les barons, ils voient au loin les destinées de Hugues Capet. Les légendes annoncent sa future grandeur : dans les anciens Gestes de saint Riquier, saint Valery apparaît en songe à Hugues le Grand : « Transfère, lui dit le bienheureux, mes reliques et celles de saint Riquier, et par nos prières tu seras roi des Français, et après toi tes héritiers posséderont le gouvernement jusqu'aux dernières générations [1]. » D'autres légendes ne promettaient à Hugues Capet la couronne que jusqu'à la septième lignée. Et que pouvait refuser l'Eglise à Hugues de France? ce noble comte fondait des monastères, transportait des reliques et établissait des hospices pour le pauvre pèlerin en campagne. Gerbert peut être placé à la tête de ces esprits à prescience qui savent déjà l'avenir, c'est un des hommes les plus avancés de son temps; on le voit dévoué à la

1 « *Per nostras orationes rex efficieris Francorum, et postea heredes tui usque ad sempiternam generationem possidebunt gubernacula totius regni.* » (*Gest. sanct. Riquier apud* Bollandistes, *mens. August.*)

troisième race, dont l'avenir se prépare; il écrit : « Le duc Hugues Capet a salué le roi et la reine le 18 juin, ce qui s'est fait par l'adresse de quelques uns, afin d'attirer beaucoup de crédit à leur parti par la présence d'un si grand homme et si puissant, quoiqu'il ne soit point dans leurs intérêts, et qu'on ne puisse croire qu'il y rentre aussitôt[1]. » Gerbert a ainsi le sentiment de la grandeur future de Hugues Capet! Il s'étonne de le voir s'abaisser devant Lothaire et les descendans de Charlemagne. Quelques jours après il écrit encore : « Lothaire n'a que le titre de roi des Français, Hugues Capet règne en effet; il a la couronne[2]. »

Le comte Hugues, que de si grandes destinées attendaient, songeait à avoir lignée; il épousa légitimement, en face de l'Eglise, Adélaïs, que la chronique de Saint-Magloire nous dépeint grande, brune, forte et d'illustre famille, car elle appartenait à la race de Charlemagne; elle était sœur d'Emma, reine des Francs, la femme de Lothaire; sa mère était d'Italie,

1 Gerb. *Epistol.* 39. — Duchesne, tom. II, pag. 738
2 Ibid. *Epistol.* 40. — Duchesne, tom. II, pag. 800.

et voilà pourquoi elle avait les cheveux et les cils noirs, comme le disent les chroniques. Les blondes aux cheveux d'or avaient alors seules la beauté; les trouvères s'excusaient dans leurs vers quand ils célébraient une brune[1]; la chevelure flottante au soleil était la marque de la liberté; la chevelure d'or était le signe de la race noble pour les femmes. De son mariage avec Adélaïs, Hugues Capet eut un fils; il lui donna le nom de Robert, le digne surnom de chevalerie et des comtes normands au moyen âge. Berthe et Robert, voilà les prénoms usuels des grands lignages. Robert fut baptisé à Saint-Magloire, la belle église fondée par Hugues, son père; il eut pour parrain d'armes le duc de Normandie, Richard sans Peur, le fils de Guillaume longue Epée, de la lignée de Rollon.

La famille des ducs de France ainsi grandissait; elle était toute-puissante sur la race territoriale qui occupait les vieilles Gaules; elle étendait ses alliances avec les féodaux qui

[1] *Fabliaux* de LEGRAND D'AUSSY, tom. II. Au temps même de Brantôme les cheveux noirs étaient un défaut :

Brunette elle est, et pourtant elle est belle.

campaient avec elle en Normandie, en Bretagne, en Anjou, en Aquitaine, en Champagne. La Bourgogne était dans la famille des ducs de France; il n'était pas un haut baron qui n'eût suivi leur bannière; ajoutez à cela des alliances par mariages et affinités ! S'il fallait un chef à ce beau lignage de chevalerie, n'était-il pas tout trouvé[1] ? Pourquoi, dans cet état d'absolue indépendance, les comtes, les marquis, les ducs chargés de la défense territoriale n'éliraient-ils pas spontanément un d'entre eux? Ce mouvement se prépare depuis longues années : est-ce que déjà deux des ducs de France, Eudes et Robert, n'avaient pas été élevés à la royauté? pourquoi obéir à des princes de race étrangère? Depuis longtemps les liens étaient brisés; on conservait des formes encore pour Lothaire; ce prince s'était souvent montré dans les grandes expéditions du baronnage de France, on l'avait vu combattre contre la race germanique; on lui eût préféré Hugues sans doute, mais on le gar-

1 L'abbé de Camps a réuni dans une commune dissertation tout ce lignage de Hugues Capet, et les alliances avec les grands vassaux. (Mss. cartulaire, tom. 1, 3e race.)

dait par respect pour Charlemagne : il y avait un vieux souvenir de la race carlovingienne. Quand Lothaire cessa de vivre, qui pouvait s'opposer à l'élévation d'une race nationale et franque? Tout avait été préparé avec une longue habileté par Hugues Capet; les clercs, les églises, les oratoires étaient accablés de dons; les vassaux supérieurs étaient bien avec lui par la parenté et les communs intérêts. Que restait-il comme obstacle pour un grand avénement d'une nouvelle race? pourquoi ne donnerait-on pas à Hugues le titre de roi comme l'avaient pris Guy de Spolette, Raoul, comte d'Auxerre, et Raynuld, comte de Poitou? Les lignages des ducs de France valaient bien tous ceux-là!

CHAPITRE IX.

ROYAUTÉ DE HUGUES CAPET.

Avénement de Louis V, sous la tutelle de Hugues Capet. — Mort de Louis V. — Succession royale. — Parlement de Noyon. — Élection de Hugues Capet. — Son serment.

986 — 987.

Lothaire, le petit-fils des Carlovingiens, s'était maintenu comme roi des Francs dans les guerres féodales; il y avait pour lui quelques souvenirs de race, une vieille affection des comtes pour le sang du grand Charles [1].

1 Les *Chansons de Geste* tournent souvent en ridicule l'empereur Charles; elles le peignent comme indécis, et toujours

Hugues Capet n'avait pas suivi contre Lothaire une guerre de famille; il s'était rapproché de lui ou s'était montré hostile selon l'occasion. Le temps ne semblait point venu de prendre la couronne, en expulsant le petit-fils de Charlemagne; Lothaire avait trop d'appuis; il n'était pas sans talens militaires; on parlait de la force de son bras dans les batailles; il avait combattu avec les comtes francs contre Othon le Germanique; que lui reprocher quand on le voyait sans cesse à côté de Hugues Capet pour repousser les races de la Meuse et du Rhin? Beaucoup d'alliances lui rattachaient la loyauté des hommes d'armes; Hugues Capet habitait en sa cour dans le dernier temps de sa vie, il était son parent, une espèce de maire de palais, si bien que la tutelle de Louis V, le fils, le successeur de Lothaire, lui fut déférée[1].

La tutelle était pour l'enfant féodal ce que

gouverné par ses barons. J'ai besoin de faire observer que les *Chansons de Geste* confondent Charlemagne avec Charles le Chauve et Charles le Gros, et voilà pourquoi elles le ridiculisent.

1 Frodoard, *Chronic.* 986. — Gerbert, *Epistol.* 91. Les épîtres de Gerbert sont les meilleures sources pour étudier l'époque féodale de Hugues Capet.

l'*avouerie* était pour le fief du monastère; il était rare que l'avoué ou le tuteur ne devînt pas le maître ou le suzerain du fief ou de la couronne qu'il était appelé à protéger : quand on avait sous la main une escarboucle aussi brillante qu'un bel héritage, un fief d'église, une abbaye, une couronne, qui pouvait arrêter le bras de l'homme d'armes, du fort, du puissant contre le faible? Ce fut à l'époque seulement où s'organisa la pensée morale et religieuse du catholicisme, que l'on vit l'idée du droit s'établir et dominer; la force n'envahit plus tout; Golo le sénéchal ne s'empara plus de l'héritage de l'enfant de son seigneur et de Geneviève sa dame. L'Église posa le droit et l'unité dans la hiérarchie des couronnes; elle substitua les principes à la violence; elle fit que la chaste épouse ne put être brutalement repoussée du lit nuptial par le comte à l'armure noircie; elle empêcha le pauvre orphelin d'être dépouillé de son héritage par le puissant; les jouissances de la chair et de l'ambition ne furent pas toute la vie. Cette nouvelle époque ne commence qu'avec Grégoire VII, la papauté une et souveraine.

Louis V avait été associé à la royauté; Lothaire l'éleva en ses bras au parlement de Pentecôte, tandis que tous les barons étaient au camp de guerre[1]; on le reconnut roi et successeur de son père. Louis V était enfant encore lorsqu'en mourant Lothaire le recommanda au duc Hugues Capet pour qu'il veillât sur lui comme un père; Gerbert rappelle cette circonstance du parlement de Pentecôte pour justifier les droits du pupille et la bonne conduite du tuteur : « Il n'y avait alors, dit-il, aucune pensée de s'emparer de la couronne[2]. » Hugues de France dirige toutes les affaires de la royauté, il leur imprime son esprit, sa volonté, la force même de son pouvoir; il avait obligé Lothaire, tout Carlovingien qu'il était, à faire la guerre à Othon et aux populations de la Meuse et du Rhin, pour soutenir les droits de la couronne franque sur la Lorraine. Cette guerre il la continue sous le nom de Louis V; Hugues est le véritable maire du palais; rien ne se fait que par son ordre;

1 Albéric, *Chronic.* ad ann. 979. — Mabillon, *Supplem. ad diplomat.*

2 Gerbert, *Epistol.* 95, pag. 811.

Louis V est un enfant dont le nom sert aux actes et brille dans le scel; Hugues l'invoque pour assouplir les prétentions de quelques leudes qui respectent encore le nom de Charlemagne et de sa race. Tout ce qui donne un peu de liberté et de force à Louis V est persécuté; la reine-mère demeure captive dans le château de Dourdan[1], vieille prison des rois dans le moyen âge. Si Adalberon, évêque de Laon, hasarde quelques remontrances, on le chasse de son siége; la tutelle dans les mains de Hugues Capet est une véritable royauté; elle ne veut être dominée ni par la famille ni par l'Église; la guerre continue entre Hugues Capet, les Lorrains et la race germanique.

En vain l'impératrice Théophanie, qui exerçait alors une sorte d'influence morale, cherche à pacifier les vives querelles entre la famille de Lorraine et le chef de la race franque. Personne ne va au parlement qu'elle indique; Gerbert, le grand négociateur, s'entremet encore; il veut tout concilier : « Seigneur Hugues, venez à la paix », lui écrivait-il; cette paix

[1] Gerbert, *Epistol.* 91, 98.

était nécessaire, et déjà les évêques parlaient de la trève de Dieu pour ramener l'ordre et le droit dans la société tourmentée[1]. La trève de Dieu était un peu de repos au milieu des grandes agitations : qui ne voit ce carré profond d'hommes d'armes à la lance haute ? où vont-ils dans la campagne qui apparaît déjà arse et flamboyante de toutes parts? Fuyez, pauvres serfs, gens de poestes et manans; et vous, moines et abbés, fermez les portes de fer de vos monastères, rien ne sera respecté, car le baron a besoin de pilleries pour enrichir ses domaines; ses hommes veulent boire dans la coupe des festins et savourer les vins d'Orléans et de Bourgogne renfermés aux vastes celliers des abbayes.

La trève de Dieu fut essayée dès l'origine de la troisième race; les évêques avaient pour

1 Le premier exemple de la trève de Dieu se trouve dans le concile de Charonne, tenu par les évêques d'Aquitaine. *Carol. concilium celebratum, kal. junii, anno* 988. *Ex codic. engolimens.* (cartulaire de l'évêché). Il existe encore une chartre de *treugâ* et *pace* émanée de Louis d'Anjou, évêque du Puy à cette même date; elle est antérieure à toutes celles qu'on avait jusqu'ici citées, et se trouve dans Mabillon, *de re diplomat.*, liv. VI, p. 577.

eux l'arme puissante de l'excommunication, et la trève de Dieu fut appuyée sur l'idée morale d'une exclusion de la société chrétienne. Si l'excommunication n'avait pas existé, que serait devenu le droit au milieu de ce désordre? s'il n'y avait pas eu cette indicible horreur pour l'excommunié, quel eût été le frein imposé à la force victorieuse? Quand les cloches silencieuses n'annonçaient plus la prière, quand tous fuyaient l'excommunié, la violence restait isolée comme un objet de proscription au milieu de la société du moyen âge; l'Église disait : « Voyez cet homme, il a manqué aux règles morales de la famille chrétienne[1]! »

Louis V n'avait pas à suivre une longue vie, il mourut quatorze mois après son avénement; il était jeune et ne laissait aucune postérité; pauvre enfant que les féodaux appelaient fainéant, parce qu'il était captif aux mains d'un maire de palais! Que devenait ainsi la lignée directe de Charlemagne? elle n'avait plus de rejeton; qui était donc appelé à lui

1 DUCANGE, v° *Excommunicat.*

succéder? quel était l'hoir issu pour gouverner les comtes francs? Depuis dix ans toutes les armes des Français et de Hugues Capet leur duc s'étaient dirigées contre les Lorrains de race germanique. Or, ces populations de la Meuse avaient pour chef le duc Charles, oncle paternel de Louis V, le prince que Hugues Capet, tuteur royal, avait combattu à outrance; ces guerres avaient-elles pour motif une haine de race? s'agissait-il déjà d'une question de succession prématurée, avant que la tombe n'eût recueilli Louis V enfant? Tant il y a que la guerre continuait violente; on cherchait à l'apaiser par l'intervention des assemblées. La guerre était dans les mœurs et dans les intérêts; il arriva qu'à la mort de Louis V, Hugues Capet et Charles de Lorraine se trouvèrent les compétiteurs naturellement appelés à discuter sur les droits à la couronne[1].

Charles de Lorraine avait pour lui sa lignée; il était l'oncle de Louis V; mais la lignée était-elle à cette époque un titre infaillible? Si déjà les fils n'étaient pas certains

1 Frodoard, *Chronic.* 987.

d'héritier de leur père, que devait-il en être des collatéraux? ensuite à quelle race commandait Charles, l'oncle de Louis? aux Lorrains, d'origine germanique, en haine aux Français, qui avaient leur duc, leur chef national dans la famille des Hugues et de Robert; fallait-il faire hommage à Charles de Lorraine? fallait-il s'humilier ainsi devant la race germanique qu'on avait tant de fois combattue? les leudes, les comtes ne pouvaient admettre une telle pensée; capable ou incapable, Charles ne devait pas être leur roi, et l'on pense bien qu'avec cette conviction les prétextes ne manquaient pas pour le repousser: les uns le trouvaient gros, ventru, buvant le cidre et le vin nouveau du Rhin et de la Meuse outre mesure; les autres le disaient entaché d'hérésie et de péché contre nature; tous rapportaient qu'il n'avait pas l'esprit bien fait et propre au gouvernement du royaume[1].

Hugues Capet au contraire appartenait à la race des Francs; des clercs savans bâtissaient sa généalogie pour le faire descendre de Charle-

1 BALDERIC. *Chronic.* liv. I, chap. C. — *Petite chronique* de Vézelai, dans Labbe, Biblioth., tom. I, pag. 395.

magne et de plus haut même, car saint Arnould était mérovingien; d'autres disaient qu'il y avait un testament en sa faveur, et rapportaient une pièce scellée du scel de Louis V, ainsi conçue : « En premier, il concède à Hugues le Grand, prince des Francs, tous ses royaumes : la France, l'Aquitaine, la Bourgogne et autres parties. Il veut que les grands servent le duc Hugues comme lui-même et ses prédécesseurs ; qu'ils lui jurent serment de fidélité, lui baisent les genoux et le servent militairement. Il décide sur Charles son oncle, à cause de son ineptie, qu'il n'occupe aucune partie de son empire, mais que le royaume advienne à Hugues, le plus rapproché de sa grandeur; il veut que sa femme bien-aimée épouse le fils du duc Hugues Capet, et que tout ceci soit observé par les grands [1]. »

1 Cette pièce, dont je ne crois pas à l'authenticité, se trouve dans les Mss, Biblioth. du roi, n° 9609. Elle porte ce titre : *Hoc est testamentum Ludovici, regis Francor., quod condidit* XI *kalendes junii, ann. Dom.* 987. *Indict.* XV. Voici quelques unes de ces dispositions : *In primis, concedit Hugoni magno, principii Francorum, omnia regna sua : Franciam scilicet, Aquitaniam, Burgundiam et alias regni partes; volens ut proceres sui predecessoribus suis sacramentum fidelitatis jurent, genua osculent et militare prestent, etc.*

Cette pièce était-elle fausse ou réelle? Mais si l'on excluait Charles de Lorraine, comme de race étrangère et de nation ennemie, à qui devait revenir la couronne? Il n'était pas besoin pour cela d'usurpation; à ce temps où le droit ne dominait rien, la couronne était à tous; on la ramassait, parce qu'elle était au premier occupant; y avait-il un légitime suzerain pour le fief? admettait-on une propriété indélébile dans certaines mains? la terre était comme l'armure de fer ou le cheval de bataille, au plus fort, au plus vaillant dans la mêlée. L'idée d'hérédité, sentiment moral, n'avait aucune puissance sur les esprits; le mot d'usurpation n'avait aucun sens; on prenait le fief, l'héritage, comme on s'emparait de la terre monastique et de la couronne; ce temps doit tout entier s'expliquer par l'absence du droit; on se tromperait si l'on appliquait là les idées d'une société avancée.

Hugues Capet, duc de France, prit, immédiatement après la mort de Louis V, le titre de roi. Qui lui déféra ce titre? en vertu de quel acte obtint-il la couronne? Il faut se rappeler que la race de Hugues de France avait compté deux rois déjà depuis Robert le Fort; ce titre

on le prenait, on le quittait, parce qu'il n'avait pas la haute signification des temps modernes. Avant le parlement de Noyon, Hugues se donne dans deux chartres la dignité de roi[1]; c'est un titre déjà connu dans sa race; il se familiarise avec son acception contemporaine, *rex Francorum*. Le parlement de Noyon fut une assemblée de la majorité des barons français, c'est-à-dire des tenanciers immédiats de Hugues Capet. Les actes de cette assemblée n'existent plus, mais les grandes annales en ont conservé mémoire : « Charles, dit une chronique, oncle de Louis V, qui voulait régner après lui, fut rejeté par les Français, et ceux-ci élurent pour roi Hugues, fils de Hugues le duc[2]. » Une autre chronique ajoute : « Les premiers d'entre les Francs élevèrent sur le trône royal Hugues le duc[3]. » — « Il mourut, ajoute

1 *Rex Francorum.*

2 *Patruus autem ejus Carolus (scilicet Ludov. V), cum post eum regnare voluisset, à Francis ejectus est, et Hugo dux, filius Hugonis ducis, rex à Francis elevatus est.* (*De translat. reliq. S. Genov.* Bolland. 17 janv.)

3 *Franci primates corelicto ad Hugonem, qui ducatum Franciæ strenuè tunc gubernabat, magni illius Hugonis filium eum solio sublimant regio.* (Aimoin, *de Miracul. sanct. Benedict.* Bolland. 21 mars.)

une vieille chronique (le jeune Louis V), dans l'année 987, et il fut enterré au monastère de Saint-Corneille et de Saint-Cyprien. Son oncle Charles, qui fut privé de la couronne, combattit pour la recouvrer; mais, méprisé comme il l'était, les Francs lui préférèrent Hugues, qui gouvernait fortement le duché de France[1].» Voulez-vous savoir ce qu'en dit le moine Glaber : «Le duc de Bourgogne, frère de Hugues, et tous les grands, revêtirent du pouvoir royal Hugues, qui successivement servait tous les grands du royaume[2]. » Ainsi l'élection fut simple; les comtes francs avaient besoin d'un chef, ils ne voulaient pas du duc de Lorraine, qui commandait à un peuple séparé des Français par une antique rivalité; ils élevèrent Hugues Capet comme ils avaient salué roi Eudes et Robert de la même race. Il n'y avait pas alors de formules, de droits indélébiles; quand on ne respectait ni la famille, ni la propriété, ni la hiérarchie, comment pouvait-on honorer

1 *Enim Francorum proceres communi consensu, Hugonem, qui tum ducatum Franciæ strenuè gubernabat, sublimant regio solio.* (Duchesn. xxii, p. 432.)

2 Raoul Glaber, liv. ii, chap. v.

le droit à la couronne, à ce point de la perpétuer dans la ligne collatérale? Le parlement de Noyon fut tout spécial aux comtes francs; il ne s'étendit pas aux autres provinces; le duc de France changeait son titre! le comte de Paris plaçait le siége de son pouvoir, jusqu'ici vagabond, dans l'île de Seine; tout se formulait et se régularisait ainsi. Les actes du parlement de Noyon n'existent plus; ce fut une grande acclamation, comme les faisaient les Germains dans les forêts séculaires. On vit là les comtes francs à cheval servir leur suzerain au banquet, faisant tous l'office de sénéchal, d'échanson, de panetier, selon la vieille coutume; quelques rares chroniques seulement se plaignent de l'usurpation, et défendent les droits de la race carlovingienne[1].

Les clercs avaient beaucoup reçu de Hugues Capet; cette race des Machabées avait protégé les églises et les fiefs quand les Hongres et les Normands désolaient les campagnes. Reims était dans le duché de France; il y avait là une haine commune contre la race

1 Voyez *Chron. Frodoard apud Duchesne*, t. II, p. 628.

germanique de la Meuse et du Rhin; Adalbéron portait le pallium métropolitain; Hugues le visita, et en le comblant de caresses, il lui accorda la dignité de chancelier du royaume de France. Tout fut préparé dans la cathédrale de Reims; les clercs d'église et les comtes allèrent quérir la sainte ampoule, et quand l'huile sainte fut répandue sur le sommet de la tête du nouveau roi, Hugues prononça ces mots d'une voix haute : « Hugues, selon la volonté de Dieu, roi futur des Français : dans ce jour de mon ordination, je promets en face de Dieu et de ses saints que je conserverai intacts vos priviléges canoniques, vos lois et votre justice; je vous défendrai tant que je pourrai avec l'aide de Dieu comme un roi le doit à tout évêque et clerc de son royaume, comme il le doit aussi aux églises qui lui sont soumises et au peuple qui lui est confié; je ferai droit à chacun par notre autorité[1]. » Ce serment, pro-

1 *Hugo Deo propitiante, mox futurus rex Francorum, in die ordinationis meæ, promitto coram Deo et sanctis ejus, quod unicuique de vobis canonicum privilegium et debitam legem, atque justitiam conservabo et defensionem quantum potuero adjuvante domino exhibebo, sicut rex in regno suo unicuique episcopo et ecclesiæ sibi commissæ per rectum ex-*

noncé d'une parole hardie, fut consigné dans une chartre parcheminée et revêtue du scel royal. Quelques jours après, le roi visita Saint-Martin-de-Tours, et, la main posée sur la châsse bénite, il dit encore : « Moi, Hugues, par la faveur de Dieu roi des Français, abbé et chanoine de cette église du bienheureux Martin de Tours, je promets à Dieu et au bienheureux Martin de garder et protéger cette église, de conserver enfin ses honneurs, priviléges, libertés et franchises; que Dieu me soit donc en aide [1]. »

Ainsi l'avénement de Hugues Capet ne fut point une révolution; les comtes Francs, après le grand déchirement de peuples produit par la dissolution de l'empire de Charlemagne, choisirent un chef pour assurer leur nationalité; n'avaient-ils pas déjà donné le titre de roi à Eudes, à Robert et à Raoul? Ils ne voulaient pas se soumettre à la race germanique, il leur répugnait d'obéir à Charles de

hibere debuit, populoque nobis credito me dispensationem legum in suo jure consistentem nostrâ auctoritate concessurum. (Hugo. *Reg. sigill.* — Dom Bouquet, tom. xi, pag. 658.)

1 Dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. v.

Lorraine. Il n'y avait pas alors un principe d'hérédité de race; le droit n'avait rien d'absolu, la société était livrée à un véritable système de force et de violence; il n'y avait ni propriété ni hérédité; on s'emparait de la terre, du fief, du bien d'église. Hugues Capet n'eut besoin que de prendre le titre, il avait le pouvoir de fait; le duc des Français n'eut qu'un pas à faire pour devenir *rex Francorum!* Cette révolution était préparée depuis un demi-siècle; elle produisit une faible sensation; les chroniques la racontent à peine, tant elle paraît naturelle! Que fait aux féodaux qu'un de leurs ducs prenne le titre de roi?

CHAPITRE X.

GOUVERNEMENT DE HUGUES CAPET.

Concessions aux barons, — Aux églises. — Suzeraineté du roi. — Oppositions. — Le duc d'Aquitaine. — Réunion au domaine. — Actes et chartres de Hugues Capet. — Lutte avec la race germanique. — Déposition de l'archevêque de Reims.

---

985 — 991.

Hugues Capet, roi des Francs, avait reçu l'onction des clercs dans la cathédrale de Reims, au même lieu où Clovis avait été sacré. Les Francs avaient leur chef, leur conducteur militaire; ils pouvaient se porter sur la Meuse

et sur le Rhin pour combattre. Si le pays était envahi, n'avaient-ils pas à leur tête l'héritier de ce Robert le Fort, que les chroniques appelaient le Machabée? Le roi était désormais Hugues à la forte tête (Caput ou Capet) et au bras plus rude encore [1].

Dès son avénement, Hugues fit une large distribution de bénéfices militaires; il jeta nombre de terres à ses comtes, à ses leudes; il se montra généreux, magnifique envers tous : il le fallait bien, car ceux-ci l'avaient fait leur roi. Chacun put élever ses tours, ses châteaux sur la montagne; les vertes prairies, les gras pâturages, les moulins, les péages, les juridictions, tout fut concédé aux hommes d'armes. L'édit de Piste fut confirmé; chaque terre eut son seigneur, et chaque seigneur fut libre dans la hiérarchie; il n'y eut pas de supérieur en droit; le contrat féodal fut volontaire. Et pourquoi vouliez-vous, quand on avait de braves suivans d'armes dans la tour fortifiée sur le rocher, et pourquoi vouliez-vous, quand on était fort, qu'on se soumît à un supérieur?

1 Voir DUCANGE, v° *Feudum*, et la préface du tom. x de Dom BOUQUET, *Historiens de France*.

Les clercs ne furent point oubliés par Hugues Capet dans les largesses de l'avénement; des chartres de donations pieuses se multiplièrent : ici c'est un droit de pêche accordé à un abbé fort désireux de bons et gros poissons; là le droit de chasse. Préférez-vous les fours banaux, les moulins communs, les péages? le roi les concède aux monastères; voilà des terres bien verdoyantes, des forêts épaisses, de petits villages peuplés de serfs, Hugues les donne à des abbayes, à des moines, comme fondation pieuse, ou à un leude pour un service de guerre ou de corps. Toutes les fois que le roi tenait une cour plénière dans une province, il marquait sa prééminence par des chartres[1] scellées en son scel; s'il s'arrêtait en un gîte, en un monastère, il léguait quelque chose à la châsse du saint. L'existence voyageuse de la royauté militaire multipliait ces concessions; il fallait payer ce droit d'hospitalité sous le toit d'un monastère ou d'une châtellenie!

[1] J'ai trouvé bon nombre de chartres de donations de Hugues Capet. *Voyez* MABILLON, *de Re diplomaticâ*, pag. 576. — *Spicileg.*, tom. VI, pag. 424. — *Gall. christian.*, tom. VI, pag. 606. — *Preuves de l'Histoire de l'abbaye de Tournus*, pag. 289.

L'avénement de Hugues Capet ne lui donna que le titre de roi et la suzeraineté sur les propres terres de son domaine. Il n'y eut pas en France d'autre révolution ; chaque grand vassal resta libre et acquit même par cet avénement plus d'indépendance encore. Les comtes de Paris, ducs de France, n'étaient que les égaux des ducs de Bourgogne, de Normandie et des comtes de Champagne. Quand il s'agissait de la race carlovingienne, il y avait un droit en quelque sorte inhérent à la suzeraineté; la vieille famille avait pour origine et pour chef l'empereur; il y avait des liens, des souvenirs, une supériorité antique et constatée; mais ce Hugues qu'on élevait sur le pavois, avec la couronne au front, quel était-il? n'était-ce pas le pair des ducs et comtes féodaux dans la juridiction royale? d'où pouvait venir sa suzeraineté? la terre qu'il possédait n'était ni plus étendue ni supérieure; les vassaux eux-mêmes ne l'avaient-ils pas élu? A quelles conditions devait-on reconnaître son avénement[1]? Le nouveau roi

1 *Voyez* Mémoires de l'ancienne Académie des inscriptions sur les droits d'Hugues Capet à la couronne.

avait la juridiction sur ses propres domaines, et encore il ne commandait pas au-delà de quelques terres, bois et châtellenies : l'avait-il également sur ceux des autres barons, ses égaux? L'avénement de Hugues Capet consacrait la féodalité la plus indépendante, chacun restant libre de reconnaître son supérieur. De là résulte une grande confusion; des chartres aux extrémités des Gaules, parmi les Catalans eux-mêmes, sont datées du règne de Hugues Capet[1]. Dans des terres plus rapprochées, l'indication du règne est omise; chacun reconnaît le suzerain qui lui convient, il n'y a pas de règle fixe; c'est l'anarchie féodale la plus complète; le roi des Francs est encore le duc de France pour un grand nombre de fiefs.

Ce fut surtout dans l'Aquitaine que la résistance devint plus absolue; l'Aquitaine formait un grand fief, et dans le temps un véritable royaume; les Pepin, fils et petits-fils de Charlemagne, l'avaient originairement gouverné; il en était résulté un souvenir dans la race méridionale pour les Carlovingiens, si bien

1 Baluze et Marca, liv. IV, ad. ann. 987, col. 413 et 414. — L'abbé de Camps, *Cartul.* 987.

qu'aucun fief de Guienne n'avait reconnu ni Eudes ni Robert, ducs de France ou rois[1]. Le duc d'Aquitaine ne voulut point dater ses chartres du règne de Hugues Capet; il protesta dans ses actes contre ce qu'il appelait l'envahissement de la couronne. Il y avait peut-être aussi haine de race; les Visigoths n'avaient jamais aimé les Francs : l'esprit indépendant des municipes du Midi protestait contre toute tentative de suzeraineté. « Guillaume, duc d'Aquitaine, dit un vieux chroniqueur, ne pouvant souffrir l'injustice que les Français avoient faite à Charles, duc de la Basse-Lorraine, en se soumettant à Hugues Capet, ne voulut point reconnoître celui-ci pour roi[2]. » Les chartres contemporaines témoignent, dans la plupart des villes du Midi, que la reconnaissance de Hugues Capet ne fut point unanime : ici elles sont datées du règne de Louis V enfant; là elles disent : « Dieu régnant, *en attendant le roi;* le roi terrestre absent[3], et la suzeraineté en veuvage.» Les peuples

1 Vaissète, *Histoire du Languedoc*, tom. II, pag. 120 et 150.

2 Adhémar de Chabanais, ad ann. 997.

3 *Deo regnante, rege expectante*, ou *absente rege terreno.*

du Midi restent fidèles à la race de Charlemagne, ou, pour parler plus exactement, ils demeurent dans leur propre indépendance. Il faut se rappeler ensuite que le royaume d'Arles était germanique, et que les populations visigothes n'avaient point oublié leur origine primitive : le Limousin fut la dernière terre qui reconnut la suzeraineté d'Hugues Capet; ses braves barons respectèrent le sang de Charlemagne [1]. Quelques chartres isolées sont datées du règne de Hugues Capet; les monastères surtout se rappellent avec une sainte joie que Hugues est le fils des ducs de France qui avaient pris les abbayes sous leur patronage; les églises venaient donc saluer leur protecteur et leur défenseur d'épée.

Hugues Capet exerçait la royale juridiction dans ses domaines; la race carlovingienne en était à ce point d'épuisement, que Lothaire et Louis V avaient été obligés d'aliéner un à un tous les fiefs de la couronne; ils en vinrent à

(Chartres aux preuves du tom. II de Dom VAISSÈTE, *Histoire du Languedoc.*)

1 En 1009, les chartres du Limousin portent encore : *Absente rege terreno*, ibid.

céder la ville de Laon, la plus vieille, la plus forte cité des domaines; ils la donnèrent en garde aux ducs de France, et ceux-ci la placèrent parmi leurs joyaux. Quand Hugues Capet eut été proclamé roi, le domaine personnel des comtes de Paris rentra dans la couronne; royauté et patrimoine se confondirent dans une commune administration. Hélas! elle n'était point une et fixe, cette administration! au milieu du domaine même il y avait mille terres indépendantes; chaque tour avait son seigneur, chaque féodal son pouvoir. Lorsque la bannière d'un comte était là hissée, est-ce que le roi pouvait la faire abaisser? il fallait dompter et vaincre plutôt encore qu'administrer. Si les seigneurs de Puiset ou de Montmorency, les sires de Corbeil ou de Brie, opposaient résistance aux sommations de leur sire, il fallait aller à leur rencontre bannière levée; il n'y avait pas d'autre mode de reconnaissance admis dans le baronnage de France. Entendez-vous les trompes et les buccines retentissantes? c'est la convocation du ban du roi pour réprimer la résistance d'un comte pillard qui abreuve ses chevaux de bataille dans le baptistère de l'église.

La préoccupation de Hugues Capet s'applique surtout à ces expéditions militaires ; il est incessamment à la tête de ses hommes d'armes pour faire reconnaître son pouvoir. Comme il est attaqué par Charles et ses Lorrains, il accourt avec les Français [1], qui ne veulent pas subir le joug des races germaniques : le voilà dans les plaines de Champagne et de Brie ; il invoque l'appui des féodaux ; ceux-ci marchent ou refusent, selon leur goût ou leur caprice. Quand la querelle principale est un peu apaisée avec Charles de Lorraine, Hugues Capet passe sa vie à courir contre les grands vassaux ; il élève l'étendard de sa royauté partout, il cherche à la faire reconnaître dans les plaines de Saint-Denis jusqu'à l'Oise, l'Eure et l'Aube, qui divisent le duché de France de la Normandie et de la Champagne. Il mène les Francs en Aquitaine, la lance haute ; on trouve même des traces d'une expédition contre les Catalans à travers les Pyrénées : tant il y a que dans les chartres quelques-unes des populations pastorales des

1 Albéric, *Chronic.* ad ann. 989. — Duchesne, *tom.* II, pag. 629.

montagnes datent les années par le règne de Hugues Capet[1].

L'administration consiste tout entière dans la conquête victorieuse. Là où se montre la force, se manifeste aussi l'obéissance. La pensée de police est dans l'Église; il faut fouiller les conciles provinciaux, les premières chartres de fondations monastiques, pour recueillir les idées de gouvernement et de bonne gestion. Les conciles provinciaux promulguent des règlemens d'ordre et de mœurs; ils délibèrent, s'assemblent dans des réunions solennelles; les règles monastiques sont les premiers modèles des libertés communales; toutes les prévisions économiques s'y trouvent sous la grande loi de l'élection[2]. Plus tard, les communaux copièrent les actes d'administration monastique pour rédiger leurs propres chartres, et les métiers s'organisèrent d'après la hiérarchie religieuse : le catholicisme fut ici encore la première loi de sociabilité.

Dans les conseils de Hugues Capet, toute

1 MARCA, *Hispanica*. liv. IV, ad ann. 987.

2 LABBE, *Concil*. Voyez la table des matières, aux mots *Cleric. Nobil. Feud. Eccles.*

chose était à la guerre. Comment aurait-il pu s'occuper de chartres et d'organisation, quand les Lorrains paraissaient en force et attaquaient la Champagne par Laon et Reims? Charles était à leur tête, impatient de saisir la couronne; en homme habile, Charles voulait attirer les grands et les évêques français; il multipliait les promesses, il avait envoyé partout des émissaires et des agens secrets, afin de réveiller les sympathies pour sa race. Ses chartres originales n'existent point, mais on retrouve quelques unes des réponses qui lui étaient faites. Charles de Lorraine avait profondément blessé les clercs; il cherche à s'en rapprocher, il écrit à l'archevêque Adalbéron; le prélat répond en termes fiers et un peu hautains à Charles de Lorraine, son seigneur : « Comment pouvez-vous me demander conseil, vous qui me croyez le plus déclaré de vos ennemis? Pourquoi me traitez-vous de votre père, moi à qui vous vouliez ôter la vie? Je n'ai néanmoins mérité ni l'un ni l'autre; mais j'ai toujours fui et je fuis encore les conseils des méchans; je ne parle pas de vous. Puisque vous me dites d'avoir de la mémoire, je vous prie

de vous ressouvenir vous-même des conseils avantageux et salutaires que je vous donnois lorsque vous me demandiez mon avis sur les moyens dont vous vous serviez pour regagner les grands du royaume. Car qu'étois-je pour donner moi seul un roi aux François? Ces choses sont publiques, rien ne s'est fait en cachette. Vous me reprochez que je hais votre race; je prends à témoin Jésus-Christ que je ne la hais point. Vous me demandez ce que vous devez faire; je n'en sais rien, ou si je le sais, je n'ose le dire. Vous me demandez mon amitié! je souhaite qu'il vienne un temps où je puisse avec honneur vous rendre mes services, quoique vous ayez envahi le sanctuaire du Seigneur, que vous ayez mis dans les prisons la reine, à qui vous aviez fait les sermens que je sais, que vous ayez aussi fait prisonnier l'évêque de Laon; qu'enfin vous ayez méprisé les excommunications que les évêques avoient lancées contre vous. Je ne parle point du roi (Hugues Capet), mon souverain, contre lequel vous avez entrepris une guerre qui est au-delà de vos forces. Néanmoins je me souviens du bienfait que j'ai reçu de vous lorsque

vous m'avez sauvé la vie. Je vous en dirois davantage, mais sachez que ceux qui sont dans vos intérêts ne cherchent qu'à vous tromper. Ils se servent de vous pour faire leurs affaires, vous le connoîtrez tôt ou tard. Il n'est pas temps à présent de vous développer ce mystère. C'est un effet de la crainte, si je vous dis ceci; si je n'ai pas répondu à vos premières lettres; c'est aussi pour ce sujet que nous tenons pour constant que la confidence n'est jamais sûre. Je pourrois traiter de ces matières avec Pr. K. I. H. H. T. Z., s'il pouvoit venir jusqu'ici, après avoir donné et reçu des otages. S'il peut venir, je lui confierai tout, mais je ne puis et je ne dois pas m'expliquer devant quelque autre que ce soit [1]. »

Tous ces mystères dont parle l'archevêque se liaient à une conjuration des grands et des évêques contre Hugues Capet. La ville de Laon ouvrait ses portes aux Lorrains; Arnould, chanoine de la cathédrale, introduisait les batailles de lances dans la cité, encore vivement attachée au sang de Charlemagne. Ici se montre

1 GERBERT, *Epist.* 132. — DUCHESNE, tom. IV, pag. 817 et 818. — MARLOT, *Hist. Rem. Metrop.* pag. 18.

une nouvelle époque de guerre et de trahison; il y a une sorte de réaction des mécontens contre Hugues Capet; le nord de la monarchie féodale lui échappe. Laon est à peine soumis, qu'Hugues veut l'assiéger; les Lorrains [1] le surprennent et brisent son armée de Français. Charles, le représentant des Carlovingiens, s'avance en toute hâte; Reims lui ouvre ses portes. Le premier archevêque est mort; son successeur, qui porte le nom d'Arnould, bâtard de Lothaire, va au-devant de Charles de Lorraine et l'accueille; il ne s'agit plus que de le sacrer comme *roi des Français*, car les murailles se sont abaissées; les clercs hésitent; il ne peut pas y avoir deux rois oints de la sainte ampoule. Pendant ce temps, Hugues Capet se lie avec les Normands, et à la tête d'une forte armée il vient mettre le siége devant Reims pour se venger de la trahison d'Arnould. Ce siége fut conduit avec vigueur; Charles de Lorraine, trahi par l'évêque de Laon, est livré avec sa noble femme de sang germanique à Hugues Capet, roi couronné.

1 *Chronic. Frodoard*, ad ann. 990-991. — *Epistol.* GERB. apud DUCHESNE, tom. IV, pag. 14.

Le principal auteur de la levée d'armes du duc de Lorraine avait été Arnould, archevêque de Reims. N'avait-il pas trahi Hugues Capet, son suzerain victorieux? C'était un prélat de sang carlovingien, très-puissant d'ailleurs et bâtard de Lothaire. Combien était grande cette force d'un archevêque posant la couronne sur le front d'un roi[1]! Arnould était traître à Hugues Capet, et un acte de force qui marque la supériorité de ce vigoureux chef des Francs, ce fut sa résolution de faire déposer Arnould par un concile provincial! Elle était dangereuse cette entreprise du roi contre un évêque! c'était un procès dans lequel toute la conjuration devait être révélée. Qui oserait mettre la main sur un évêque? qui oserait l'accuser en plein concile? Hugues Capet avait besoin de montrer sa force, et il n'hésita pas. Le concile provincial ne fut pas complet; on appela des évêques, les suffragans de Reims; quelques uns vinrent, d'autres refusèrent; enfin l'assemblée fixa le lieu de sa réunion dans l'abbaye de Saint-Basle, près de Reims. Là devait

1 *Concil. Remens.* ad ann. 991.

se préparer la grande scène d'une déposition épiscopale et solennelle; le concile plaçait en face le sang carlovingien et le premier des Capet; c'était une sorte d'assemblée politique délibérant sur une conjuration de la famille ancienne contre la royauté nouvelle.

Le premier jour de l'année 991, les vastes dortoirs de l'abbaye de Saint-Basle, au diocèse de Reims, réunirent une immense assemblée d'évêques, de clercs, d'abbés revêtus de la mitre et de l'étole, chaque abbé précédé de la croix pour marquer sa juridiction [1]. Le concile s'ouvrit au milieu du plus profond silence : « De quoi s'agit-il? s'écria l'archevêque de Sens; on ne souffrirait pas qu'un évêque soit traduit ici et condamné pour crime de lèse-majesté, si nous n'avions l'assurance que tout pardon lui sera accordé. » — « Voilà qui serait commode, répondit l'archevêque de Bourges; par ce moyen on voterait sans se compromettre. » Et en

1 L'abbé DE CAMPS, dans ses cartulaires manuscrits (Bibliothèque du roi), a donné en grand détail tous les actes de ce concile; il est ainsi daté dans le recueil des conciles, *Ann. incarnat.* 991. *indict.* 4. *Ann. Hug. Cap. regnant.* Voir aussi *Gall. christian.*, tom. III, pag. 816, et MARLOT, *Hist. Remens.* ibid.

disant ces mots il regarda fixement l'archevêque de Sens : « Vous voulez donc soumettre cette décision aux laïques? » dit l'évêque de Beauvais, un des batailleurs à la lance et à l'épée. « Je connais parfaitement toute cette affaire, déclara l'évêque de Langres; Arnould a vendu la ville aux Lorrains, il a lâchement abandonné son église; il m'a mis en danger de mort, moi et les comtes qui sont restés fidèles au seigneur Hugues; c'est un crime de lèse-majesté, qui peut le nier? » Il y eut quelques applaudissemens parmi les comtes français. « Oui, Arnould est coupable, ajouta l'évêque d'Arras, mais qui voudrait verser son sang? » — « Verser le sang! j'y répugne comme toi, s'écria l'évêque de Langres; mais jugeons d'abord le crime, n'épargnons pas celui qui a livré Laon aux troupes germaniques. » — « Voulez-vous lire le serment qu'Arnould avait prêté au roi Hugues, dit l'archevêque de Bourges? il l'a trahi; combien son manque de foi est grand! » Et le secrétaire du concile le lut à voix haute : « Moi, Arnould, archevêque de Reims, promets aux rois Hugues Capet et Robert de leur être très-fidèle, et de leur donner aide et

conseil dans leurs affaires, selon mon savoir et mon pouvoir; de ne donner ni aide ni conseil en aucune cause que je saurai être contre eux. Je promets ces choses en présence de Dieu, des saints anges et de toute l'Église, et prie que leur exécution soit parfaite. Si au contraire, ce que je ne veux point, je manquais à mes promesses et à mon serment, je veux que les bénédictions que je me souhaite, se changent en malédictions sur moi, que je vive peu, que je sois déposé, et que mon évêché soit donné à un autre, et que les ecclésiastiques qui me sont soumis et mes vassaux m'abandonnent. Je signe de ma main cet acte que j'ai aussi écrit tout entier en témoignage de ma bénédiction, et je prie mon clergé et mes vassaux de le souscrire [1]. »

« C'est indigne, s'écrièrent quelques évêques, après un tel serment d'avoir trahi le seigneur Hugues! »—« Mais voulez-vous le condamner sans entendre la défense des clercs du diocèse? » répliqua l'archevêque de Sens. — « Cela ne peut être », ajoutèrent d'autres évêques. On

1 Le texte de ce serment se trouve dans les actes du concile. *Gall. christ.* tom. III, pag. 816.

introduisit les abbés et clercs du diocèse de Reims; Arnould trouva parmi eux des défenseurs très-habiles; un d'entre eux s'écria : « Appel au pape, appel au pape! nous en appelons à Rome! »

Cet appel au pape était redoutable, il suspendait la juridiction des évêques, et le roi Hugues Capet était trop faiblement établi pour le braver; il se hâta donc d'écrire lui-même au souverain pontife une humble lettre pour lui expliquer la conduite d'Arnould. Cela fait, le concile ordonna l'arrestation d'Arnould. Il fallait le voir protester en pleine assemblée : « Je suis dans les mains de mes ennemis, s'écriait-il, je n'ai plus ni moines, ni abbés, ni clercs pour me défendre; j'en appelle au pape. » Après cet acte de force, la faiblesse vint; Arnould se prosterna la face contre terre devant le concile, il confessa ses torts : « Eh bien! dirent les pères, va trouver le roi Hugues, et fais-lui la même génuflexion. » Ce qui fut dit fut fait; on vit l'évêque s'agenouiller devant le roi : « Hugues, laisse-moi la vie, ne mutile aucun de mes membres. » Et le roi lui répondit : « Arnould, déchire ton pallium, et

tout sera oublié.» Et l'archevêque scella sa renonciation à l'évêché de Reims[1].

La victoire fut ainsi complète pour Hugues Capet; Arnould, fils bâtard de Lothaire, était Lorrain, de race germanique; il avait tenté de favoriser son oncle; eh bien! il était humilié la face contre terre; que restait-il de la race carlovingienne? un rejeton captif et un prélat agenouillé. La nouvelle race était pleinement favorisée par la fortune! Hugues Capet avait les évêques pour lui; il disposait d'un concile provincial pour frapper ses ennemis : la vieille race était abandonnée!

1 Comparez surtout GERBERT, *Epistol.* 159. — DUCHESNE, tom. II, pag. 826, et SIRMOND, *Concil. Gall.* tom. II, pag. 31. La source la plus complète est toujours l'abbé DE CAMPS. *Cartul.* (mss. Bibliothèque du roi, portefeuille 1er.)

CHAPITRE XI.

GOUVERNEMENT DE HUGUES CAPET.

Association de Robert à la couronne. — Esprit féodal. — Les clercs. — Confusion du droit et des batailles. — Conciles. — Trève de Dieu. — Les ardens. — Révolte de Robert contre Hugues. — Maladie du roi. — Sa mort.

990 — 996.

Les vifs débats pour la convocation des clercs en concile avaient soulevé les appréhensions de Hugues Capet; la couronne qu'il avait mise sur sa tête lui était contestée par un compétiteur, vaincu sans doute, mais qui avait encore des partisans. L'esprit batailleur des féodaux

lui permettait-il de compter sur une transmission paisible de son pouvoir à son fils et son successeur? Il était curieux de voir le roi constamment au champ pour combattre ici un comte, là un simple avoué d'église, un usurpateur de terre et de fiefs [1]; il n'avait pas un moment de repos dans l'exercice de l'autorité suprême. Le poids de la lance fatiguait le bras autant que le poids de la couronne; c'était une royauté d'aventures; il fallait la faire reconnaître par des coups d'épée, des siéges, des combats à outrance. Quelques prélats, tels que Gerbert et Abon, cherchaient à établir la théorie d'un pouvoir royal fort et respecté; Gerbert écrivait des épîtres aux grands, aux évêques; Abon faisait des canons, des règlemens sur l'autorité royale; tous invoquaient les traditions de l'Écriture pour exalter le privilége de la couronne [2]: ils n'étaient pas écoutés. Que pou-

1 *Chroniq. de Frodoard.* — Raoul Glaber, 950-997. *Voy.* aussi le x^e^ vol. des bénédictins Dom Bouquet.

2 Les canons d'Abon sont un des plus curieux documens de l'histoire des dixième et onzième siècles; ils sont adressés : *Dominis meis gloriossisimis Francorum regibus Hugoni, filioque Roberti speciem gerenti dignam imperio, humilis Floriacensium rector Abo perpetuæ salutis, etc.* On les trouve aussi dans Mabillon, *Veter. Annal.* t. II, p. 248 et 249.

vait être une théorie écrite dans des livres, lorsqu'il y avait la force brutale partout ! Si le suzerain déplaisait aux féodaux, s'il violentait leurs habitudes, pourquoi ne briserait-on pas son pouvoir? On voit dès ce moment Hugues Capet en lutte avec cette pensée inquiète des comtes et des leudes; ceux qui l'avaient placé sur le pavois murmuraient haut contre l'ordre hiérarchique que le roi voulait établir : comment leur égal, leur pair, s'élevait-il à une autorité incontestée[1]?

C'est dans le but d'assurer l'hérédité à la couronne que le roi Hugues Capet associa son fils à son pouvoir dès son vivant. Telle était la vieille coutume de Rome pour les Césars; l'adoption de l'héritier reconnu et salué par les légions, le sénat et le peuple; cette coutume, les Francs l'avaient adoptée comme quelques autres formes de l'administration romaine. Quand les grands étaient convoqués sous la tente, le roi leur disait : « Voilà mon fils et mon hoir, voulez-vous le reconnoître pour votre suzerain? » Robert s'était partout montré

1 *Voyez* Raoul Glaber, liv. II, chap. I. — Helgaud, *Vita Robert.* dans Duchesn. t. IV.

vaillant chevalier; il avait suivi son père dans toutes les expéditions contre les féodaux, les pilleurs d'églises, les avoués qui dévastaient les monastères confiés à leur garde; enfant encore, Robert aimait à se couvrir d'une pesante armure; il était digne et fort comme son père. Dans une assemblée d'Orléans, Hugues proclama Robert son héritier en son lignage [1]; il dut succéder à la couronne, et les grands le saluèrent roi. Dès ce moment tout se fait en commun, et les chartres sont scellées d'un double scel [1]. On avait besoin d'accoutumer les hommes d'armes à cet exercice d'un pouvoir en partage : on préparait l'hérédité.

La famille de Hugues Capet était nombreuse et brillante; sa femme Adélaïs ou Adélaïde, active et puissante sur les clercs et les féodaux, domina le règne de Hugues; elle assista aux grandes entrevues avec l'impératrice Théophanie [2]: elle ne resta étrangère à aucun acte

1 Les chartres portent ce double titre : *Regnant. Hugo. et Roberti.* C'était plus qu'une adoption, c'était une complète association. *Voyez* la *Diplomatique de Mabillon*, t. I, et l'*Art de vérifier les Dates* des bénédictins.

2 GERBERT, *Epistol.* CXX. — DUCHESNE, t. II, p. 817. Je

de cette administration. Les chroniques nous racontent tous les incidens de la vie d'Adélaïs et la peine qu'elle se donna pour assurer la couronne au duc de France. Avec Robert, son fils aîné, Hugues Capet eut encore deux filles, Hadwige, mariée à Rainier, comte de Hainaut; la seconde, du nom de Giselle, épousa Hugues, qu'une chartre ne désigne que comme avoué de l'abbaye de Saint-Riquier[1]. Les avoués et défenseurs des abbayes étaient alors en pleine possession des domaines de l'Eglise; personne n'aurait osé leur contester le droit de gouverner et posséder ces terres dans l'ordre des fiefs: quand la crosse et la mitre de l'abbé n'avaient plus la force indispensable pour défendre la terre et les manses abbatiales, il fallait bien que l'Eglise se choisît un défenseur. Hugues Capet eut aussi un bâtard; son nom était Gauzlin; il fut abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, puis archevêque de Bourges. Au moyen âge, lorsque la

préfère souvent la collection de Duchesne à celle des bénédictins, par suite de la malheureuse coutume que les savans religieux ont adoptée de couper les chroniques et les pièces : ils les dépècent incessamment.

1 *Voyez* sur la généalogie de Hugues Capet, Sainte-Marthe (*Maison de France*), tom. I.

bâtardise n'entraînait pas aux grandes expéditions militaires, quand il n'y avait pas au cœur du bâtard un feu de gloire, il revêtait la robe de clerc, il brillait au pied de l'autel par la mitre et la crosse d'abbé ou d'évêque : le bâtard était comme le cadet de race, il devait conquérir son état[1] !

Une fois associé à la couronne, Robert regarda le royaume comme sien ; il marcha contre les féodaux à côté de son père. Que de sueurs pour rétablir un peu d'obéissance ! de nombreuses chartres constatent les efforts simultanés du père et du fils. Voici d'abord des lettres de Hugues Capet qui permettent à toutes les abbayes sous sa dépendance de se choisir des défenseurs et avoués, car ceux qu'elles ont ne pensent qu'à les piller[2] : « Cessez de commettre des excès, de remplir le royaume de meurtres », écrit Hugues le roi à ses fidèles, à ses vassaux qui le suivent en armes : « Je vous paierai de

1 L'abbé de Camps a fait une longue dissertation sur la dignité et les fonctions des avoués d'église. (*Cartul.* mss. Biblioth. du roi, t. 1, Hugues Capet.)

2 Ces lettres de Hugues Capet et de son fils sont adressées : *Ecclesiarum vel monasteriorum defensoribus Hugo et Robertus reges*, mss. Biblioth. du roi, n° 9807, reg. f° 77-78.

vos services, mais point de désordres[1]»; (premier essai d'une solde militaire substituée au service féodal par devoir et fief.) « Albert, comte de Vermandois, dit une autre chartre, restituez à l'abbaye de Notre-Dame de Soissons les terres que vous lui avez usurpées.» C'est ainsi que Hugues Capet se pose comme le défenseur constant des terres, des clercs et des églises.

Pour amener ce résultat d'ordre et d'obéissance, le roi convoque incessamment les assemblées de vassaux, de grands, de comtes et de féodaux; on voit qu'à tout prix le roi veut rétablir la hiérarchie, et il ne le peut pas absolument, car tout se révolte, tout frémit sous le frein qu'il tente d'imposer; il n'y a de règle ni parmi les vassaux, ni parmi les arrière-vassaux: la société militaire a besoin du trouble pour favoriser les usurpations; c'est une lutte avouée. Le roi n'a pas une juridiction qui s'étende au-delà d'une cité, d'un domaine : pourrait-il soumettre seulement les Burchards, qui ont établi une ligne de châteaux depuis le mont des Mar-

1 *Quicumque autem stipendia soldi publicè decreta consequitur, si ampliùs querit, tanquam concussor condemnetur.* Mss. Biblioth. du roi, n° 9817, fol. 98.

tyrs (Montmartre) jusqu'à Saint-Denis? Le voilà, le roi Hugues, ayant Robert à ses côtés, sur les routes de Beauce ou de Normandie : à chaque pas se trouve un château fortifié; toutes les rives de la Seine et de l'Oise, les hauteurs, les plaines, les forêts, toutes les terres fourmillent de ces tours carrées, de ces murailles noircies où viennent battre de l'aile les corbeaux au croassement sinistre. Quand le pont-levis est dressé sur sa pesante chaîne, c'est le siége qu'il faut faire pour dompter tous ces sires révoltés! Que de peines, que de sueurs pour soumettre un comte, un seigneur qui impose à son gré les vassaux! que de fatigues pour empêcher le pillage ou la dévastation!

Les conciles provinciaux aident le roi Hugues dans cette lutte; les clercs sont les plus violemment menacés par les usurpations brutales des comtes et des féodaux. Les conciles provinciaux songent à mettre un peu de police dans cette anarchie sociale; il n'est pas une seule épître d'évêques ou de clercs qui ne déplore les grandes dévastations de l'Eglise; il faut un frein et un remède à tant de maux. Qu'on suspende donc les batailles par une

trève ; cette prescription est confuse alors ; ce sont quelques évêques seulement qui se réunissent pour demander une suspension de combats : ils ne fixent rien encore ; ils n'ont pas la confiance suffisante en leur crédit ; ils supplient plutôt qu'ils n'ordonnent. Des règlemens épiscopaux cherchent aussi à protéger la liberté des églises et le bien des pauvres : « Si quelqu'un a violé la sainte église du Christ ou lui a pris quelque chose de force, et s'il ne revient pas à satisfaction, anathème contre lui ; si quelqu'un s'empare de l'agneau, du bœuf, de l'âne, de la vache, de la chèvre, du bouc, propriété du pauvre ou du laboureur, et s'il ne reconnoît sa faute, anathème contre lui ; si quelqu'un attaque un prêtre qui ne porte pas d'armes, à savoir, l'écu, le glaive, le casque, la visière, et qui marche paisiblement ou demeure en sa maison ; s'il le frappe, le vole et ne vient pas au repentir, qu'il soit rejeté des portes de l'église[1]. » Cette grande po-

1 « *Si quis ecclesiam sanctam Dei infregerit, aut aliquid exinde per vim abstulerit, nisi ad satis confugerit factum, anathema sit.* LABBE, *Concil.* tom. II.

« *Si quis agricolarum, cæterorumne pauperum prædaverit*

lice épiscopale était tout au profit des pauvres et des clercs, confondus dans une même protection. Ce qui n'avait pas d'armes était sous l'aile de l'Église.

Dans les temps de calamité, la voix religieuse se fait mieux entendre; ces provocations pour la trève de Dieu pouvaient se justifier alors, non-seulement par la désolation qu'entraînait la guerre, mais encore par une sorte de peste noire qui frappait comme un grand fléau la génération : cette peste se nommait la maladie des *ardens;* on en était saisi tout d'un coup; une fièvre dévorante amaigrissait le corps, on se sentait brûlé comme du feu d'enfer; bientôt le malade était réduit à un état déplorable et mourait dans un délire frénétique. Toute l'Europe fut désolée par ce fléau; il semblait que

ovem, aut bovem, aut asinum, aut vaccam, aut caprœum, aut hircum, aut porcos, nisi ver propriam culpam; si emendare per omnia neglexerit, anathema sit. LABBE, *Concil.* tom. II.

« *Si quis sacerdotem, aut diaconum, vel ullum quemlibet clericum arma non ferentem, quod est scutum, gladium, loricam, galeam; sed simpliciter ambulantem, aut in domo manentem invaserit, vel cœperit, vel percusserit; nisi post examinationem proprii episcopi sui, si in aliquo delicto lapsus fuerit, sacrilegus ille, si ad satisfactionem non venerit, à liminibus sanctæ ecclesiæ Dei habeatur extraneus.* » (Ibid.)

le cavalier noir décrit dans l'Apocalypse eût traversé l'horizon brûlant et lancé ses flèches de feu sur le peuple chrétien. Combien devait être puissante la voix des évêques qui appelaient les multitudes à la pénitence! Les époques de grands fléaux sont portées à la repentance; les fidèles couraient au désert implorer les reliques des monastères; on voyait de longues processions traverser les villes et les campagnes pour appeler la miséricorde de Dieu. Dans ces circonstances, les évêques imposèrent la paix du Seigneur aux combattans. Le repos eût été considéré en tout autre temps comme une lâcheté indigne de l'homme qui avait du cœur; il n'y avait que le nom de Jésus-Christ qui pût imposer une trève aux guerriers indomptables[1].

L'esprit d'obéissance n'était nulle part, et Robert lui-même prit les armes contre Hugues Capet, son père; il s'associa quelques féodaux hautains pour désoler la province. Que voulait-il? les terres du domaine pour les distribuer à

1 *Voyez* les chartres de *Treugá et Pace* dans MABILLON, *de Re diplomaticá*, liv. VI, pag. 677. Sur la maladie des ardens *voyez* RAOUL GLABER, *Chroniq.* 997.

ses propres fidèles. Hugues Capet se désole auprès des évêques de la guerre que lui fait son fils : « Quelle tristesse pour lui, après tant de peines qu'il s'est données, tant de soins pour transmettre à Robert la couronne royale! son fils est pressé de le voir couché en sa tombe; il ne veut pas lui laisser paisiblement finir ses jours; » quelques évêques lui répondent : « Seigneur Hugues, n'avez-vous pas souvenance de tout ce que vous avez fait souffrir à votre propre sire? eh bien! vous éprouvez aujourd'hui ce que vous avez imposé jadis au seigneur Charles de Lorraine : ce sont des douleurs contre des douleurs. » Cette révolte de Robert afflige les derniers temps de Hugues Capet. Le roi a passé à travers toutes les épreuves, la guerre, la rébellion, il a tout soutenu de son bras fort et de son sceptre de fer; maintenant la révolte de son propre fils achève sa carrière; Hugues Capet est fatigué plus encore qu'avancé dans la vie; l'avenir de Robert le préoccupe; au lit de mort il lui parle, l'exhorte, afin de ne pas briser l'œuvre de ses soucis et de ses armes. Robert va être roi; c'est un poids immense : les exhortations de Hugues Capet

révèlent les préceptes de la royauté féodale; toutes les prescriptions se rattachent à l'Église et aux fiefs : « O mon cher fils, par la sainte et divine Trinité, je t'adjure de ne point te laisser dominer par les conseils des adulateurs, ni corrompre par les dons des méchans! Je te laisse le soin des abbayes, aime-les perpétuellement, protége leurs biens et ne le dissipe jamais; honore notre père saint Benoît et son ordre avec toute humilité de cœur, afin que tu touches saintement la tombe après la séparation de la chair [1]. » Ne point violer les églises, avoir respect pour saint Benoît, c'était là une noble idée, car de l'Église devait venir l'ordre moral, la force sacrée de la royauté, les prescriptions d'obéissance pour les sujets; et la règle de saint Benoît n'était-elle pas le type et l'origine de toutes les agrégations bourgeoises et ouvrières du moyen âge? Les religieux de saint Benoît avaient prescrit l'ordre, le travail, la hiérarchie dans une société toute militaire et désordonnée; ils suivaient la grande loi du labeur, l'éternelle condition de la vie humaine.

1 *Præcepta seu monita quæ Hugues magnus, rex Francorum, in agone mortis degens, Roberto regi filio suo reliquit pro re-*

Hugues Capet mourut le 24 octobre 996[1]. Il avait gouverné pendant dix ans, si l'on peut appeler gouverner un royaume poursuivre avec persévérance la vigoureuse lutte d'armes contre le désordre féodal : toute cette époque fut une sorte de combat livré aux comtes, aux vidames, aux pilleurs de moutiers et de terres. Il n'y avait pas de principes dans l'ordre politique et civil, chacun usait de sa force pour s'emparer des terres à sa convenance, et voilà pourquoi il y eut si peu de protestation et de dévouement pour l'ancienne famille de Charlemagne. L'idée du droit était encore impuissante; elle ne pouvait grandir que par l'Eglise. A cette époque, l'immense institution catholique ne s'était pas elle-même formulée ; elle n'avait ni unité ni chef puissant. La papauté n'avait pas conquis une force suffisante pour dominer le monde; la pensée morale devait venir de cette source protectrice;

gemine monarchiæ, IX *kalendas novembris* 996. — HELGAUD, *Floriacensis monachi epitoma vitæ Roberti regis.* (Edition Pithou, pag. 168.)

1 La date de la mort de Hugues Capet a été fortement discutée; l'abbé de Camps en a fait une dissertation spéciale. Mss. Bibliothèque du roi, tom. 1. (*Cartul.*)

les conciles provinciaux n'avaient qu'une influence locale, et ils prêtèrent néanmoins une certaine énergie pour ramener la paix publique; les règlemens des conciles remplacent les chartres du roi, si peu nombreuses. Dans la période de Hugues Capet, au milieu des barons de la race franque, il y avait bien des églises, mais il n'y avait pas encore une Eglise comme les papes eurent la gloire et la mission de la constituer.

On cherche à peine dans ce conflit local d'armes et d'intérêts, dans ces querelles de châteaux, quelques reflets de la vieille science, quelques étincelles d'esprit et de littérature. L'époque est sauvage; on n'entend que le cliquetis des armes sous les voûtes de pierre ou sur les champs de batailles; quelques traditions transmettent les aventures et les prouesses, ces lourds coups d'épées qui fracassent les cuirasses et les brassards; on voit poindre les chansons de Geste, les premiers vers de l'épopée du onzième siècle; les trouvères n'ont point paru [1]. Les moines dans leurs couvens solitaires écrivent des épîtres, commen-

1 *Voyez* le chapitre v de ce livre, sur l'origine et le développement de la littérature au dixième siècle.

tent les Écritures, multiplient leurs leçons; quelques uns composent les hymnes de l'Eglise, récitent en plain-chant les litanies des saints, ou relatent ces naïves légendes, ces épiques récits du christianisme civilisateur. La société n'a pas de littérature, il n'y a pas pour cela assez de joies. On vient d'échapper aux Hongres, aux Normands, aux Sarrasins, et c'est pour tomber aux mains des barons qui pillent les églises et insultent les tombeaux des martyrs. Lisez ces translations de reliques, ces pieux efforts de religieux qui sauvent la poussière des sépulcres, de retraite en retraite, à travers les ermitages et les déserts; pieux récits pleins de merveilles! Les reliques ne processionnent qu'au milieu des miracles; on les transporte avec les pompes religieuses, plus brillantes que s'il s'agissait de saluer un roi; les moines se complaisent à en décrire la marche[1] solennelle avec des incidens d'une candeur et d'une naïveté qui montrent le moyen âge tel qu'il est, avec son esprit et ses mœurs. Le

1 Comparez AIMOIN, *De miracul. sanct. Benedict. De invent. corpor beat. Judæ. Translat. de S. Genov.* — MABILLON, *Vit. sanct. ordin. S. Benedict. sæcul.* 4, f. 2, pag. 226.

dixième siècle fut l'époque de la translation des reliques et de la biographie des saints. Et pourquoi dédaigner cette épopée dans l'ordre moral? Il y a un avenir merveilleux dont l'intelligence échappe à notre faiblesse; tout est prodige autour de nous; le matériel de la vie dépend d'un monde supérieur qui se complaît à bouleverser les notions exactes. Au moyen âge, ces êtres, d'une nature fantastique, intervenaient pour tout; il y avait lutte entre les pieuses intelligences et les esprits des ténèbres; tout ne se bornait pas au triste positif des sociétés. Comme la génération était matériellement souffrante, on l'élevait jusqu'à cette douce idée que l'esprit détaché du corps dominait tôt ou tard la matière. Les légendes furent une poésie consolante pour le pauvre et le souffreteux; elles le transportaient dans un idéalisme qui relevait sa destinée: quelles étaient ces cendres dont on transportait le glorieux dépôt avec toute la pompe d'un cortége royal? c'étaient les dépouilles mortelles d'un pauvre, d'un serf peut-être couvert de bure: et n'était-ce pas là le plus beau triomphe de l'égalité? Les ossemens de l'ermite, du solitaire, ou du

misérable serf, sanctifiés, étaient enchâssés dans de l'or, du cèdre et de la soie, comme pour élever les petits et abaisser le front superbe des grands que dévorait le ver du sépulcre.

Le règne de Hugues Capet fut un fait de nécessité; le droit n'avait pas alors le privilége de se montrer dans sa force et dans sa puissance historique. Tout n'était-il pas en question? Quand le fief était livré au pillage des plus forts, la couronne ne pouvait-elle pas être ramassée comme l'escarboucle ou l'épée du baron? Il n'y avait pas, à proprement parler, de rois des Francs; il y avait des fils et des descendans de Charlemagne, des successeurs du vaste empire; mais Lothaire, Louis V, et après eux Charles de Lorraine, étaient plutôt les suzerains de la race germanique, princes de la Meuse, qu'ils n'étaient des rois de France couronnés. Les Carlovingiens avaient eu l'empire et la couronne d'or, leur puissance tenait de la pourpre impériale; ensuite chaque race choisit son chef; les Othon régnèrent en Germanie, les ducs de France, les comtes de Paris furent élevés rois de leur domaine. Le premier suzerain des Français (*rex Francorum*)

fut Hugues Capet. C'étaient les grands vassaux francs réunis qui choisissaient un chef pour les conduire aux batailles. La transformation de la royauté de race en suzeraineté territoriale fut la suite d'une lutte difficile ; le passage de la royauté militaire au pouvoir domanial ne fut pas subit, la transition fut longue et développée; elle devint l'œuvre de la conquête et de la réunion successive des terres au domaine; ce fait s'accomplit surtout pendant le règne de Philippe-Auguste; le principe monarchique domina dès lors la souveraineté.

CHAPITRE XII.

LE ROI ROBERT.

Éducation du roi Robert. — Les écoles de sciences. — Roi des clercs. — Élévation de Robert. — Gouvernement commun. — Révolte. — Caractère et sacre de Robert. — Son mariage. — Adélaïs. — Berthe.

970 — 996.

Robert, fils de Hugues Capet et d'Adélaïs, naquit au Petit-Palais en l'île, à Pâques-Fleuries de 970[1], avant que Hugues ne prît le titre de

1 Il y a une vie de Robert écrite par Helgaud, moine de Fleury, elle est contemporaine ; mais le pieux solitaire ne s'occupe que des prodigalités du roi et des bienfaits dont il accabla les monastères. Duchesne, tom. IV, et Dom Bouquet, tom. X et XI.

roi des Français; il reçut le nom de Robert, car c'était un prénom de race parmi les ducs de France et comtes de Paris; un des ancêtres n'était-il pas ce Robert le Fort de grande mémoire, le Machabée au règne de Charles le Chauve? Robert fut baptisé en l'église Saint-Barthélemy, pieuse fondation du duc son père: on remarqua que les pleurs et les cris de l'enfant accompagnaient le plain-chant des litanies, d'où l'on conclut que ce serait un fils fort en clergie; aussi, tout en le dotant des leçons d'armes, dons de courage et de bataille, Hugues son père l'envoya aux écoles des clercs en la cathédrale de Reims, sous l'archidiacre Gerbert, cet esprit si éminent qui s'éleva haut dans l'époque féodale[1].

Le dixième siècle, dominé par l'esprit sauvage de la guerre des fiefs, n'avait pas cependant oublié toutes les traditions de sciences; ces traditions se conservaient dans les monastères et les cathédrales. A chaque archevêché était attachée une école pour l'enseignement; on ouvrait aux élèves les calculs mathématiques

1 RAOUL GLABER, tom. II, chap. II. GERBERT résume la science du dixième siècle; je lui ai consacré tout un chapitre.

et d'astronomie, si mélangés de superstitions et de sortiléges. On lisait en frissonnant tous les prodiges du monde immatériel; l'histoire des morts qui remuaient les suaires, les chroniques des vieilles tours, des souterrains aux bruissans squelettes. Une double épopée s'ouvrait à l'imagination solitaire : les miracles des saints et les sombres tentations du démon; les translations de reliques sont toutes remplies de merveilles; elles révèlent le brillant trésor d'un monde fantastique où tout se mouvait dans des conditions indépendantes de la matière. Les écoles enseignaient également les souvenirs des belles-lettres de la Grèce et de Rome [1]; les rares manuscrits sauvés de la destruction des quatrième et cinquième siècles restaient déposés dans quelques abbayes où l'enseignement s'était conservé; on perpétuait aussi les traditions des hymnes et du plain-chant, admirable mélodie qui exprime les déchiremens de l'âme malade en face des douleurs de la vie; au fond de la

1 Les Bénédictins ont consacré le VI^e^ volume de l'*Histoire littéraire de France* à l'étude de cette époque de la littérature; ils donnent beaucoup de détails sur les écoles de science dans les cathédrales; mais il y a peu d'aperçus et de critique élevée; tome VI (préface).

cathédrale, en face du baptistère, était l'orgue solennel, et quand les mille sons bruyans exaltaient les tristesses solitaires, quand la tempête des passions désolées bruissait dans les tuyaux de fer, comme le vent d'orage sur les vitraux[1], les écoliers de l'abbaye chantaient l'hymne grave qu'avait composée le chantre. Toutes les dignités de la cathédrale se rattachaient à la science, et si le chantre avait pour mission d'enseigner l'hymne des fêtes, le scolâtre était appliqué aux enseignemens des lettres saintes ou profanes.

Au sein de la cathédrale de Reims, Robert enfant fut élevé ; il y prit un goût de science et d'église, il aimait à se revêtir de l'aube et du camail des chanoines ; ce droit appartenait à sa race ; la dignité de clerc n'était pas à dédaigner pour un prince ; il fallait sans doute qu'il pût manier la lance et l'épée ; mais comme la pensée morale d'une résistance à la féodalité armée venait des clercs, il était habile à un roi de se revêtir de l'étole et de

1 *Voyez* les Bénédictins et le savant abbé Lebœuf, *Recueil de divers écrits pour servir à l'Histoire ecclésiastique de Paris*. Paris, ann. 1739.

la chasuble; il manifestait par-là son désir de civilisation, il sortait de la société brute et féodale, pour se placer dans l'esprit et les conditions de la clergie et de ces sciences qui devaient corriger les mœurs et les idées de la vieille société. Robert récitant les hymnes, chantant les litanies au chœur, ramenait les coutumes vers l'Église, c'est-à-dire vers la seule puissance qui pouvait alors dompter les passions brutes; le roi des clercs devait comprimer la société militaire, et ceci explique la puissance civilisatrice de la papauté. Robert enfant eut pour maître Gerbert, l'intelligence la plus avancée, l'esprit le plus souple, le plus habile entre les clercs, celui qui inventait l'orgue hydraulique et le cadran qui marque la vie. La solitude est puissante sur les âmes, elle les pousse vers les créations[1].

Le prince Robert avait dix-huit ans à peine lorsque Hugues son père, qui venait de poser la couronne sur sa tête, l'associa, comme on l'a

1 La vie de Gerbert est une des plus curieuses et des plus agitées du moyen âge; elle se trouve dans Baronius (*Annal.*), ad ann. 981-1030. Gerbert fut depuis le pape Sylvestre II. J'ai dû consacrer, je le répète, tout un chapitre à Gerbert, parce qu'il résume la science du dixième siècle.

vu, dans le parlement des comtes, à tout son pouvoir de la royauté; c'était une manière de faire reconnaître et saluer le jeune prince de son vivant. Le sceptre n'était point sûr aux mains de Hugues Capet; que ferait-on après sa mort? les comtes francs reconnaîtraient-ils le roi Robert? voudraient-ils baisser le front devant sa main gantée? Cela était douteux : la race carlovingienne n'était pas sans avoir laissé quelques souvenirs; qui pouvait répondre de la foi lige des barons? ils avaient obéi à Hugues parce qu'il était brave et fort; mais le roi des Francs mort, qu'était-il besoin de couronner son héritier quand lui serait dans la tombe? Au moyen de l'association, tous ces murmures s'apaisaient; Robert ne marchait-il pas aux batailles à côté de Hugues son père? leudes, barons, comtes, hommes libres et serfs eux-mêmes ne s'accoutumaient-ils pas à mêler son nom à celui du roi Hugues? L'association préparait le paisible commandement de Robert, il évitait toute transition longue et agitée après la mort du père [1].

Aussi l'association, ainsi qu'on le dit, fut

1 HELGAUD, *Vita Robert.*, ad ann. 997, chap. IV.

absolue et complète, toutes les chartres sont scellées d'un même scel et rédigées sous une commune volonté ; faut-il faire la guerre à un comte, protéger un monastère ou une église, Hugues et Robert interviennent simultanément; faut-il accorder quelques fondations pieuses aux monastères, le droit de pêcher ou de chasser à un abbé, le scel est encore commun [1]. Les deux rois règnent de concert, il n'y a pas de différence entre leur autorité; les chartres portent les deux noms en tête, comme les scels pendans en cire jaune; on voulait éviter que toute transition d'un règne à un autre fût remarquée. Tout devait se faire sous une même administration : le caractère de Robert le portait vers les clercs; celui de Hugues vers les hommes d'armes, les comtes féodaux, les batailleurs de cette société ; il était bon de les voir tous deux assis sur un trône; l'association était politique pour maintenir toutes les forces dans l'obéissance envers le suzerain.

1 Brequigny, *Recueils de Chartres*, tom. I. — Mabillon, *Diplomatica*, tom. I. — *Art de vérifier les Dates* (article *Hugues Capet*).

Dès l'adolescence on avait songé à marier Robert; quoique dévoué à la science, il avait les passions vives, et Hugues son père lui chercha une femme parmi les nobles dames, riches héritières dans la féodalité[1]. Il y songea longtemps; l'alliance de famille formait un lien de défense mutuelle, et quand on avait pour femme une dame de bonne lignée, c'était autant de vassaux qu'on acquérait; les serfs suivaient les conditions de leurs terres, ils formaient acquêt de mariage. Robert épousa d'abord Adélaïs, veuve d'Arnould, comte de Flandre; elle était suzeraine d'un grand nombre de fiefs avec juridiction haute et basse sur de nombreuses terres riches en moulins et fours banaux. Le mariage ne fut point long; Adélaïs mourut en devenant mère; Robert la pleura quelque temps; mais, d'après le conseil de ses comtes, il épousa

1 Il résulte d'une chartre rapportée dans la correspondance de Gerbert, que Hugues Capet s'était personnellement adressé à Basile et à son fils Constantin, pour leur demander en mariage une de leurs filles, toutes les princesses d'Allemagne et de France étant ses parentes. Voici comment est l'intitulé de cette chartre : *Basilio et Constantin. imperatoribus orthodoxis, Hugo gratiâ domini rex Francorum.* Apud GERBERT, *Epist.* 3.

Berthe, fille de Conrad, roi de Bourgogne, de race germanique : Berthe n'était point une jeune fille naïve et simple de cœur et d'amour; elle était veuve comme Adélaïs; son premier mari avait nom Eudes, dit le Fort, comte de Chartres et de Blois. La Champagne était alors à la convenance des rois des Francs; ils cherchent à l'obtenir comme bonne terre du domaine; Flandre et Champagne, nobles fiefs de la couronne, faisaient envie aux rois; qui pouvait le disputer en riches cités et en corporations travailleuses à la Flandre, aux villes de Lille, Cambrai, Arras et Saint-Omer? et les riantes villes de Champagne, sous ses comtes, rivalisaient noblement avec les plus merveilleux pays de l'Ile-de-France.

Adélaïs et Berthe étaient les doux prénoms des femmes dans la famille du moyen âge; la reine Berthe fut le symbole de la résignation et de la souffrance dans la vie; elle avait aimé Robert bien avant son mariage; un peu sa parente de lignage, Berthe avait tenu avec lui sur les fonts du baptême le premier de ses enfans mâles. Alors les prohibitions de mariage pour cause de parenté étaient mul-

tipliées ; à une époque de force et de violence, il fallait d'énergiques freins pour empêcher le débordement de la passion ; quand les barons avaient le feu d'amour au cœur ou la chaleur brûlante à la tête, auraient-ils respecté la fille, la sœur de leurs proches, de leurs parens ? il y aurait eu des incestes outrageans, un mélange de sang et de race, comme cela se voit parmi les nations sauvages ; c'est pour les éviter que la grande police papale avait décrété les prohibitions à plusieurs degrés. Quand la vie était si rapprochée dans le foyer domestique, il fallait empêcher l'inceste et les unions de chair et de sang entre les membres d'une même famille [1].

Indépendamment de la parenté naturelle, le catholicisme avait introduit la parenté spirituelle, l'union de l'âme sans le corps ; avait-on tenu ensemble un enfant au baptême, des liens intimes et mystérieux se formaient entre vous ; de même qu'il y avait de chastes épou-

1 Les prohibitions de mariage étaient dans le droit catholique deux fois plus étendues que dans le droit romain. Comparez le code Théodosien, liv. IV, et les décrétales *de Matrimoniis*. En morale, la loi civile peut se montrer plus indulgente que la loi religieuse. *Voyez* POTHIER, *Pandect.*, liv. V.

ses du Christ dans le monastère, de même il y avait des frères et des sœurs dans le Christ en face du saint baptême; l'enfant couvert de la robe d'innocence que l'on présentait ensemble aux fonts baptismaux créait entre vous une fraternité mystérieuse; vous étiez parens par l'esprit, par l'expression d'une commune vie; les vieux mots de *compère* et de *commère* signifiaient la paternité et la maternité morales dans les lois de l'Église; ce lien prohibait le mariage entre les affiliés chrétiens; il fallait que des exemples de chasteté et de pureté vinssent ainsi des parens selon la foi [1].

Les conciles avaient discipliné la famille avec une rigidité morale qui luttait contre les instincts bruts d'une société toute d'armes et de batailles; on soumettait le toit domestique à des règles spirituelles infiniment étroites; hélas! le roi Robert ne s'y était point arrêté; il avait épousé Berthe, sa parente d'esprit et de chair; Berthe et Robert étaient cousins d'a-

1 HELGAUD, *Vita Robert.* — DUCHESNE, tom. IV, pag. 64. Comparez avec l'abbé DE CAMPS (*Cartulaire*); le savant abbé a fait une dissertation spéciale sur le divorce de Robert et de Berthe. Mss. Biblioth. du roi, tom. IV, in-fol.

bord, puis ils avaient tenu ensemble un enfant du comte Eudes. Archambaut de Sully, archevêque de Tours, célébra ce mariage; il fut appuyé de ses évêques suffragans; toutes les formes furent exactement observées; il y eut solennités, joutes, tournois. Le suzerain célébrait ses noces avec pompe dans le plaid des barons, aux plaines verdoyantes de Saint-Denis [1].

L'union de Berthe et de Robert précéda d'une année la mort de Hugues Capet; tout était préparé pour la transition d'un règne à un autre; on avait vu si souvent le roi Robert assis à côté de son père ou marcher avec lui aux batailles! n'était-ce pas un commun chancelier qui scellait leurs chartes? Quand donc le roi Hugues fut au lit de mort, il y eut une réunion de barons et de comtes francs pour sacrer son successeur; l'avénement fut une reconnaissance simple de ce qui déjà avait été proclamé au plaid royal de l'association; il n'y avait pas de succession réelle; le nouveau roi des Francs n'était-il pas le prince qui avait marché dans les batailles à côté de Hugues son

1 Dubois, *Hist. ecclés. de Paris*, pag. 612.

père? l'association était une royauté véritable ; qui pouvait réclamer la couronne? Si déjà les descendans des Carlovingiens n'avaient pu lutter dans les premiers jours de Hugues, comment se représenteraient-ils quand le temps s'était avancé pour consacrer le pouvoir des Capets? Charles de Lorraine était encore captif ; on l'avait transporté à Dourdans, château fort, aux grilles de fer; comtes, barons, vicomtes, gardes des marches et frontières, avaient besoin de consacrer leur propre usurpation. Tout n'avait-il pas été le résultat de la violence depuis un siècle? les fiefs de Bourgogne, de Normandie, de Flandre, n'avaient-ils pas été la proie de la conquête et d'une possession militaire? L'hérédité dans l'usurpation de la couronne était nécessaire pour consacrer l'hérédité dans la possession des fiefs; avec Robert, roi des Français, fils de Hugues, petit-fils des ducs de France, aucun reproche ne pouvait être adressé aux comtes, aux féodaux [1], qui campaient sur le ter-

[1] Je ne saurais dire combien on a disserté sur la question oiseuse : « si Hugues Capet a usurpé la couronne » ; comment raisonner d'après les règles du droit, à une époque où tout

ritoire. En Normandie c'étaient les descendans des Scandinaves qui s'étaient partagé les terres sous un chef venu du Jutland et de la nation danoise, conquérans et usurpateurs s'il en fût jamais; qui pouvait justifier les titres des comtes de Champagne *les tricheurs*, ou des ducs de Bourgogne de la race de Hugues de France? Quand donc tout était usurpation, n'était-il pas nécessaire d'avoir sur le trône un roi nouveau qui fût pour la couronne ce que les féodaux étaient pour la terre? Il y a un instinct dans les sociétés pour se placer sous le principe qui leur convient; dans une époque de violence, il fallait un prince que la violence avait fait roi! Lorsque toutes les terres et tous les fiefs étaient usurpés, il fallait que la couronne fût également une sorte d'usurpation. Toutes les fois qu'il y a eu un grand vol des propriété, il y a également un envahissement du trône pour consacrer la possession violente du sol.

était confusion et désordre? *Voyez* mss. de l'abbé DE CAMPS. Biblioth. royale, tom. I.

CHAPITRE XIII.

RÈGNE DE ROBERT.

Berthe et Robert. — Le pape Grégoire V. — Excommunication. — Interdit. — Divorce. — Séparation. — Le roi Robert à Rome. — État des opinions pendant le divorce. — Mariage de Robert et de Constance d'Aquitaine. — La race méridionale. — Vie de Robert et de Constance.

990 — 995.

A l'âge de vingt-cinq ans, Robert avait la taille élevée, la chevelure lisse et flottante; ses épaules étaient hautes, signe de force; sa barbe longue et assez fournie; les yeux fins et bons; la bouche gracieuse à tous, et comme disent les chroniques, toujours prête à donner

le baiser de paix [1]. Le roi Robert était d'une force prodigieuse, expert en tous les arts de la guerre; il chevauchait un cheval à la course et brisait de ses poings des éperons de fer. Son esprit était pourtant débonnaire; on citait sa libéralité prodigue, qui ne s'arrêtait devant rien; il donnait sans cesse aux comtes, aux clercs, à tous les hommes qui tendaient la main pour obtenir honneurs ou récompenses: cette indulgence, il la poussait si loin qu'il se laissait voler; si bien qu'un jour un de ses comtes lui prit des chandeliers d'or en sa face, sans que le roi fît la moindre plainte; on célébrait sa piété, et les chroniques racontent les magnificences de cet excellent roi qui fondait les moutiers et donnait de précieux ornemens à toutes les châsses bénites : des chartres restent encore du roi Robert, où on le voit avec son sceptre en mains, la couronne au front et sa barbe crépue [2].

1 HELGAUD, *Vita Robert.*, liv. 1er. On peut lire sur Helgaud et sur Robert une dissertation de Sainte-Palaye, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, tom. X, pag. 553 à 562.

2 MABILLON, *Diplomatic.* tom. I. MONTFAUCON donne deux ou trois monumens du règne du roi Robert, tom. I.

Le roi passait donc sa vie de prince en ses châteaux d'Étampes, de Saint-Denis ou de Poissy, avec sa chaste épouse Berthe qu'il aimait tendrement, lorsque éclata sur le royaume la triste affaire du divorce. Il y avait un an déjà que le mariage de Robert et de Berthe était célébré, l'archevêque de Tours avait béni l'hymen au nom des saintes lois de l'Église ; mais le pape n'était pas intervenu ; la loi des canons avait-elle été observée ? ici se présentait une des plus graves questions du droit catholique. Au dixième siècle, l'unité religieuse, d'où la force morale devait résulter, n'était point établie encore ; chaque évêque avait sa juridiction territoriale, tellement mélangée au système féodal, que l'épiscopat en avait emprunté les violences et les passions ; on disputait alors un évêché comme une pièce de terre, on voyait un évêque combattre le casque en tête comme un brave et digne comte[1] ; il y en avait qui portaient aussi fièrement la cuirasse et le brassard que le plus fort et le plus redoutable

1 *Voyez* LABBE, *Concil. galli.*, tom. I. Les canons prohibent en vain ces habitudes belliqueuses, Dom BOUQUET, tom. X.

féodal. Quand vous entriez dans les cathédrales de Sens, de Tours, de Cologne et de Metz, il n'était pas rare de voir l'évêque cuirassé convoquer ses hommes d'armes, ou bien, l'épieu en mains, faire retentir l'église fortifiée, du son bruyant du cornet, pour courir à la chasse au sanglier dans les Ardennes, dans les bois épais de Flandre ou de Bretagne, impénétrables retraites célébrées par les légendes. Plus d'une fois les aboiemens des chiens de l'abbé, le hennissement de ses chevaux, se mêlaient aux sons de l'orgue dans les abbayes[1].

Il était résulté de cette empreinte féodale une certaine indépendance des évêques chacun dans son diocèse; Rome n'avait point encore l'habitude de ses légats *à latere*, puissance immense et morale qui ramena l'ordre et l'unité au milieu de l'anarchie du onzième siècle. Les légats furent le grand moyen d'énergie pour les sociétés agitées; ils avaient les pouvoirs extraordinaires qui sont indispensables à

1 Labbe, *Collect. Concil. Gallia christiana*, tom. II, et à la table des matières, v° *Cleric.* et *Abb.*

toutes les époques de crise et de fortes actions. Il faut à une société travaillée par des dangers menaçans, ces hommes qui agissent et commandent en vertu de leur droit extraordinaire; le proconsulat se transforme, mais il ne s'abolit pas. Le pape qui portait la tiare était alors Grégoire V, de la famille d'Othon III [1]; il n'avait pas été paisible sur son trône pontifical. Rome devenait le foyer d'une insurrection bruyante; le peuple, sous le tribun Crescentius, tête d'énergie, avait expulsé Grégoire, le représentant de la race germanique [2]; Crescentius, héros populaire, avait saisi la dictature comme dans la vieille Rome, et au nom du peuple italien il avait secoué le joug du blond Germain qui foulait aux pieds de ses chevaux le Capitole, le Cirque et le Campo-Vaccino. Le peuple romain avait élu son pape dans le *Forum*, comme aux vieux temps il élisait ses consuls et ses tribuns. Le

1 *Voyez* BARONIUS, *Annal.* ann. 985-997.

2 Comparez Ditmar, pag. 354, apud Schmidt, *Histoire des Allemands*, tom. III, pag. 439, et le Panthéon de Godefroy de Viterbe dans MURATORI, *Scriptor. ital.* tom. VII, pag. 436, 437.

nouveau pontife prit le nom de Jean XVII; il s'établit dans la basilique de Latran, tandis que le tribun Crescentius, rassemblant les légions des fils efféminés de Romulus, réveillait les ombres éteintes des vieux sénateurs. Cette puissance ne dura qu'un moment; bientôt l'on vit descendre des Alpes et des Apennins les soldats allemands, durs comme le fer. Rome vit autour de ses murailles les vassaux d'Othon; la race germanique l'entoura comme d'une ceinture d'acier; la ville éternelle fut prise; l'anti-pape Jean, homme faible et sans énergie, eut les yeux crevés, la langue et les oreilles coupées[1]: sur le lieu même où coulaient les flots jaunis du Tibre, Jean fut promené sur un âne, la face tournée vers la queue, en signe de mépris; le tribun Crescentius fut précipité des hautes tours de Rome, et les Germains lui disaient en moquerie : «Roi de Rome, essaie de la roche Tarpéienne!» Grégoire fut rétabli sur le siége papal[2]. Le pontife était ainsi de race germanique, fort comme elle, inflexible dans les prescriptions de l'Église et la suzeraineté

1 Baronius, *Annal.* ann. 995-997.
2 Ditmar, *Annal.* ann. 995-997.

pontificale; peut-être même se mêlait-il à toutes ces négociations un ressentiment de race : tant il y a que Grégoire se montra fort irrité de ce que les évêques avaient célébré l'union de Robert sans solliciter les dispenses de Rome. Que devenait l'unité de l'Église? on avait méconnu l'autorité du Saint-Siége et les lois canoniques sur les dispenses; le mariage était nul, et qui pouvait en invoquer la force et la durée[1]?

Il y avait encore d'autres motifs d'irritation contre Robert et la reine Berthe : le pape, qui avait triomphé à Rome avec Othon, était tout entier dans les intérêts germaniques; n'était-ce pas l'armée impériale qui avait forcé les portes du château Saint-Ange et précipité Crescentius de la haute tour dans le Tibre? Grégoire V, élu au trône pontifical sous le pallium et les pompes allemandes, était le représentant des peuples du Rhin et de la Meuse, si haineux contre les Français et leurs rois; l'union de Berthe et de Robert n'était-elle pas une me-

1 Dubois (*Histoire ecclésiastique de Paris*) entre dans de grands détails sur le divorce. *Voyez* aussi Dom Bouquet, *Collect. des Historiens de France*, tom. x.

nace contre les intérêts d'Othon? Berthe avait des droits sur le royaume de Provence, dépendant de la couronne impériale; les Français allaient donc hériter de ces terres si riches sous le soleil du midi! Le ressentiment de la nation germanique, la réaction de la race carlovingienne contre les Capétiens, se révèlent par deux poursuites solennelles de cette époque : premièrement, la réhabilitation d'Arnould sur le siége métropolitain de Reims; secondement, le divorce de Robert et de Berthe[1].

On se rappelle toutes les solennités qui avaient accompagné la déposition d'Arnould sous le règne de Hugues Capet; Hugues avait humilié tant qu'il l'avait pu le bâtard de la race carlovingienne, en le forçant à s'agenouiller la face contre terre devant le trône de son ennemi : « Abaisse ton cou, cria le seigneur roi; abaisse, abaisse encore! » Cette déposition avait eu un grand retentissement dans le monde catholique; Grégoire V s'en était vivement inquiété; n'était-ce pas un attentat

1 Bénédictins, *Art de Vérifier les Dates*, tom. II, in-4°.

contre la sainte Église? Arnould d'ailleurs était le descendant de la vieille race de Charles le Grand, qui avait ses palais et son tombeau à Aix-la-Chapelle; les Germains l'aimaient et le protégeaient. Dès que la papauté fut restaurée dans Rome, Grégoire V écrivit de longues épîtres à Robert pour qu'il eût à restituer le siége épiscopal à Arnould; des légats furent envoyés en France avec des pleins pouvoirs; on devait défendre les droits de l'épiscopat, tandis qu'Abbon, abbé de Fleury, était député par Robert auprès de Grégoire V, afin de traiter du rétablissement d'Arnould et du divorce de Robert et de Berthe [1].

Cette douce et sainte union était l'objet des ardentes remontrances du pape; Robert et Berthe vivaient dans une communauté intime; Berthe élevait ses fils, grands d'âge déjà, l'un comte de Blois, l'autre comte de Chartres. Robert passait sa vie dans son château de Dourdans avec la reine, composant des hymnes d'église [2];

1 *Chronique de Frodoard*, ad ann. 995-997. La correspondance du pape a été publiée par Pagy, ad ann. 997.

2 L'hymne de la Pentecôte est l'œuvre du roi Robert. *Voyez* le *Mémoire de l'abbé Lebœuf sur la musique d'église*, pag. 86 et 87, et les Bénédictins, *Hist. littér. de France*, tom. v.

le roi s'appliquait au rhythme du plain-chant : sa voix était grave; il savait donner une mélancolique expression aux psaumes sublimes, à ces cris du cœur qui souffre; il disait dans la langue sainte, aux bruissemens de l'orgue, le vide, le désenchantement que laissent après eux les plaisirs du monde dans la vie épuisée. Robert chantait sur la vielle, tandis que Berthe traçait sur des miniatures de grandes figures de saints et de prophètes, telles qu'on les voit encore reproduites avec leurs yeux fixes, leurs traits raides et fortement dessinés sur les portes des cathédrales. Cette union intime, le légat avait mission de la briser; il fallait déchirer cette vie commune, et la voix solennelle du pape avait déclaré incestueuse et nulle la mystique tendresse de deux corps qui vivaient d'une même existence[1].

La voix du légat avait retenti, et le pape n'avait point trouvé obéissance; Robert et Berthe restaient dans le même palais; manans et serfs, clercs et bourgeois, les rencontraient

[1] Pagy, *Annal.* ad ann. 997. — Dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. x.

sur un commun palefroi dans les promenades lointaines, sous les arbres épais de la forêt séculaire : il semblait que plus leur union était persécutée par les droits de l'Église et les ordres du pontife, plus l'attachement grandissait entre Berthe et Robert; il y avait une douce sympathie qui se retrempait dans les larmes : ainsi marchait leur tendre et fidèle amour. Pendant ce temps, le cardinal légat multipliait les remontrances; l'inceste cesserait-il de se manifester honteusement à la face du monde chrétien? Berthe et Robert voulaient-ils donner ce grand scandale à l'Église? qu'allaient dire les sujets en présence d'une violation aussi manifeste des saints droits? Anathème! anathème! sur ces têtes couronnées qui méprisaient les commandemens de l'Église. Grégoire V avait lancé l'excommunication, déjà ses foudres avaient atteint Robert et Berthe comme vivant dans un concubinage incestueux; ils n'étaient plus l'époux et l'épouse pour l'Église; que les portes du temple leur fussent fermées, alors même qu'ils s'agenouilleraient profondément le front contre terre; avec eux devaient être excommu-

niés tous les évêques qui avaient célébré ce mariage concubinaire, proscrit par le souverain pontife [1].

L'excommunication était la peine foudroyante au moyen âge; l'excommunié était le lépreux dans l'ordre moral; tous devaient le fuir comme le chrétien rejeté hors des portes de la Cité sainte. L'interdit était une peine plus solennelle encore; ce n'était pas un homme, mais une société entière frappée de proscription. L'interdit lancé, tout ce qui pouvait émouvoir l'âme apparaissait aux yeux de la société catholique [2] : cette église dont le parvis était naguère inondé de peuple, la voyez-vous? elle est fermée; ses portes de fer ont crié pour la dernière fois sur leurs gonds; le Christ de pierre qui en décore le faîte, le saint baptistère qui est au-devant du parvis, les figures de vierges et de martyrs

1 Dom Bouquet, *Collect. Hist. de France*, tom. x et xi, et la savante préface. Helgaud se borne à dire : « *Cujus sancti viri increpatio tandem perstitit, donec Rex mitissimus reatum suum agnosceret, et quam malè sibi copulaverat, mulierem prorsus derelinqueret, et peccati maculam, gratâ Deo satisfactione, diluerit.* » (*Vita Robert. reg. cap.* xvi.)

2 *Voyez* les canons de l'Église sur l'interdiction, *Collect. Concil.*; table des matières, v° *Excommunicat. Interdict.*

qui en ornaient le péristyle, sont couverts de serge violette, de noires tapisseries en signe de deuil; les cloches ne sonnent plus le carillon de fête et même le glas de la mort; la nature semble voilée avec le Christ. Naguère un enfant venait-il à naître dans la famille, on le portait au baptistère orné de fleurs; le mariage avait ses pompes, et la mort elle-même avait ses prières, ses hymnes, ses plains-chants lugubres, tandis que le corps reposait en terre sainte au milieu des ancêtres, dans ce *campo santo* bénit où s'abîment les générations. Que vouliez-vous que devînt la société catholique privée de ses émotions, de ses anniversaires, de ses fêtes de martyrs et de saints? Aussi l'empreinte la plus fatale accompagnait l'interdit; il n'y avait plus de joie, plus de fête, plus d'enthousiasme solennel; la société s'enveloppait d'un suaire!

Que trouver d'étonnant dès lors dans le terrible récit de l'interdit, tel que le rapporte le cardinal Damien, légat du Saint-Siége? Il rappelle à la mémoire des chrétiens quels furent les tristes résultats de l'excommunication de Robert et de Berthe; roi et reine cou-

ronnés, on les fuyait néanmoins comme des lépreux à la figure hideuse; tous leurs serviteurs, tous les fidèles, les avaient abandonnés. En vain faisaient-ils retentir le palais de leurs cris! personne n'allait à eux; on considérait leurs mets comme infectés de léprerie [1]; quelle solitude était autour de Robert et de Berthe! plus d'échanson pour verser le vin d'Orléans dans la coupe dorée; plus de sénéchal, plus de connétable pour caparaçonner le destrier; tous avaient fui. Mille légendes lamentables circulaient parmi les vassaux : ici on avait entendu des voix étranges et marmottantes qui frappaient l'air de leurs cris douloureux; les ancêtres agitaient leurs armures aux vieilles tours; des chevaliers tout armés se montraient à l'horizon, combattant dans des nuées sanguinolentes; enfin on dit dans le peuple que la reine Berthe était accouchée d'un enfant beau de corps, bien fait de membres, mais qui avait la tête d'une oie! Quel monstre! répétait-on

1 Le récit du légat Damien a été discuté comme une invention puérile; il ne faut pas connaître l'esprit du temps pour mettre en question sa vérité. *Voyez* la lettre originale de Damien. (Dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. x.)

partout ; comme la vengeance de Dieu flétrit les excommuniés ! Cette tradition [1] de l'enfant de Berthe à la tête d'oie se maintint longtemps parmi le peuple, et le titre de *la mère l'oie* devint par la suite une sorte d'injure, de sorcellerie et d'excommunication.

L'état d'exaltation des esprits ne permettait pas au roi Robert une plus longue résistance ; la révolte n'était-elle pas à craindre? qui pouvait obéir plus longtemps à un excommunié livré à une légion de diables, tiraillé par l'adultère et l'inceste? n'était-il pas horrible à voir? Il y aurait eu une sédition de peuple dans le domaine du roi. Robert se sépara douloureusement de sa femme; il vint en pèlerinage à Rome, tout en pleurant et gémissant; il fut absous de sa grande faute, et s'en retourna à travers les Alpes au milieu de ses sujets, qui le reconnurent pour roi quand il fut ainsi récon-

1 Les chroniques parlent de cette tradition : aux yeux du peuple, un excommunié n'était plus dans la société humaine, il ne pouvait donner naissance qu'à des monstres dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. Au reste, voyez tom. x, *Hist. de France*, dom Bouquet, et l'abbé de Camps (*Cartulaire*), mss. tom. iv.

cilié avec l'Église[1]. Dans la société du moyen âge, un roi excommunié n'était plus roi du peuple; Église et royauté se tenaient fermement dans un lien commun contre l'anarchie féodale. Les chroniques nous disent combien fut douloureuse la séparation de Robert et de Berthe; mais la répugnance des chrétiens pour l'excommunié était alors si profonde, que ce fut une grande joie quand on vit le prince admis de nouveau dans l'intime communion des fidèles; l'Église était parfumée d'encens; les clercs remplissaient le parvis de Saint-Barthélemy en la Cité : Robert agenouillé fut lavé de son excommunication, et au son de l'orgue il récita les hymnes qu'il avait composées pour la cathédrale d'Orléans.

Ce roi aux passions vives prit une troisième femme; le pape Grégoire V l'y avait engagé, car Berthe était morte pour lui et le monde: n'était-il pas à craindre aussi que Robert, poussé par des souvenirs d'amour pour celle qui avait partagé sa vie, ne revînt à elle, à sa tendresse? Des messagers furent envoyés dans tous les fiefs pour quérir une épouse au sire

1 Dom Bouquet, *Collect. des Hist. de France*, tom x.

des Français : c'était un beau lot que la couronne, et il y eut plus d'une jeune fille qui s'émut dans les castels : le roi choisit entre elles Constance, de la race méridionale. Quelle était son origine ? les uns disent qu'elle avait pour père Gui, comte d'Arles, et pour mère Blanche, sœur du comte d'Anjou ; les autres la font naître de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse ; tant il y a que Constance était de la race méridionale, belle de corps, légère d'esprit. Elle avait une si grande réputation de beauté, que Robert fit un pèlerinage à la tête d'une forte bataille de lances, seulement pour la voir [1]. Constance vint au-devant du roi dans une noble parure ; elle fit en lui un effet si profond, que Robert n'eut pas de repos qu'il ne la prît pour femme dans les cours plénières ; le mariage fut célébré à Blois : six mois à peine s'étaient écoulés depuis le divorce.

Constance, comme toutes les filles du Midi, apporta dans la cour de Robert de France les

1 Helgaud, *Vita Robert.* chap. xxiv. — Frodoard, *Chronique*, et Raoul Glaber. — Dom Bouquet, *Historiens de France*, tom. x.

mœurs légères, les habitudes joyeuses du beau soleil de Toulouse et de Montpellier; belle, coquette, la reine mena dans sa suite une multitude de troubadours à la science gaie, des femmes aux habitudes rieuses. Les Francs, austères comme leur ciel brumeux, les barons à la barbe longue, aux cheveux pendans, aux noires armures, furent fort scandalisés de voir ces peuples méridionaux tous rasés, aux vêtemens courts, se moquant de la gravité des clercs dans les sombres villes du Nord : il faut entendre les lamentations des vieux chroniqueurs contre cette apparition de la race méridionale dans la cour plénière du roi Robert; ils déclament tous contre Constance, ses riches parures et ses mœurs dissolues[1]. Quand Constance paraissait sur sa haque-

1 *Cœperunt confluere, gratiâ ejusdem reginæ, in Franciam atque Burgundiam ab Arverniâ, et Aquitaniâ, homines omni levitate vanissimi, moribus et veste distorti, armis et equorum phaleris incompositi, a medio capitis comis nudati, histrionum more barbis rasi, caligis et ocreis turpissimi, fidei et pacis fœdere vacui, quorum itaque nefanda exemplaria, heu proh dolor! tota gens Francorum nuper omnium honestissima et Burgundionum sitibunda rapuit, donec omnis foret nequitiæ et turpitudinis illorum conformis.* (Rodulph. Glaber, *His lib.* III)

née aux poils blancs et lissés pour faire ressortir ses cheveux noirs qui tombaient en tresses jusque sur la croupe de son noble coursier; quand elle se montrait avec ses robes écourtées, la jambe presque nue, son petit pied enfoncé dans sa mule à poulaine; quand elle se faisait suivre de jongleurs, troubadours, esprits fous de gaieté, il y avait un long murmure parmi les Francs inquiets. Quelle était cette folle femme? que voulaient donc ces baladins? venaient-ils imposer leurs mauvaises mœurs à la nation de France?

Constance, à travers cette écorce brillante et ses habitudes de coquetterie, avait un caractère ferme, tenace, emporté; la reine conquit sur Robert tout le prestige d'une grande passion. La pauvre Berthe fut oubliée; Constance aimait la musique, l'art des jongleurs et des ménestrels; auprès d'elle Robert se prit encore à composer des hymnes d'une musique douce et harmonieuse; le pieux monarque mêla l'amour et Dieu dans une commune pensée. A la chapelle de Dourdans, il faisait vibrer l'orgue pour chaque *prose* de l'année, et le nom de Constance se trouva plus d'une fois dans ses

prières à Dieu. La reine fut une femme de tête et de cœur; Constance heurta hautement les féodaux, et voilà pourquoi les chroniques la dépeignent sous des couleurs altières et dissolues; elle était implacable dans ses ressentimens; quand elle avait résolu un acte de sa volonté, rien ne pouvait la contraindre; malheur à celui qui se déclarait son ennemi! Constance demeurait inflexible dans ses desseins; elle poursuivait tout ce qui s'y opposait, tout ce qui était hostile à sa puissance. Robert subit l'absolue domination de la reine[1]; de là les clameurs des vieux féodaux de la race franque; les Aquitains, les Provençaux devenaient maîtres de la cour plénière, ils se partageaient les fiefs et les domaines royaux; n'y avait-il pas parmi les Francs mille causes de plaintes et de révoltes armées? le sang devait bouillonner au cœur des hommes d'armes!

1 Le moine Glaber, qui soutient sans cesse l'honneur de la race du nord, s'élève vivement contre la reine Consance; c'est une haine profonde. *Voyez* chap. XVII, XXI, XXIV.

CHAPITRE XIV.

L'AN MIL.

Effroi des populations. — Pensée de la fin du monde. — Prodiges. — Légendes. — Phénomènes. — Reconstruction des églises. — Organisation des monastères. — Esprit de pèlerinage. — Force de l'Église et de la papauté.

990 — 1000.

La fatale année prédite par les chroniqueurs approchait avec son cortége lugubre; on touchait à l'an mil qui devait voir la fin du monde[1], la chute des générations se refoulant les unes sur les autres dans ce cataclisme. Il s'était

1 Mabillon, *Analect.* tom. III, pag. 594, n° 26.

répandu une terreur indicible au sein du peuple; on se pressait dans les églises pour interroger les moindres événemens; il y avait ce frissonnement qui précède les grandes catastrophes; chacun, les yeux fixés sur l'univers, étudiait les astres; on suivait les plus petits accidens. La terreur était dans toutes les âmes; clercs, bourgeois, seigneurs féodaux mêmes, tous avaient la crainte au cœur d'assister à cette fin du monde, aux cris déchirans des générations brisées [1]. Hélas! la colère de Dieu était grande; les péchés de l'homme étaient si nombreux! que de calamités menaçantes! Le Christ aux regards irrités allait paraître avec les anges en sa gloire; l'archange Michel, avec sa lance et son bouclier de feu, se montrerait dans la nuée en face de Dieu en trois personnes; et la Vierge sainte, agenouillée, implorerait le pardon des hommes, car elle aussi, femme souffrante, était bien digne d'appeler la miséricorde de son fils, courroucé par l'orgueil et l'impiété des âmes [2].

1 ABBO. *Apol.* pag. 401.

2 C'est ici le symbolisme de pierre de toutes les cathédrales du moyen âge. MABILLON, tom. III, pag. 594.

Les clercs et les savans qui étudiaient la marche des saisons dans les astres, avaient aperçu d'épouvantables symptômes de cette fin du monde tant redoutée; on contait mille phénomènes étranges qui menaçaient la ruine des générations. Les imaginations solitaires et exaltées interprétaient les phénomènes physiques comme un grand trouble apporté à l'ordre éternel et qui annonçait sa destruction : l'orgueil de la science n'avait point encore pénétré la profondeur des abîmes pour expliquer la nature; les systèmes n'avaient pas remué les idées; il y avait une terreur naïve qui voyait Dieu partout avec sa colère contre le pécheur : toutes ces imaginations s'exaltaient dans les contemplations des événemens inouïs, de ces mille voix étranges qui sifflent avec le vent dans la tempête. On croyait partout aux miracles, rien ne se faisait dans l'ordre naturel; on était sans cesse dans les ravissemens du ciel ou dans les horreurs de l'enfer; l'âme ineffable restait dans la contemplation du monde immatériel, indicible puissance qui nous mène tous, enfans que nous sommes, quand l'heure de minuit roule dans le temps, et que

nous nous asseyons au milieu des ruines silencieuses. La période du moyen âge est comme une grande nuit jetée sur le genre humain; les événemens, les phénomènes apparaissent comme ces éclairs qui font frissonner l'homme au sein de la nuée épaisse; la superstition forme l'épopée de ces époques où la vie se passait dans les batailles, le désert, ou l'abbaye isolée; la superstition qui nous mène tous, petits et grands, esprits faibles ou forts, car tous nous avons été remués par les histoires de nos pères, quand les morts soulevaient la tombe, ou que les vieilles fées ricanaient de leurs bouches édentées derrière les tapisseries des châteaux, lorsque les ancêtres d'acier remuaient leur pesante épée! Or, il était advenu avant l'an mil d'étranges phénomènes; les deux moines Adhémar de Chabanais et Raoul Glaber ont laissé des témoignages de tout ce qui avait semé la terreur. Voulez-vous savoir quelques unes de ces légendes de la solitude, quelques unes de ces histoires qui couraient de manoir à manoir? « Il y avait alors au couvent de la Reome un frère de mœurs très-douces, et qu'on appelait Wulfer. Un

dimanche matin, il eut une vision qui ne nous paraît pas difficile à croire. Il se reposait un moment dans l'église pour réciter ses prières après laudes et matines : déjà les frères avaient tous quitté l'église pour retourner dans leurs cellules, quand tout à coup elle se trouva remplie tout entière d'hommes vêtus de blanc, et portant de longues robes de pourpre [1]. Au même temps un présage merveilleux et digne de trouver place ici se manifesta près du château de Joigny, chez un noble homme nommé Arlebaud. Pendant trois ans il tomba presque continuellement, dans toute sa maison, des pierres de diverses grandeurs, dont on peut voir encore des monceaux tout autour de sa demeure. Venaient-elles de l'air, ou pénétraient-elles par le toit ? c'est ce que personne ne peut dire. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette pluie, qui ne s'arrêtait ni la nuit ni le jour, ne blessa pas une seule personne, et même ne brisa pas un vase. Plusieurs frères reconnurent parmi ces pierres les limites, ou, comme d'autres les nomment, les *bonnes*

1 *Chroniq. de* Raoul Glaber, liv. II, chap. IX.

(bornes) de leurs champs[1]. On vit dans le ciel, vers l'occident, une étoile que l'on appelle comète. Elle apparut dans le mois de septembre, au commencement de la nuit, et resta visible près de trois mois. Elle brillait d'un tel éclat, qu'elle semblait remplir de sa lumière la plus grande partie du ciel; puis elle disparaissait au chant du coq[2]. Quatre ans avant l'an mil, on vit en mer, près d'un lieu nommé *Bernevaux*, une baleine d'une grosseur monstrueuse, se dirigeant du septentrion à l'occident; elle apparut dans une matinée du mois de novembre, dès la première aurore, comme une île emportée vers les flots, et elle continua jusqu'à la troisième heure du jour de se développer sous les yeux des spectateurs surpris et effrayés à cette vue[3]. » On avait vu également un Christ de bois ruisselant de larmes dans l'abbaye des Pucelles ou des Vierges pieuses; chose plus étrange encore, un loup s'était introduit dans la cathédrale d'Orléans; là, saisissant de ses pattes la corde de la grande cloche, il l'avait

1 *Chroniq. de* Raoul Glaber, liv. II, chap. X.
2 *Ibid.* liv. III, chap. III.
3 *Ibid.* liv. II, chap. II.

agitée comme s'il voulait sonner matines; triste prodige, car l'année suivante toute la cité fut brûlée par un cruel incendie! On remarqua aussi que le mont Vésuse vomit par un plus grand nombre de bouches des flammes et du soufre, et le chroniqueur Raoul Glaber s'empresse d'expliquer par des notions physiques le phénomène qui étonne ses sens : « Sept ans avant l'an mil, le mont Vésuve, que l'on appelle aussi *l'antre de Vulcain*, vomit par un plus grand nombre de bouches qu'à l'ordinaire des flammes et du soufre, avec une multitude de pierres énormes qu'il lança jusqu'à trois milles de là. Les exhalaisons fétides qui accompagnèrent cette éruption commencèrent à rendre le pays voisin inhabitable. La première raison que nous en donnerons, continue le moine Glaber, c'est le vide de la nature épuisée dans ce climat par l'ardeur du soleil; et comme c'est là que se porte toute la masse des eaux de l'Océan oriental, le poids immense des flots que cet astre attire par ses rayons, du sein des gouffres de la mer, refoule l'air et le force à se réfugier dans les entrailles de la terre, d'où il s'échappe ensuite comme il peut dans l'espace

sous la forme d'une vapeur enflammée. Car, de même que l'air est destiné, par sa nature, à circuler dans les régions élevées, de même aussi il subit alternativement les lois des deux élémens qui composent son essence, l'eau et le feu. Il s'enflamme dans les climats brûlans, et se congèle sous une température humide. Cependant presque toutes les villes de l'Italie et de la Gaule furent dévastées par des incendies violens, et Rome elle-même fut presque tout entière la proie des flammes; le feu ne respecta pas non plus la charpente de l'église Saint-Pierre [1]. » Cette singulière théorie physique se rattache à toutes les idées du moyen âge. A cette époque avait également commencé une horrible famine qui dura cinq ans entiers; on se nourrissait d'animaux immondes, de reptiles; plus de vingt mille pauvres, hommes, femmes et enfans, périrent de faim dans le seul duché de France [2]; tristes symptômes qui partout annonçaient que la fin du monde n'était pas loin! car enfin ces calamités,

1 *Chroniq. de* Raoul Glaber, liv. II, chap. VII.

2 Adhemar de Chabanais et Raoul Glaber, ann. 1000. — Helgaud, *Vita Robert*, chap. XVIII.

ces prodiges, ces maladies n'étaient envoyés que comme des signes avant-coureurs qui invitent les pécheurs à la pénitence. Hélas! quelle ressource pouvait-il rester, si ce n'est la prière, les pèlerinages, les fondations pieuses, qui élevaient l'homme vers Dieu!

Dans cette tristesse générale des esprits, la puissance des idées religieuses s'accrut; il est des époques de désabusement et de douleur qui portent à toutes les exaltations de l'âme; quand on ne tient plus au monde que par la tristesse, il est rare qu'on ne se jette pas dans l'ardeur des croyances et de la foi qui console. Le peuple voyait s'avancer le jour horrible où la terre se briserait heurtée par les astres du ciel; il se précipitait dans les églises pour prier avec ferveur : quel mérite pourrait invoquer le pécheur impénitent devant le Sauveur à la face enflammée de colère? Alors il se fit un cri de piété dans tout l'Occident; on voulut éviter la fin du monde en le peuplant de cathédrales; la multitude s'efforça d'apaiser la colère de Dieu par ces pompes des saintes constructions. On commença par un mouvement spontané à bâtir

des églises, à multiplier les autels; la fin du dixième siècle vit commencer la plus grande partie des cathédrales et des monastères qui exaltent la pensée chrétienne[1]. Jusqu'alors la sévère basilique dominait; on trouvait des temples aux pierres larges et carrées avec leurs *pronaos* et leur baptistère, comme l'école byzantine en avait posé le modèle en Italie et dans les Gaules. A la fin du dixième siècle, des formes nouvelles furent introduites dans la construction des cathédrales; on essaya l'ogive plus hardie, ces forêts de colonnes en fust; les clochers hauts, les tours qui se mêlent aux nues; des corporations d'ouvriers se formèrent pour la construction de ces magnificences de l'art : quelle œuvre plus méritoire et plus grande que de construire la maison de Dieu! Des populations entières se jetaient au

1 J'ai beaucoup vu et étudié les cathédrales du moyen âge. J'ai visité Strasbourg, Ratisbonne, Cologne, Auch, Vienne, Reims; quelques-unes sont postérieures au onzième siècle; mais l'idée de la fondation se reporte à l'an mil, c'est-à dire à la grande expiation du genre humain. Jusqu'à présent on a fait beaucoup de charlatanisme sur les cathédrales; on a exploité le moyen âge; on a bavardé sur l'*Histoire de l'art chrétien*. Il n'y a qu'un seul beau travail, c'est l'*Histoire de la cathédrale de Cologne* (1815).

travail avec une indicible ardeur; c'était l'œuvre la plus digne pour racheter les péchés des hommes. La plupart de ces grandes cathédrales que vous voyez encore vous éblouir de leur éclat, avec leurs vitraux coloriés, leurs tombeaux de comtes ou d'évêques sur les dalles de pierres; toutes ces magnifiques productions de l'art furent conçues alors à l'aide de la foi et de la prière; ce fut le produit simple, spontané d'un mouvement chrétien [1].

Les pieux légendaires furent les premiers architectes; leurs poétiques traditions, les merveilles qu'ils racontaient, devinrent le puissant mobile des grandes constructions chrétiennes : les légendaires avaient récité la vie des saints, épopées qui servirent de bases populaires aux constructions ogiviques. Les compagnies d'architectes et de maçons reproduisaient sur la pierre les pieuses histoires que les religieux avaient écrites; ils pétrifièrent leur poésie dans les grandes œuvres d'architecture. Suivez cette procession de moines à la tête rasée, tout

1 Raoul Glaber, ad ann. 988.

couverts de bure, que reproduit si bien la façade grisâtre de la cathédrale; en avant est l'abbé mitré, la crosse en mains; quelques frères couronnés de genêts et de fleurs portent sur leurs épaules la châsse du saint toute travaillée d'or, sous des arcs de feuillage taillés en pierre : ce sont les reliques des martyrs, de saint Denis, le patron des Gaules, de saint Mandé, de saint Cloud; ils sont là éternellement incrustés sur la belle ogive de la porte basse et voûtée[1] : voyez-vous maintenant cette hideuse légion de diables, les uns à formes de singes, les autres sortant leurs têtes grimaçantes du milieu des flammes d'enfer? voyez-vous cette collection de figures bizarres, oiseaux aux becs longs, à l'œil d'une effrayante rondeur; ces monstres qui lèchent leurs pattes, ces serpens qui se traînent et rampent à côté des saints aux traits raides, dessinés autour du Sauveur avec les heures et les signes du zodiaque? Tous ces monumens d'architecture sont

1 On ne peut expliquer ce symbolisme des cathédrales que par l'étude profonde de la vie des saints : consultez les Bollandistes, et les *Acta sanctor. ordin. sanct. Benedict.* de MABILLON (préface, tom. II).

puisés dans les légendaires; à toutes les époques, l'imagination n'est qu'une dans les arts; la légende fit l'architecture, la foi fit les artistes; les corporations ne conçurent des merveilles que parce qu'elles avaient une croyance profonde en leurs œuvres. Que d'églises furent alors essayées après l'an mil; Paris, Orléans, Chartres, Blois virent commencer leurs cathédrales!

Ce sentiment de croyance et de foi fut également le mobile de l'organisation monastique; jusqu'alors les monastères ou abbayes n'avaient pas de règles exactement suivies[1]. Les moines se livraient à toutes les licences de la société féodale; les uns chassaient, l'arc en mains, dans les forêts séculaires; les meutes des abbés aboyaient jusque sur le parvis de la cathédrale, elles faisaient chœur avec le chant des psaumes et les prières de matines[2]; les autres posaient le casque sur leur front tonsuré,

1 Il y aurait un magnifique travail à faire, ce serait l'histoire des ordres monastiques, mais vue d'un peu haut. Les Annales de MABILLON sont les plus curieuses indications à suivre pour s'en donner une juste idée.

2 *Voyez* LABBE et SIRMOND, *Concil.*, ann. 1671, et le supplément de LALANDE, édition de 1686.

et, l'épée en mains, se présentaient comme l'archevêque Turpin aux batailles ; était-ce là l'office de clerc, tel que les saints canons l'avaient prescrit? Quand donc la fin du monde fut annoncée avec des signes, terribles avant-coureurs, alors il se fit un grand retour vers la réforme monastique ; de tous côtés partit un cri de réprobation contre la licence des religieux; la voix austère de quelques évêques se fit entendre pour appeler les ordres monastiques à la pénitence. La solitude avait ses débauches, la vie du désert ses fêtes où le vin coulait à pleins bords au milieu de folles filles ; il fallait mettre fin au scandale dans la foi.

Le puissant régulateur des ordres religieux avait été saint Benoît; le premier des saints qui porta le nom de Benoît fut le créateur des ordres monastiques en Occident, comme Antoine l'avait été en Orient. Dans le désert de Sobiaco, à quinze lieues de Rome, saint Benoît conçut la pensée profonde de sa règle [1], qui répondait si admirablement aux besoins de la terre envahie : il recommanda à ses disciples l'étude et

1 La Vie de saint Benoît a été écrite par dom Mège, 1690, in-4°. — MABILLON, *Ann. ordin. S. Benedict.*

le travail des mains; l'étude pour grandir le domaine de la science et de l'intelligence[1] quand la barbarie menaçait de tout obscurcir; le travail des mains pour fertiliser ces plaines incultes, ces déserts que l'invasion avait faits; l'Europe était foulée aux pieds des chevaux tartares et sarrasins; la terre était convertie en solitude; Benoît disait à ses frères : « Travaillez à semer les champs, à multiplier les récoltes, car Dieu a mis l'homme dans cette triste vallée de larmes pour remplir trois conditions : avancer l'intelligence, travailler et prier. » L'ordre de saint Benoît se répandit avec une indicible rapidité; la parole du grand fondateur retentissait dans l'univers chrétien[2], elle répondait aux besoins des masses ravagées par le bouleversement du cinquième siècle; partout où le pèlerin se rendait, en France, en Italie, en Allemagne, il rencontrait les disciples de saint Benoît vivant dans les abbayes et aux oratoires; ils remuaient les terres, les rochers, défrichaient les forêts. Là vous trouviez des

1 L'admirable règle de saint Benoît a été publiée avec des commentaires de dom Calmet. Paris, ann. 1734, 2 vol. in-4°.

2 MABILLON, *Ann. ordin. S. Benedict*, tom 1.

coteaux de vignes où naguère une forêt vierge entrelaçait ses rameaux sauvages. Par un privilége de la Providence, une grande destinée s'était rattachée à ce nom de Benoît ; il y avait eu un saint Benoît qui grandit l'intelligence des ordres monastiques en Angleterre [1] ; puis saint Benoît d'Aniane, de la race méridionale, d'abord échanson de Pepin et de Charlemagne ; le noble courtisan quitta les festins des cours plénières pour se déclarer le réformateur des ordres religieux en France [2]. Quels hommes et quelle puissance de règles que ces fondateurs d'établissemens religieux au moyen âge ! Dans une époque comme la nôtre, où tant d'individualités se posent dans leur égoïsme étroit, combien ne sont pas dignes de notre admiration ces puissans génies qui assouplissaient tellement la volonté humaine, que des milliers de corps n'avaient qu'une âme, qu'une

1 Les Anglais l'appellent saint Benoît Biscop ; Bede a écrit sa vie. *Voyez* la *Collection de* HARNE. Dublin, ann. 1664. Il naquit en 628.

2 Les œuvres de saint Benoît d'Aniane consistent en quelques opuscules : *Codex regularum*, publié à Rome, ann. 1661. Baluze en a donné des fragmens dans ses *Miscellanea*, tom. v.

vie commune, laquelle ils soumettaient à la règle, loi impérative de ces corporations! Les fondateurs d'empire blanchissent leur front pour imposer l'obéissance à la loi; ici ces fondateurs d'ordres monastiques façonnaient l'homme à tous les devoirs par la puissance de la discipline, et avec la plus grande abnégation de toute personnalité.

Il y avait en France quelque relâchement dans l'ordre de saint Benoît, quand parut saint Odon, abbé de Cluny; il appartenait à la race méridionale, et son père tenait les fonctions de chancelier auprès de Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine : Odon reçut une éducation intelligente; la vieille Rome ne lui fut point inconnue; il récitait Virgile et Horace, et lorsqu'il vint aux écoles de sciences de Paris, il fut remarqué par l'archidiacre Remy, une des lumières de la cathédrale; sa lecture, ses veilles, il les appliqua à l'étude de la règle de saint Benoît. Il commenta cet admirable modèle des gouvernemens et des corporations. Odon renonça au monde pour se retirer en Bourgogne, dans le désert où venaient de s'établir quelques cellules reli-

gieuses; il fut élu abbé de cette petite colonie de cultivateurs actifs; Odon avait apporté cent volumes des pères et des auteurs de l'antiquité profane; il recommanda aux frères l'étude et le travail, les deux premières conditions de la vie de saint Benoît; il bâtit le monastère de Cluny; Cluny, sainte retraite, colonie agricole que le principe religieux fonda pour apprendre la culture à la Bourgogne couverte de bruyères : bientôt tout fut défriché et planté; des coteaux virent jaunir la vigne vigoureuse; des canaux et des rigoles arrosèrent des jardins, et Cluny put fonder dans moins d'un siècle cent cinquante oratoires, fermes-modèles pour la culture jetée sur tout le sol de la France[1].

Le triomphe de l'esprit monastique se manifesta surtout à la fin du dixième siècle; quelle retraite plus sainte pouvait-on trouver quand la société était tourmentée par tant de douleurs! On se précipitait au pied des autels, on embrassait les sanctuaires; la fondation des églises et des monastères semblait être la pensée

1 MABILLON, *Annal. Bened.* tom. VII, pag. 126 et 127.

commune. La société avait besoin de prières: les grandes organisations religieuses datent de cette époque; il fallait donner des règles à ce peuple nouveau qui encombrait les pieuses retraites; il y eut donc une collection de lois monastiques, lesquelles devinrent par la suite le type de l'organisation communale; l'Église fut le principe de toute liberté. Une époque de déchiremens et de douleurs a besoin de la solitude; l'esprit du désert correspond au désespoir de la vie. La société était tout empreinte de la pensée du repentir, elle courait s'agenouiller; le peuple priait la Vierge sainte de suspendre la colère du Sauveur; il soupirait dans ces hymnes qui nuit et jour retentissaient aux cellules des moines comme un chant de tristesse, comme un frissonnement de l'âme qui allait à Dieu!

La génération du dixième siècle était marquée de deux caractères : ici l'on se groupait dans la solitude pour s'exalter pieusement; là, on avait besoin de la vie errante, aventureuse, même dans le repentir. Il y avait quelques barons hautains qui, vieillards aux cheveux blancs, renonçaient aux armes pour le

cloître; on rencontrait plus d'un ermite qui naguère avait entendu le son du cor et le bruit des batailles; quand les rides de la vieillesse plissaient son front, il quittait le monde et ses tempêtes. La jeunesse bouillante et pleine de sève n'avait-elle pas un moyen d'exprimer sa piété et d'employer son bras pour le service du Christ[1]? De cette ardeur du sang, surabondante dans la poitrine du féodal, naquit le goût des pèlerinages lointains; le pèlerinage au prochain oratoire convenait au bourgeois ou au pauvre chevalier glacé par l'âge; mais quand la passion des périlleuses conquêtes agitait les seigneurs, ils se firent accompagner par une longue suite de braves et dignes suivans; les pèlerinages devinrent de grandes caravanes qui passaient les Alpes et les sombres Apennins, pour se rendre à Rome et prier sur les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul martyrs; ces pèlerinages étaient armés déjà; ne fallait-il pas se défendre contre les voleurs et les mécréans qui se tenaient au passage étroit des

1 Je réserve pour un chapitre à part l'histoire détaillée des pèlerinages. *Voyez* chap. XIX, tom. II.

montagnes[1] ? Quelques-uns de ces pèlerins poussaient plus loin leur pieuse ardeur, ils traversaient les mers orageuses pour se rendre en Palestine; l'âme se complaît à l'aspect de ce qui parle aux souvenirs. La pensée du pèlerinage poussait à l'exaltation d'une piété chevaleresque; la vue du tombeau du Christ jetait tous les cœurs dans une rêverie ineffable : lorsqu'une croyance tient à l'esprit, quelle plus saisissante contemplation que celle de la tombe qui contient les dépouilles de ce qu'on adore! Le goût des pèlerinages convenait à la vie errante du moyen âge; faire un acte agréable à Dieu tout en poursuivant les aventures, n'était-ce pas précisément répondre à la pensée ardente des chevaliers? On donnait un élément à l'esprit de conquête. Dans le cours de ces voyages lointains, on pouvait trouver terres à saisir et mécréans à dépouiller; la piété se liait ainsi à l'esprit de la société militaire; puis, quand le terrible an mil approchait avec son cortége de calamités et de tristes présages, que pouvait-on faire de plus saint que d'aller en

1 DUCANGE, *Gloss.* v° *Peregrinatio*.

prières à Rome ou à Jérusalem? Si le grand cataclisme prédit par l'Apocalypse devait heurter les cités et briser les montagnes, le pieux pèlerin alors mourrait à la face des basiliques de Rome et du tombeau du Christ dans Jérusalem; l'âme s'élèverait ainsi purifiée vers son créateur.

Cette universelle tendance pour la piété, ce besoin qui poussait la génération vers le pèlerinage ou vers la vie monastique, les deux grandes issues pour les âmes paisibles ou errantes, d'autres causes enfin prises dans la tristesse des temps, grandirent l'influence morale du catholicisme, et avec elle la souveraine puissance des papes. On a cherché vulgairement dans l'ambition des pontifes la cause première de ce pouvoir qu'ils exercèrent sur la société; la dictature vint tout naturellement aux papes, parce que la génération, pénétrée d'une crainte subite sur la fin du monde qui s'avançait, courait pleine de tristesse embrasser les autels du Christ. La force brutale des barons n'exerça plus la même violence, et le mouvement catholique prit une plus grande énergie encore sur la société. On

n'a pas assez rapproché l'an mil avec son caractère religieux et sombre, son indicible tremblement en face de la mort, de l'accroissement immense conquis par la puissance des papes; le haut pouvoir de Grégoire VII fut le produit de cette indicible terreur qui poussa petits et grands à bâtir des églises, à fonder des monastères, à élever enfin des temples à Dieu, tandis que la portion ardente et belliqueuse de la société se précipitait dans l'existence active des pèlerinages; ce qui avait de la sève éclatait dans la vie aventureuse; ce qui avait la mort à l'âme priait et s'agenouillait. Le pape devint le chef naturel d'une société qui mettait toutes ses forces à la disposition du catholicisme; Rome fut la tête de cette génération qui éclata sur le monde par les croisades.

CHAPITRE XV.

ESPRIT DE LA FÉODALITÉ. — VIE ET MORT DE ROBERT.

Types féodaux. — Le comte de Melun. — Raynald, comte de Sens. — Geoffroy, vicomte de Châteaudun. — Le comte Raoul. — Le roi Robert fait la guerre en Bourgogne. — Armée royale. — Les évêques féodaux. — Association de Henri à la couronne. — Fin du roi Robert.

1000 — 1031.

L'époque du roi Robert est le point culminant de l'anarchie des fiefs; alors se déploie l'épopée des annales de France, les temps homériques où l'individualité des hommes forts se montre avec toute sa rudesse, comme dans l'Ajax contempteur des dieux et dans le Diomède d'Homère. Je vais fouiller toutes ces vies

sauvages des seigneurs de la terre ; il faut écrire les courses vagabondes de ces féodaux à la haute stature, qui manient la hache et l'épée; ils ne sont ni sires, ni hauts feudataires; ils ne gouvernent pas des débris de race et de royaumes; les grands barons marchent égaux de l'autorité royale; s'ils ne sont pas rois, s'ils ne forment pas une heptarchie, c'est qu'ils considèrent leur titre comme aussi beau et aussi fort. Est-ce que vous croyez que Richard, duc de Normandie, ne se disait pas l'égal de Robert, roi des Français, quand sa bannière flottait aux vents sur autant de cités et de fiefs[1] ?

Les seigneurs dont il faut peindre la vie sont moins puissans que les feudataires, mais n'ont-ils pas le caractère aussi altier et le bras aussi dur? ils n'habitent pas les grandes cités de Caen, de Bayeux, de Paris en l'île, de Bordeaux en Guyenne et de Dijon en

1 Le roi et les grands feudataires font entre eux des traités d'alliance sur le pied de la plus parfaite égalité. Les ordonnances elles-mêmes de cette époque ne sont que des traités. *Voyez* Dom Vaissète, *Hist. du Languedoc*, tom. II. Les chartres et ordonnances ne sont jamais relatives qu'au domaine de la couronne.. (*Collect. du Louvre*, tom. I.)

Bourgogne : si vous quittez un moment le sentier battu des vieilles voies romaines, vous verrez, sur les hauteurs, des murailles élancées, des crénaux en ruines où croit l'herbe qui rampe sur la pierre comme la salamandre grisâtre ; l'oiseau seul s'éleve jusqu'au rocher à tire-d'aile. En vain vous employez béliers et mangonneaux, la flèche que lance un bras nerveux vient expirer au pied de la montagne ; les enceintes, dures comme l'acier, sont enduites de l'antique ciment romain. Là se trouvent des souterrains impénétrables, des tours noires entourées de fossés et de précipices ; le seigneur ne reconnaît aucune juridiction ; son origine, on l'ignore ; son visage, on l'a vu rarement, car il est caché sous la visière de fer ; il n'apparaît que pour lancer ses regards formidables sur de malheureux vaincus. Souvent c'est un Franc inconnu né dans la plaine, ou bâtard de race ; un fils de comte qui, n'ayant pas d'état, veut en conquérir un puissant et fort ; si le roi le somme d'abaisser le pont-levis et la chaîne en fer qui le soutient, un sourire moqueur erre sur les lèvres du féodal. « Que le sire roi reste dans ses domaines, et je suis dans

les miens; pourquoi ne respecte-t-il pas mon gonfanon hissé sur la plus haute tour? qui lui dispute ses villes? pourquoi vient-il insulter mes châteaux et mes hommes? Je suis comte par le même pouvoir qui l'a fait roi. » Que pouvait répondre le suzerain à ces paroles insolentes? il devait combattre s'il avait une bataille de lances assez épaisse pour tenir le vassal en armes! S'il ne le pouvait pas, il devait subir le désordre et le pillage[1]. Ce ne sont point des légendes que j'ai à vous conter, je ne veux point recueillir le souvenir des chansons de Geste, la grande épopée du moyen âge, mais le dire certain des chroniques, les douloureuses plaintes des clercs et des moines qui souffrent des pilleries de ces seigneurs.

Voici d'abord le comte Raynald ou Raynard; quel fut-il d'origine? était-il issu de quelque lignée bâtarde, ou venait-il de classe populaire? on l'ignorait. Raynald possédait la ville de Sens et son territoire; il avait fait bâtir

1 Jusqu'aux assises de Jérusalem, il n'existe aucun ordre, aucun devoir régulier entre le vassal et le seigneur; les assises de Jérusalem sont la collection des lois franques. Je regrette qu'on ne les ait pas commentées et expliquées. Voir chap. v.

par les serfs une tour redoutable en pierres dures, hérissée de pointes de fer : or, il fallait le voir, ce farouche Raynald, en la ville et sentiers, suivi de ses hommes d'armes : où va-t-il galopant dans le chemin creux d'Auxerre? il se tient là caché pour piller les pèlerins et les marchands : aujourd'hui c'est un lourd impôt qu'il lève sur les communaux, demain il dépouillera l'église de ses plus riches ornemens. Qui peut compter sur sa vie? qui respectera la jeune fille que Raynald saisit comme sa proie? qui pourra réprimer le féodal? En vain l'archevêque pousse des gémissemens profonds! Quel seigneur viendra donc au secours de l'Église désolée? Robert! Robert! écoute donc la voix des cathédrales gémissantes! Le voici, le roi Robert, avec ses batailles de lances, il assiége Sens; Reynald est dans la poterne; brave chevalier, il se défend avec vaillance, un mois, deux mois; il est trahi par l'archevêque et les bourgeois! Vous direz peut-être le voilà pris, le voilà pendu aux créneaux de la tour[1]? oh! non, Reynald est

1 *Ex Cronic. sanct. Petri Senonens.* (Dom Bouquet, *Collection.*)

agile, il a fui ! Le voyez-vous courant les campagnes? trouvera-t-il un asile, lui presque nu, mais le corps noir et dur? il traverse des plaines et puis des plaines encore; il va vers Thibault de Chartres. « Seigneur comte, je n'ai plus ma ville de Sens, la trahison de l'archevêque m'a privé de mon fief»; Thibault lui donne la cité de Montereau en garde. Voici Raynald à Montereau sur le confluent de l'Yonne et de la Seine; il se place comme un oiseau de proie perché sur sa tour, entre Paris et Sens : restera-t-il tranquille dans son nid de fortes pierres avec des serfs et des clercs à piller? Allons, les trompettes sonnent encore! Raynald et le comte Thibault s'en vont mettre le siége devant Sens; peuvent-ils laisser cette belle ville au roi et à l'archevêque? cela ne peut être; Sens abaisse ses murailles, Raynald recouvre sa ville, et dompte l'archevêque et le roi [1].

Hist. de France, tom. x, pag. 223 et 224. Comparez avec *Ex vitâ Garnerii præposit. sanct. Stephani Senonens.* (Ibid. tom. x, pag. 382.)

1 *Ex cronic. sanct. Petri.* (Dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. x, pag. 223.) Ce Raynald ne serait-il pas le type de Regnauld des chansons de Geste?

Ainsi le comte Reynald conquérait sa ville de Sens. Maintenant commence l'histoire de Geoffroi, vicomte de Châteaudun. Il tenait son office et son fief du comte de Chartres. Geoffroi se couvre de ses armes; le seigneur roi avait fait démolir le fort de Galardon, élevé sur le rocher; mais le féodal ne peut rester sans tour fortifiée, pas plus que l'aigle et le vautour sans aire. « Geoffroi, relève donc ton château de la montagne! veux-tu rester sans vin au cellier, sans argent pour tes hommes, quand tu as en face les opulens monastères? » L'évêque de Chartres s'en plaint avec un accent douloureux; il écrit au roi, il demande protection[1]. « Que voulez-vous! répond Robert, la course est bien longue, le voyage est dangereux, de Paris à Chartres! Je n'ai pu trouver un seul homme qui voulût me suivre. » Alors l'évêque continue : « O notre très-cher seigneur! n'est-ce pas vous qui êtes notre pro-

1 *Qui se contra nos humiliter pergans respondit, quia procul a nobis erat, ideo facultatem sibi veniendi in auxilium nostrum non fuisse, imò copiam virorum qui se comitarentur, non habuisse. Ep. Fulb. ad. Rob. Reg.* (BOUQUET, *Hist. de France*, tom. X, pag. 457 à 458.)

tecteur? nous nous abandonnons à votre tutelle, parce qu'elle peut nous sauver du contact des méchans! faites agir le comte Eudes, et il nous délivrera du danger! Si le roi et le duc Richard de Normandie ne me protégent, que me restera-t-il comme dernière ressource[1]?» Ainsi gémissait l'évêque de Chartres!

Le farouche comte Raoul est aussi redoutable! il n'a pas de demeure fixe, de château fort dans la campagne, il vit aux forêts, sous les chênes épais; les portes de la cathédrale étaient fermées, il les brise fièrement, ce comte malfaiteur; il s'avance contre l'autel et fracasse le crâne d'un pauvre clerc célébrant la messe. Quand il a rempli Chartres de ses maléfices, Raoul prend le bourdon de pèlerin, et s'achemine vers Rome[2]. L'Église a-t-elle recours à ses

1 *Ad vos tandem, dilectissime Domine, nostri adjutorii summa rediit... Tutela cujus posse eripi a malorum injuriis omnino confidimus, dummodo prece et obsecratione cum Odone comite obnixè agatis, quatenùs idem nos ab illis expediat. Ep. Fulb. ad. Rob. Reg.* (*Hist. de Franc.* tom. x, pag. 457 à 458.)

2 *Est enim comes quidam malefactor, nomine Rodulphus, nimium vicinus nobis, qui res Ecclesiæ nostræ per injustam occasionem invasit, unum de clericis nostris, suis manibus intersecit... Et de his omnibus appellatus in Curiâ regiâ, et coram plenâ Ecclesiâ sæpè vocatus, nec propter hominem, nec*

avoués et défenseurs? eux-mêmes commettent des pilleries sous les yeux du roi Robert. Gémissez donc sur l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, clercs et hommes pieux! Savez-vous? cette abbaye si souvent pillée par les Normands, le roi lui avait donné le comte Drogon pour avoué et défenseur : quel triste présent que ce comte! S'il défendait l'abbaye contre les pilleries extérieures, lui, le comte, l'avoué de l'Église, exigeait des moines toute espèce de redevances. Y avait-il fours banaux, il voulait que les serfs, les bourgeois lui payassent trois deniers pour la cuisson du pain; y avait-il prairie, il y faisait paître ses chevaux et cavales. Le comte Drogon usurpait le droit de chasse et de pêche, ses limiers vaguaient en liberté dans les champs cultivés de l'abbaye; le féodal exigeait un droit sur les foires, landits et le voyage des pauvres pèlerins. Combien le joug du comte n'était-il pas pesant pour l'abbaye! Elle supplie le roi Robert de

propter Deum ad justitiam venire dignatus... Nunc verò ad limina sancti Petri contendit, tanquam ibi possit accipere de peccatis absolutionem, unde venire non vult ad emendationem. Ep. Fulb. ad. Joann. papam XIX. Ibid. pag. 473.

l'en débarrasser[1], et Robert le lui concède; qui pourra atteindre le comte Drogon? il faut des hommes d'armes, et le sire roi ne peut appeler au chevauchement féodal que quelques fidèles et vieux leudes.

Le roi Robert pourtant ne vivait pas dans le mépris des armes; son naturel était paisible: mais quel était le sire roi qui pouvait rester comme un clerc d'église autour de son foyer à composer des hymnes et du plain-chant? La plus forte guerre de Robert pendant son règne fut l'expédition de Bourgogne; il ne la fit point seul, il s'aida de l'alliance du duc de Normandie. La Bourgogne avait été donnée comme apanage de lignée à Henri, frère de Hugues Capet; Henri, le brave duc, mourut sans autre hoir qu'un bâtard nommé Eudes, qu'il avait fait comte de Beaune, la ville des bons vignobles; sa femme Gerberge avait un fils issu d'Adalberg son premier mari, homme de la race germanique; il se nommait Othon Guillaume; les clercs disaient que l'enfant avait été adopté par Henri duc de Bourgogne; l'héri-

1 Dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. x.

tage fut donc prétendu par trois compétiteurs : le bâtard, l'adopté, le collatéral, qui était Robert roi des Français, neveu de Henri duc de Bourgogne.

Le ban et l'arrière-ban féodaux sont convoqués. Hélas ! il vint bien peu de monde à la semonce du roi ; Robert eut recours aux Normands ; il scella une chartre d'alliance avec le duc Richard, et les batailles de lances devinrent plus épaisses[1]. Othon, le fils adopté, avait reçu le serment des comtes bourguignons, et tous résolurent de se défendre contre l'armée du roi. Ce fut une guerre de dix ans que cette expédition contre la Bourgogne ; la puissance militaire du roi Robert était si restreinte, qu'Auxerre résista à ses armées, Auxerre sur l'Yonne paisible. La guerre de Bourgogne fut toute la vie de Robert ; il y passait les saisons d'été, tandis qu'il venait s'abriter l'hiver en ses châteaux de Dourdans ou de Paris en l'île. Il n'y a pas de soumission ; on se presse, on combat, puis on traite pour une ville, pour

1 Comparez Raoul Glaber, chap. vii, et le moine Helgaud, *Vita Robert*, ann. 1007.

un village; et dans cette confusion il est difficile même de marquer une date. Othon Guillaume resta comte de Dijon, et Robert ne put dompter la fière race de Bourgogne.

Le roi avait alors confié le soin domestique et l'éducation de ses enfans au savant Abon, abbé de Fleury. Constance d'Aquitaine gouvernait la pensée d'un roi qui partageait sa vie entre la répression des féodaux et le plain-chant d'église. Constance, l'impérieuse princesse, exigea d'être solennellement couronnée, afin d'inspirer un plus grand respect aux barons; Constance parut dans la cathédrale d'Orléans la couronne de reine au front; elle prit la même puissance que Clotilde au temps de Clovis; elle assista aux cours plénières comme le roi Robert; elle avait la main ferme, la pensée prompte; les plus hardis conseils de gouvernement viennent de Constance, car elle avait pris en haine bien des seigneurs de fiefs [1].

Robert et Constance avaient eu quatre fils de leur union : Hugues l'aîné, qui avait alors dix ans, puis Henri, Robert et Eudes; Robert le

1 Helgaud, *Vit. Rob.* cap. LXIX.

roi n'avait-il pas été associé au pouvoir de son père en son vivant même? le temps était-il assez paisible, les féodaux assez soumis pour qu'on tentât de laisser indécis le droit de succession dans l'ordre politique? n'était-ce pas l'abandonner au hasard? Pourquoi ne faisait-on pas pour Hugues, l'aîné des fils de Robert, ce que Hugues Capet avait fait pour Robert lui-même[1]? Le roi envoya donc des messagers pour consulter les féodaux: voulaient-ils se réunir en cour plénière pour reconnaître et saluer Hugues, le fils de Robert, comme l'associé du roi des Francs? Les hauts barons répondirent tous : « Hugues est trop jeune; quand vous fûtes associé à Hugues le Grand, vous étiez en âge de porter une lance, vous aviez chevauché un haut cheval de bataille, et votre fils Hugues n'a que dix ans; pourra-t-il faire la guerre?» Cette réponse, portée par des messagers, inquiéta le roi un moment; mais il avait intérêt à ce que son fils obtînt la couronne; il passa outre à l'association dans

1 Comparez GLABER, liv. III, chap. IX. — BALUZE, *Miscelann.*, tom. II, pag. 307, et BELY, *Hist. des comtes de Poitou*, pag. 68.

la même forme que son propre couronnement. Quelques évêques, dans l'église d'Orléans, sacrèrent Hugues roi des Français; mais quel respect pouvait inspirer aux barons un enfant de dix ans sans expérience dans les grands faits d'armes, quand on le voyait surtout si jeune, si petit sur les marches de la cathédrale!

Le roi Robert porta tendrement la parole à son fils, il voulut l'instruire dans la longue expérience du gouvernement : « Ayez toujours devant les yeux la présence de Dieu, qui vous a fait aujourd'hui participant du royaume, afin que vous ne vous détourniez jamais des voies de la justice et de l'équité. Je prie sa divine Majesté de vous voir exécuter en tout sa volonté sainte [1]. » Ces paroles étaient pieuses comme la vie de Robert; Hugues suivit-il ces conseils? A peine avait-il la force de la jeunesse, qu'il se ligua avec les comtes contre son père; Hugues sentait son bras devenir fort, il avait de larges épaules, une tête aussi grosse que celle

1 HELGAUD, *Vit. Rob. reg.* pag. 69. Sur la famille de Robert il faut consulter le *Cartulaire* mss. de l'abbé DE CAMPS. (Biblioth. royale, *Cartul.* 1er.)

de son aïeul le Capet ou Caput, rude joûteur en chevalerie. Il fut entouré par une ligue de barons et féodaux pour le porter à faire la guerre. Le moyen âge avait admis cette coutume : quand le fils se sentait assez fort pour saisir la couronne, il cherchait à l'arracher à son vieux père dont le bras s'affaiblissait. Robert s'était rebellionné contre Hugues Capet, Hugues se révolta contre Robert; et quand le vieux roi s'en plaint aux évêques, ceux-ci lui répondent : « De quoi s'afflige ta révérence ? ce que tu as fait à ton père, ton fils te le rend; c'est justice de Dieu. » Hugues le Hardi, le belliqueux, ne survécut point à Robert; il mourut de violence dans la lutte féodale; Raoul Glaber nous donne l'explication de cette vie toute de batailles du jeune Hugues. « Le prince croissait, et voyant qu'il ne pouvait retirer d'autres droits, d'autres revenus du royaume dont il était couronné roi, que les frais de sa table et de son entretien, il commença à s'en affliger dans son cœur, et à faire des représentations à son père pour en obtenir quelque apanage. Quand sa mère le sut, comme elle était très-avare, et qu'elle avait un empire

absolu sur son mari, non-seulement elle fit tout pour empêcher l'effet de la demande du jeune prince, mais elle l'accabla même d'outrages et de mauvaises paroles; et comme l'a dit quelqu'un : *Je connais bien l'esprit des femmes : voulez-vous? elles ne veulent pas; ne veuillez pas, elles voudront à l'instant;* la reine, en effet, dans la crainte que cet enfant ne fût pas revêtu de la majesté du trône, si quelque accident venait à surprendre son mari, s'était déclarée seule, contre l'avis de tous, pour faire sacrer son fils; et plus tard elle n'oublia rien pour le traiter comme un étranger, comme un ennemi, l'insultant également par ses paroles et par ses actions. Hugues, voyant qu'il ne pouvait supporter plus longtemps de semblables affronts, se joignit à quelques jeunes gens de son âge, et commença à ravager et à piller avec eux les possessions de ses parens [1]. »

Hugues mourut très-regretté des clercs particulièrement; on fit des vers à ses funérailles, et on célébra ses hautes qualités sur sa

1 *Chroniq. de* Raoul Glaber, liv. III, chap. IX.

tombe : « Psalmiste, ne sois pas insensible, s'écrie Glaber, à la tristesse du monde; que tes gémissemens répondent à notre douleur profonde! Et vous, laissez un libre cours à vos larmes et à vos sanglots! La mort vient de nous ravir un prince, l'honneur de l'humanité! Le monde l'admirait dans la fleur de ses jeunes années. Hugues comptait à peine dix-huit hivers, et déjà il était la lumière des nations et le plus grand des rois, quand une mort jalouse est venue l'arracher à l'amour des hommes. Notre siècle chercherait en vain sur les trônes des peuples, ou même dans les honneurs de l'Empire, un prince si distingué, triomphant comme lui dans les combats avec une gloire éclatante, ou robuste et vigoureux comme lui. Il faisait toute la force, toute la joie des Français, et la Gaule tout entière lui devait le bonheur et la paix. L'Italie implorait à genoux la grâce de voir ce nouveau César lui dicter des lois en souverain. Mais, hélas! ô le plus beau des princes, hélas! notre âge ne méritait pas une telle félicité. Un déluge de maux nous inonde, et l'appui des gens de bien se brise! Tu fais aujourd'hui la douleur de ta

mère, le désespoir de ton père, et tu laisses à tes frères de cruels souvenirs! Une tristesse sombre règne dans tous les palais, et le deuil chez les peuples les plus éloignés! Déjà la Vierge sur les pas du Lion atteignait le soleil, quand une pâleur mortelle décolore tes membres; dix jours se passent, suivis de sept autres journées, et la renommée porte aux oreilles de ton père la nouvelle de ta mort. Grand Dieu, souverain arbitre du monde, il ne vous reste plus qu'à choisir aux Français un roi qui sache veiller à leur sûreté, et qui puisse repousser les attaques de leurs fiers ennemis! Veuillez aussi accorder au prince que nous pleurons un repos éternel[1]!» Ainsi s'exprimaient les chroniqueurs en déplorant le triste état de la monarchie.

Il restait encore trois fils à Robert; Henri, l'aîné, serait-il destiné à la couronne? A cette époque, rien ne paraît moins certain que le droit d'aînesse dans l'ordre des fiefs; que les fils succèdent au père, c'était beaucoup déjà, mais on ne décidait pas quel serait ce fils, le puîné, le cadet peut-être; tout cela dépendait

1 *Chroniq. de* Raoul Glaber, liv. III, chap. IX.

de la prédilection des vassaux; Henri, le second des fils, était le chéri du roi Robert et des féodaux, parce qu'il commençait à se complaire aux armes; il portait le titre de duc de Bourgogne, titre fort disputé par la race germanique. Qui aurait pu refuser de reconnaître Henri? Eh bien, le malheur voulut qu'il ne fût point aimé de sa mère; Constance lui préférait Robert, le troisième fils, le cadet de race. Le roi ne céda point à Constance, les féodaux ne l'auraient pas permis; cette élection d'Henri fut encore un pêle-mêle d'évêques et de hauts barons; tous n'y vinrent pas : « Je souhaiterais, écrit l'évêque de Chartres, de tout mon cœur me trouver au sacre de Henri fils du roi, mais ma santé ne me le permet pas; je tâcherais néanmoins de m'y rendre à petites journées, si les colères de la reine ne me faisaient trembler. On doit assez croire cette princesse lorsqu'elle menace quelqu'un de lui faire du mal : des exemples célèbres nous enseignent que ses menaces ne sont jamais vaines. Je vous prie de persuader à l'archevêque de Reims et aux autres grands de ne pas différer le sacre de ce jeune prince pour mon

absence; car j'espère que ce même prince se rendra très-agréable à Dieu et à tous gens de bien [1]. » — « Quant à moi, écrit Guillaume, duc d'Aquitaine [2], je n'irai point à la cour, parce qu'en n'y allant point je ne m'attirerai pas plus l'inimitié du suzerain que si j'y étais; je ne voudrais pas qu'on couronnât roi un autre prince que celui que désire le comte de Champagne. Je vous prie de me mander ce que vous aurez appris de la bonne intelligence de ce comte avec le roi, et de m'écrire si on fera un couronnement ou non, et qui sera le prince couronné. » Ainsi les féodaux s'écrivaient entre eux sur la force et l'existence de la royauté; tel comte voulait Henri pour roi, un autre appelait son cadet; un évêque avait des préférences, un autre des craintes. Rien de fixe sur le droit successorial, sur l'inflexibilité de l'héritage; ici c'était l'aîné, là le cadet; un des fils suffisait pour l'élection, qu'il fût né le premier ou le dernier dans l'ordre de la lignée capétienne.

1 Fulb. *Epist.* 59, et *apud* Duchesne, tom. IV, pag. 181.

2 *Ibid.* 128, et *apud* Duchesne, 61, tom. IV, pag. 194.

La vie du roi Robert était laborieuse; c'est un caractère d'activité et de pèlerinage; on sent que déjà l'époque est aux pieux voyages, aux courses lointaines. Les chartres constatent cette mobilité; le roi n'est jamais à la même place, il court de monastère en monastère; ses lettres scellées portent la date de mille moutiers divers; on le voit sur son scel en cire jaune; les cartulaires des moines indiquent la présence du sire roi dans leur sainte église; Robert est tantôt dans la cathédrale d'Orléans ou de Chartres, tantôt dans les monastères de Sainte-Bénigne de Dijon, ou de Saint-Benoît-sur-Loire. Il fonde partout des églises, il assiste aux translations des reliques, tout en conduisant ses fidèles et ses comtes aux batailles [1].

1 Il y a deux choses difficiles à suivre dans la vie du roi Robert, ce sont ses voyages et les dates de son règne. On remarque dans les diplômes quatre commencemens du règne de Robert; le premier concourt avec celui de 988, qui est l'année où il fut sacré à Orléans; le deuxième se prend de l'an 989, sans qu'on en sache la raison; le troisième, et le plus commun, est fixé au 24 octobre 996, jour de la mort de Hugues Capet; le quatrième se rapporte à l'an 991, après l'emprisonnement de Charles de Lorraine. Les années de l'indiction ne sont pas toujours faciles à concilier avec celles de l'incarnation dans les chartres du temps de Robert, soit qu'on ait mal compté celles-

Le roi aime les cours plénières aux champs, dans les plaines de Compiègne ou de Saint-Denis; les Alpes mêmes n'arrêtent pas cette ardeur. Robert deux fois exécute le grand pèlerinage de Rome; il vient visiter les saintes reliques des bienheureux apôtres Pierre et Paul; il s'agenouille sur les tombes pour appeler la miséricorde de Dieu et obtenir son absolution du mariage incestueux [1]. On sent que la terre brûle sous les pieds de la race des Francs, ils ont besoin de voir et de saluer des pays lointains; l'esprit de pèlerinage armé se prépare; les périls des longs voyages ne sont plus rien; la génération est impatiente de conquérir d'autres terres. Il ne faut pas oublier cette tendance qui se manifeste longues années avant les croisades en Palestine; le château est trop sombre, l'horizon trop lourd de calamités pour qu'on ne cherche pas à respirer sur une terre plus libre; le pain et l'air manquent à la vie.

là, soit qu'on n'ait pas suivi la plus commune des quatre époques qu'on donne à l'indiction. (Bénédictins, *Art de Vérifier les Dates.*)

1 La date de ces pèlerinages a été l'objet de longues dissertations de l'abbé DE CAMPS, *Cartul.* mss. (Biblioth. du roi, tom. III.)

Robert est pieux, dévoué à l'Église, il se revêt de la chape et de l'étole des chanoines; mais cette ardeur pour la foi catholique, cette manifestation pour les autels des cathédrales, n'étaient pas seulement un cri de piété, une douce émotion de prières, c'était encore un acte politique. Robert cherche pour lui cette puissance de la crosse épiscopale contre les féodaux! L'Église soutient son pouvoir, il en est le protecteur, l'avoué féodal; ces évêques qui appuyaient le roi Robert étaient bien plus avancés dans les grandes lois de l'intelligence que les hommes demi-barbares qui campaient dans leurs manoirs : n'étaient-ce pas les évêques qui proclamaient la trève de Dieu, c'est-à-dire la suspension du pillage et des guerres intestines? n'étaient-ce pas les conciles qui protégeaient la chaumière du pauvre, les champs cultivés, la liberté des hommes[1], les instrumens de la paisible culture, depuis la charrue qui trace le sillon jusqu'aux brebis qui broutent la prairie verdoyante? Robert fut le roi des clercs, parce qu'il trouvait sa force de

1 LABBE, *Collect. Concil.* ad ann. 960-1030.

roi dans les grandes lois de l'Église; il se plaçait dans l'ordre moral pour combattre la puissance matérielle; il appelait la police des évêques et des conciles à son aide.

Dans ses lointaines courses, Robert eut une entrevue sur la Meuse avec l'empereur Henri II; c'était la première fois qu'un empereur de race germanique se trouvait à la face d'un roi capétien. Charlemagne joignait la couronne de roi des Francs à son manteau impérial; il passait incessamment de sa cour plénière d'Aix-la-Chapelle à son palais de Paris en l'île et à la Monza de Milan. Henri le Germanique n'était plus de la famille de Charlemagne; il était issu d'une race nouvelle, élevé sur le pavois par les féodaux germaniques, comme les Capétiens l'avaient été par les Francs. L'entrevue de Robert et de Henri fut consacrée à quelques questions territoriales sur la suzeraineté de la Bourgogne[1], nation mixte qui tenait à la fois de la race franque et allemande; le chef des féodaux germaniques prit la main gantée du roi des féodaux de France. L'entrevue de la

1 GLABER, *Chroniq.* chap. IV.

Meuse fut l'occasion des fêtes, des pompes, dans lesquelles les braves barons[1] se mesurèrent plus d'une fois la visière baissée dans le champ clos, comme cela était la coutume à ces époques de batailles; nul ne refusait de rompre une lance.

Quel seigneur féodal aurait respecté le droit de la couronne, quand les fils eux-mêmes du roi se précipitaient dans la plaine pour combattre? Cette nuée de poussière que soulèvent les cavaliers au loin, cache les deux frères Henri et Robert; ils prennent les armes contre le roi; que leur a donc fait leur père? les prive-t-il de son héritage? va-t-il laisser la couronne à des bâtards? Non! ils portent haine au pouvoir de la reine Constance; comme tous les comtes, ils ne peuvent subir la puissance d'une femme; divisés d'abord, les deux frères se réunissent contre leur mère dans leur guerre sauvage qui ne respectait rien: Henri porte ses batailles en Normandie, il at-

1 L'entrevue entre l'empereur Henri II et le roi Robert eut lieu dans une petite île de la Meuse, dans la partie où le Chiers mêle ses eaux. Voir Raoul Glaber, *Chroniq.*, liv. III, chap. II.

taque tous les châteaux sur la Seine, où pend le gonfanon suzerain. Le roi de France a la main alourdie par la vieillesse ; le puîné fait la guerre en Bourgogne, il hisse son penon sur Auxerre, Avallon, Sens, la ville aux évêques. Robert le roi marche contre ses enfans, comme dans le roman des *quatre fils Aymon*, le vieux père, sire de Montauban, arme son bras contre Renaud, l'aîné de sa race, et contre Richard et le brave cadet de sa lignée. Sous la tente royale on voit briller la cour plénière de Constance ; elle excite le roi à réprimer la révolte de ses fils [1] : Constance ne perd pas un moment ; caractère impératif, elle veut gouverner avec ses Aquitains à la tête chaude ; elle ne souffre pas auprès de Robert les barons francs, à moins qu'ils ne lui fassent soumission : « Venez

1 La grande raison de leur révolte que donnent les enfans de Robert, c'est qu'ils n'ont pas un état suffisant dans la maison de leur père : *Cæterum serenissimam pietatem vestram appellamus pro eodem rege filio vestro, qui satis superque desolatus incedit. Neque enim in domo vestrâ cum securitate vel charitate licet ei manere. Neque foris est ei unde vivat, cum honore Regi competente, unde vos oportet aliquid boni consilii reperire, ne dum ille quasi peregrinus et profugus agit, paterni animi fama vobis depereat. Epist. Fulb. ad Robert.* (Dom Bouquet, *Hist. de France*, tom. x, pag. 458.)

à mon aide, ô Foulques, comte d'Anjou! écrit-elle à son oncle; Hugues de Beauvais domine le roi et m'insulte.» Foulques arrive en toute hâte, se précipite sur Hugues de Beauvais, et voilà le favori frappé de mort; sa tête sanglante roule dans la poussière[1].

La guerre de Bourgogne fut le dernier acte du roi Robert; une fièvre violente le saisit à Melun; il éprouva les symptômes de la cruelle maladie *des ardens*, feu d'enfer qui brûlait le corps; elle ne pardonnait à aucun, cette triste épidémie! grands et petits y succombaient. Robert vit bientôt que c'en était fait de la vie; il se mit à psalmodier les plains-chants, les proses qu'il avait composés pour la sainte Église; l'hymne *Constantia martyrum*, le chant sacré pour les fêtes de saint Pierre et de saint Paul, le *Sancti Spiritus*, le *Rex omnipotens*, toutes ces proses étaient de lui; il les répétait sur l'orgue qui vibrait aux jours de fêtes. Robert n'eut pas ses enfans au lit de mort; la guerre était rude encore, et la Bourgogne n'était pas domptée! Constance se tint à son chevet, ainsi qu'une ombre implacable

1 Helgaud, *Vita Robert.*, chap. xvii.

qui empêchait le pardon. Comme la reine voulait une longue régence, elle sollicitait la couronne pour son enfant le plus jeune; Eudes avait trois ans.

Les chants funéraires psalmodiés annoncèrent bientôt que Robert n'était plus. Robert avait un ferme courage, le bras fort, la taille élevée, comme les Francs pouvaient désirer leur seigneur; dans sa jeunesse, il avait la main prompte, la tête chaude; avec l'âge il prit un caractère de débonnaireté : il oubliait tout, tandis que Constance ne pardonnait rien; c'était un contraste de caractère que les chroniqueurs ont fait ressortir dans la peinture de ce règne [1]. Un pauvre demandait-il à Robert sa robe de pourpre, il la donnait sans hésiter; un jour, un serf de maladrerie s'étant introduit au dîner du roi, coupa le lambel à franges d'or de sa table et l'emporta. Robert le vit et s'écria : « Laissez-le faire, il en a plus besoin que moi. » Un de ses hommes

1 Le chroniqueur qui fait ressortir avec le plus de naïveté la vie du roi Robert est Helgaud, biographe intime du roi; il est dans la collection de dom BOUQUET, *Histor. de France*, tom. X.

d'armes lui déroba sa coupe d'or, il ne s'en plaignit pas davantage ; il la lui donna par une chartre scellée[1]. Cette débonnaireté, il l'apportait dans toute sa vie; Robert était le roi des clercs, le protecteur des évêques, et il se posait ainsi pour lutter contre la féodalité brutale; quand vous le voyiez, revêtu de la chape et de l'étole, chanter dans le chœur des chanoines, faisait-il acte seulement de piété et de dévote prière? Robert se mettait au centre même de la résistance morale contre les barons; les évêques et les conciles étaient la force de police, la puissance qui devait ramener la société à des conditions d'unité et d'ordre. Le roi Robert, par instinct, se plaçait de ce côté; sa dignité de chanoine de Saint-Agnan ne nuisait point à son titre de suzerain; l'étole valait bien l'épée dans un temps où l'excommunication et l'interdit étaient des armes puissantes sur l'imagination des peuples. Robert avait régné quarante-trois ans depuis l'association que Hugues Capet avait proclamée au parle-

1 Tous ces détails sont dans le biographe Helgaud, chap. VII, IX, XI.

ment de Compiègne; il s'éteignit pour la vie éternelle, comme le dit la chronique de Saint-Denis, en copiant l'obituaire de l'église de Melun [1].

Le règne de Robert laissa trace dans l'esprit du peuple; il avait été indulgent et bon pour le clergé et ses serviteurs; on disait de lui, comme par acclamations : « Tandis que Robert a été roi, nous n'avons craint personne; daigne le Seigneur accorder le salut éternel à rce oi si bon, à ce père du sénat et de tous les gens de bien! » Ainsi acclamaient les clercs et les serfs mêmes dans les cités, chose douce à ouïr. Hélas! cet éloge venait peut-être de la tristesse des temps qui succédaient au règne du roi Robert, de cette guerre civile qui déchirait encore le royaume, de cette violence féodale si désolante pour le peuple. On criait

1 On a beaucoup discuté sur la date exacte de la mort de Robert : les bénédictins placent sa mort le 20 juillet 1031. Voici la prière qui fut récitée à la mort du roi : « *Deus qui inter sanctissimos reges famulum tuum Robertum regali fecisti dignitare vigere, presta quæsumus ut quorum vicem ad horam gerebat in terris, intercedente gloriosâ Dei Genitrice Mariâ cum omnibus sanctis, eorum quoque perpetuo consortio lætetur in cœlis. Perumdem Dominum nostrum.* »

donc de toutes parts : Qu'est devenu le temps du roi Robert? qui pourrait nous rendre sa débonnaireté quand il touchait les écrouelles dans les maladreries, ou qu'il distribuait les sous d'argent au peuple, comme *le valet des deniers* au jeu des tarots, et comme l'orfévre ou l'argentier de notre sire! Maintenant le roi Robert est couché dans l'obituaire de Saint-Denis; son scel est veuf, et sa bague d'or ne scellera plus les chartres de donations à Saint-Agnan ou à Saint-Germain-des-Prés. Il y eut ainsi bien des larmes versées!

CHAPITRE XVI.

LA SOCIÉTÉ AU DIXIÈME SIÈCLE.

Les serfs. — Les manans. — La servitude. — La terre. — La hiérarchie des fiefs. — L'Église. — Les barons. — Tendance vers la liberté. — L'hérésie. — Esprit de sédition. — Premier symptôme de la Commune.

950 — 1000.

Le cri douloureux que poussait la société au dixième siècle donnait un aspect triste et désolé à toute cette génération. Il n'y avait rien de franc et de libre dans le peuple ; la servitude était le caractère général ; les symptômes de liberté ne se révélaient que faiblement. Partout l'on voit les hommes suivre la condition

de la terre, s'y rattacher comme un accessoire; quand un baron, un simple possesseur d'aleud ou de fiefs donne sa mense à une église, à un monastère, il comprend dans ses moulins, ses fours banaux, les serfs, les hommes des champs, les vilains qui tiennent aussi fortement au sol que la tour et les murailles de la Châtellenie. Les chartres proclament ce principe du droit romain : le serf est la chose du maître.

Ce n'était point la faute des vieilles coutumes; il y avait dans la multitude quelque chose de si laid, de si hideux, de si faible, de si lâche, qu'elle méritait, hélas! la chaîne qui pesait sur elle. Quand on contemple les monumens de cette époque, on s'explique ce caractère général de servage et cette distinction qui séparait l'homme d'armes de l'homme de la terre. Une notable différence se révèle entre le Franc à la tête belle, au front haut, aux formes élancées, et ces serfs petits de corps, difformes de face, contournés affreusement, qui vous regardent de leurs yeux ronds et hébétés[1]; quel courage pouvait-on trouver

1 *Voyez* dans MONTFAUCON (*Monumens de la Monarchie française*) quelques-unes de ces figures de serfs dans les

dans de telles créatures? où chercher des sentimens généreux dans ces avortons noués, méchans et lâches tout à la fois comme les Sosies et les esclaves des comédies de Plaute et de Térence? La nature hideuse est naturellement mauvaise et pusillanime; les tourbes de serfs qui s'abaissaient pour recevoir le fouet du majordome n'avaient pas le cœur assez haut pour saisir le glaive et courir sur les Hongres et les Normands qui dévastaient le territoire; ces serfs se réfugiaient tremblans de peur dans les vastes souterrains des châteaux, et c'était le féodal qui défendait leur vie. Pourquoi, dès lors, le baron n'aurait-il pas acquis le droit de disposer de ces serfs comme de sa chose? L'esclave s'accroupissait dans l'étable des nobles coursiers qui, au moins, couraient braver en hennissant, les traits des arbalètes et de l'arc des Hongres sauvages. Le chevalier brave et hardi ne devait-il pas traiter avec plus d'amour ce fier animal que le serf sans

vieux monumens. Il y a aussi quelques manuscrits à la Bibliothèque du roi, mais des douzième et treizième siècles seulement, qui reproduisent les serfs aux travaux de la campagne.]]

courage qui se cachait sous le fumier de l'écurie ou s'abritait dans le souterrain[1] ?

Le caractère général du dixième siècle fut la servitude, parce qu'à côté des hommes forts qui osaient défendre les propriétés et les personnes, il y avait des lâches qui n'avaient pas le cœur aux batailles; de là les grandes habitudes de recommandations personnelles que l'on rencontre si souvent dans les chartres; on sent le besoin de protection et de suzeraineté. Voici un homme libre, il habite son champ, la cité; et pourquoi ne saisit-il pas les armes quand l'invasion menace[2] ? Ah ! le cœur lui manque; il est isolé, il vient s'agenouiller devant un seigneur, il demande appui, protection; eh bien ! le féodal le prend et lui assure la vie en échange de l'indépendance; c'est un contrat libre entre celui qui brave la mort et celui qui frissonne au bruit des chevaux, au sifflement de l'arbalète. Le serf couard donne son corps à la terre pour la cultiver; le noble homme donnera

1 DUCANGE, v° *Servit.*

2 BALUZE, *Formul. Capitul.* tom. II. — DUCANGE, v° *Recommandat.*

bientôt à cette même terre son cadavre mutilé aux batailles pour l'engraisser, car peu de féodaux vieillissaient, peu mouraient au foyer domestique en caressant leurs levriers; les corbeaux ont leurs dépouilles quand leurs ossemens ne se mêlent pas au sillon dans la campagne désolée [1].

Quelquefois cependant on trouve le serf saisissant la vie active avec le courage au cœur et le feu à la tête. Dans l'admirable récit d'Aimoin sur les miracles de saint Benoît, il est un épisode de bataille et de duel au bâton entre un serf de l'abbaye de Fleury et un serf du seigneur de Pithiviers; leurs épaules ruissèlent de sueur, ils se prennent corps à corps, s'enlacent, se frappent, se brisent. Et de quoi s'agit-il? de décider par le jugement de Dieu si le serf de l'abbaye appartient au sire de Pithiviers; c'est un servage contre un servage [2].

Presque toute la classe intermédiaire dis-

1 Il existe peu de monumens qui nous reproduisent les barons mourant dans les habitudes paisibles des manoirs; les obituaires les désignent presque tous comme morts aux batailles.

2 Aimoin, *De Miraculis sanct. Benedict.* — Duchesne, tom. IV, pag. 151, 152.

paraît; vous chercheriez en vain des municipes, des bourgeois paisibles, de pacifiques commerçans ; ces classes-là ne grandissent qu'aux temps calmes. Aux époques sanglantes et d'héroïsme, il n'y a que les combattans et les serfs de ceux qui combattent : que voulez-vous que fassent les hommes qui n'ont pas assez de courage et de forces pour se défendre ? Au dixième siècle, tout porte les armes ou est serf : ce n'est pas dire qu'on ne puisse jamais sortir de ce servage, car du sein de ces esclaves il s'élève quelquefois des hommes d'énergie et de courage ; eh bien ! ceux-là deviennent puissans et sires eux-mêmes. Les Regnault, les Rutland, les Lupus de Gascogne, les Sanche de Navarre, d'où venaient-ils ? d'où sortaient-ils à leur origine ? Croyez-vous que les féodaux, ces pillards d'église, les Buchardus-Montmorenci eux-mêmes, fussent des hommes au lit mollet, quelques grands de la race carlovingienne amollie ? Oh ! non, leur ancêtre était souvent un serf de corps ou de terre; il avait senti son sang bouillonner[1];

1 Les généalogistes un peu sûrs ne vont jamais au-delà du dixième siècle. *Voyez* sur l'antique noblesse du Midi le travail

le voilà avec quelques compagnons qui se mettent aux champs; comme ils ont l'énergie suffisante pour combattre, ils deviennent seigneurs et maîtres; ici une vieille tour de construction romaine est leur repaire; là, c'est la cité tout entière dont ils expulsent l'évêque; ils sont dominateurs parce qu'ils sont forts; le serf ne reste serf que parce qu'il est lâche : dans les temps d'énergie, il n'y a point de classe intermédiaire; on est vainqueur ou vaincu sans milieu.

La condition de la terre, sous les Carlovingiens, était la même que celle de l'homme; il y avait beaucoup d'aleuds ou manoirs libres : Charlemagne avait établi un système régulier d'administration. Le franc propriétaire habitait ses manses sous la protection des capitulaires; il devait le service de son bras, la dîme imposée par les *missi dominici;* les bénéfices d'église ou d'armes ne formaient pas la majorité des propriétés en France; s'il y avait des fiefs soumis à la hiérarchie, il y avait pour le moins autant de terres libres. Mais à l'époque de l'in-

de dom Vaissète, en le comparant avec les Bénédictins. (*Art de Vérifier les Dates*, tom. III, in-4°.)

vasion des Hongres, des Sarrasins et des Normands, une même révolution se produisit pour la propriété et pour les personnes ; bien des possesseurs d'aleuds n'osaient se défendre seuls isolés, sur leurs terres ; il n'y avait que quelques hommes au puissant courage qui pussent ainsi offrir leur poitrine aux envahisseurs : que faire alors, si ce n'est chercher un suzerain dans l'ordre des fiefs ? Ici on donnait en servage sa personne pour obtenir protection ; là sa terre pour la sauver ; on réclamait appui [1], parce qu'on n'avait pas assez d'énergie pour se protéger soi-même : la faiblesse et la lâcheté, voilà les deux sources de servage pour les personnes et pour les terres. Avait-on besoin de se vouer à un supérieur, si l'on avait la fermeté au cœur pour courir à la face des barbares ? Le dixième siècle est l'apogée du double système du servage de l'homme et de la propriété ; tout se place sous la hiérar-

1 Sur les recommandations personnelles et territoriales *voy.* DUCANGE, v° *Salvatum* et *Commendatio*. Le mot *feudum* (fief) ne se produit pas avant l'an mil ; quelques chartres de 950-960 portent pourtant le mot *feum*, *ferum*, corruption sans doute du mot *feudum*. Voyez DUCANGE, tom. II.

chie des forts; il n'y a plus de terres et d'hommes libres; les alleuds et les municipes ont presque tous disparu; l'isolement est la faiblesse; la féodalité est la force, le contrat d'union qui lie les hommes à la propriété.

Quand la liberté matérielle s'efface, quelques symptômes d'indépendance intellectuelle se manifestent par l'hérésie; ils sont peu saillans encore; ils sont plutôt une grossière révolte, une superstition nouvelle, que le résultat du grand et terrible examen du seizième siècle. Tandis que l'Église catholique marche vers son unité en formulant un corps de doctrines, il y a des systèmes qui apparaissent comme une résistance à ses solennelles prescription. Deux écoles d'hérésie se révèlent au moyen âge : la première résulte d'une forte exaltation d'idées, d'une exagération des facultés de l'esprit, de cette intuition qui se joue dans un monde fantastique; la seconde école est rationnelle, elle tend à l'examen, aux conditions d'une réforme dans la discipline et les dogmes de l'Église catholique. Les hérésies se montrent avec hardiesse : dans la ville de Sens, on découvrit des hommes d'étude qui se

représentaient Dieu comme un roi aux cheveux et à la barbe blanche, assis sur un trône d'or, au milieu d'un monde de lumières ; Michel l'archange s'agenouillait devant le trône céleste. D'autres hérésiarques se rattachaient aux opinions des manichéens. « En 1017, dit le moine Glaber, on découvrit dans la ville d'Orléans une hérésie impudente et grossière qui, après avoir longtemps germé dans l'ombre, avait produit une ample récolte de perdition, et finit par envelopper un grand nombre de fidèles dans son aveuglement. Ce fut, continue Glaber, une femme venue d'Italie qui apporta dans les Gaules cette infâme hérésie. Pleine des artifices du démon, elle savait séduire les esprits, non-seulement ceux des idiots, mais la plupart même des clercs les plus renommés par leur savoir n'étaient pas à l'épreuve de ses séductions. Elle vint à Orléans, et le court séjour qu'elle y voulut faire lui suffit pour infecter plusieurs chrétiens de sa doctrine empoisonnée. Bientôt ses prosélytes firent tous leurs efforts pour propager cette semence du mal. Il faut même l'avouer, ô douleur ! les hommes les plus distingués du clergé de la

ville, également fameux par leur naissance et leur science, Héribert et Lisoie, furent les deux chefs de cette hérésie criminelle. Cependant, tant qu'ils surent tenir leur opinion secrète, ils jouirent de l'amitié du roi et des grands du palais. Ils trouvèrent ainsi plus de facilité à surprendre les cœurs qui n'étaient pas enflammés d'une foi assez vive. Ils ne se bornèrent pas à corrompre la ville, ils essayèrent encore à faire circuler dans les cités voisines le poison de leur doctrine. Ils voulurent même communiquer leur folie à un prêtre de Rouen, d'un esprit solide. Ils lui envoyèrent quelques-uns de leurs complices, chargés de lui expliquer tous les secrets de leurs dogmes pervers, et de l'initier à leurs mystères. Ils lui annoncèrent en même temps que leur opinion allait être bientôt embrassée par le peuple. Le prêtre, instruit de leurs vues, courut communiquer ses inquiétudes au pieux Richard, comte de Rouen, et lui développa tout le plan du complot dont il était informé. Ce comte, de son côté, envoya en toute hâte vers le roi, et lui dévoila la contagion secrète qui menaçait d'infecter dans son royaume toutes les brebis du

Christ. Le roi Robert, à cette triste nouvelle, conçut une profonde affliction, car c'était un prince sage et un chrétien fidèle, et il craignait tout ensemble la ruine de sa patrie et la perte des âmes. Il se rendit donc promptement à Orléans, et après y avoir convoqué des évêques, des abbés et des laïques religieux, il fit commencer vivement les poursuites contre les auteurs de cette doctrine perverse et contre les adeptes qu'elle avait déjà séduits. On fit donc des recherches exactes sur l'opinion personnelle de chaque clerc, on s'assura de sa croyance entière aux vérités transmises par la doctrine des apôtres, que la foi catholique conserve et enseigne dans toute leur pureté : c'est alors que Lisoie et Héribert trahirent leurs sentimens secrets, en reconnaissant qu'ils ne professaient pas les mêmes principes. Plusieurs autres, après eux, déclarèrent qu'ils partageaient leur doctrine et qu'ils voulaient partager aussi leur sort. Robert et les évêques firent subir aux accusés un interrogatoire secret, par égard pour la probité et l'innocence de mœurs dont ils avaient toujours donné l'exemple jusqu'alors; car Lisoie, l'un

d'eux, était le plus estimé des clercs du monastère de Sainte-Croix; et l'autre, Héribert, était attaché à l'église de Saint-Pierre, surnommée l'abbaye des Pucelles, en qualité de chef et de directeur de l'école. Quand on leur demanda où ils avaient puisé leur erreur et depuis quand ils la pratiquaient, ils répondirent : « Il y a bien longtemps que nous avons embrassé cette doctrine, qui vous est restée inconnue jusqu'aujourd'hui. Nous nous attendions toujours à vous la voir professer aussi comme tous les autres, de quelque rang, de quelque ordre que ce fût; nous en conservons même encore l'espérance. » Puis ils se mirent aussitôt à développer l'hérésie la plus vieille, comme aussi la plus sotte et la plus misérable, qui pourtant les avait fait succomber, quoique toutes les conséquences qui se déduisaient de leur système reposassent sur des bases d'autant moins raisonnables qu'elles étaient mille fois plus contraires à la vérité. Ils disaient, par exemple, qu'il fallait regarder comme des rêves délirans tout ce que l'ancien et le nouveau canon nous enseignent de la Trinité des personnes dans l'unité de Dieu, de cette vérité fondée sur

les signes et les prodiges les moins équivoques, sur les témoignages les plus anciens, sur les autorités les plus saintes. Ils assuraient que le ciel et la terre avaient toujours existé tels que nous les voyons, sans créateur. Enfin, après avoir hurlé comme des chiens, et exhalé dans leur folie les horreurs accumulées de toutes les hérésies, ils finirent par professer aussi l'hérésie d'Épicure, en ce qu'ils prétendaient avec lui que les excès et les crimes n'avaient à craindre ni punition ni vengeance, et que toutes les œuvres de piété et de justice par lesquelles les chrétiens croyaient mériter les récompenses éternelles, n'étaient que peine inutile. Telles furent en partie les impostures grossières qu'ils ne rougirent pas d'avancer; et il y avait là beaucoup de fidèles tout prêts à rendre témoignage à la vérité, à réfuter leurs erreurs et à les convaincre de leur aveuglement, si toutefois ils avaient voulu seulement ouvrir leurs yeux à la lumière et leur âme au salut[1]. »

Les hérétiques soutenaient donc l'éternité de la matière, l'unité du principe créateur, et

1 *Chronique de* Raoul Glaber, liv. III, chap. VIII.

la fatalité dans les actions humaines, doctrines bien osées au sein de la société du moyen âge; l'hérésie était une sorte de révolte morale contre le principe de civilisation posé par le catholicisme. Quels étaient les hommes assez hardis pour s'affranchir de l'Église? Aussi la plus grande répression suivit l'apparition de l'hérésie; Robert vint lui-même à Orléans, et se plaça, les yeux courroucés, devant la cathédrale, au milieu du pronaos dont on élargissait le cintre. Les hérésiarques parurent en sa face; c'étaient des clercs, des bourgeois, vêtus simplement, avec une expression indicible de résignation et de sincérité. Le roi les interrogea lui-même, et tous répondirent fermement jusqu'à la fin : « Ce que nous croyons, tout le monde doit également le croire [1]. » Alors le roi leur répéta : « Persistez-vous dans cette erreur? » Aussitôt on éteignit les flambeaux, les clercs hérésiarques furent dégradés; un bûcher de frênes et de sapins s'éleva sur la grande place d'Orléans, et illumina la ville d'une couleur rougeâtre [2]. »

1 *Chronique de* RAOUL GLABER, ad ann. 1017.

2 Sur ces hérésies du dixième siècle, consultez MARTENNE,

Que faisait la reine Constance? elle était restée sur le seuil de l'église; la multitude murmurait, car tous, clercs, peuple, serfs voulaient mettre en pièces les hérésiarques. « Il nous les faut déchirer de nos mains, s'écriaient-ils. » Constance les apaisait à peine en leur montrant le bûcher qui s'élevait pour eux. Enfin ces malheureux hérésiarques, couverts d'une aube blanche, sortirent processionnellement de l'église; ils paraissaient calmes, résignés au milieu des insultes du peuple; ils marchaient pêle-mêle, hommes, femmes, enfans, poursuivis par les risées et les ardentes paroles des serfs, des clercs et des chevaliers. Quand le lévite Lisoie parut devant la reine Constance, celle-ci, la bouche exhalant la colère, lui creva l'œil avec un roseau qu'elle tenait en main, car elle était fort emportée; le peuple applaudit avec fureur à cet acte de barbarie qui était dans les mœurs. Hélas! tous ne se montrent-ils pas barbares aux époques d'exaltation et de fanatisme? tous sont portés à cette sauvagerie qui dépèce en riant les cadavres. Les pauvres hé-

Amplissim. Collect. tom. IV, pag. 860. — MABILLON, *Annal.* tom. III, pag. 594, n° 26.

résiarques furent conduits au bûcher; quand ils virent les flammes s'élever, telle était leur foi, qu'ils crurent que ces flammes les respecteraient au milieu d'une voûte ardente. Ce furent aussi des grincemens de dents, des cris aigus lorsque les premières douleurs se firent sentir; quelques-uns s'agenouillèrent pour faire l'aveu de leur erreur, la voix expira sur leurs lèvres; et quand le peuple voulut les délivrer, car ils étaient repentans, leurs corps n'étaient plus qu'un monceau de cendres; « ils étaient consumés par les flammes comme ils le seront en enfer, et ils mériteront aussi les peines éternelles [1]. »

Il était rare que l'hérésie ne fût pas accompagnée de quelque mouvement de peuple, de quelque expression tumultueuse du bourg, de la cité ou de la campagne. Si le caractère général du dixième siècle fut la servitude, il y avait déjà des révoltes confuses de serfs qui signalaient une certaine tendance vers un peu de liberté désordonnée. Les chroniques révèlent une fermentation d'esprit; on n'a point encore prononcé le mot de *commune*, pour

1 RAOUL GLABER, *Cronic.* ad ann. 117.

la défense mutuelle; mais les serfs et les manans éprouvent un frissonnement d'indépendance : on dirait qu'ils se préparent à secouer leurs chaînes pour briser le crâne de l'abbé ou du seigneur qui les tient en servage. Tantôt ce sont les métiers d'une ville, tantôt les pauvres laboureurs de la campagne, tantôt les habitans d'un bourg, ou bien les serfs cachés dans le manoir, qui prennent les armes; ici pour s'exempter d'un impôt vexatoire, là pour s'affranchir d'une corvée trop dure qu'impose le majordome ou l'abbé[1]; la plupart de ces révoltes sont réprimées. Les chevaliers bardés de fer viennent facilement à bout de ces serfs mal armés ou de ces bourgeois indociles; et comme le dit le roman de Gérard de Nevers, « chaque paladin enfile dix ou douze vilains dans le dur bois de sa lance, comme si c'étaient oiseaux friands à embrocher. » Le temps n'était point venu encore où les manans proclamaient *la commune* aux cris sauvages de liberté, au

1 En Bretagne, en Normandie, dans la Langue-Doc même, il se manifeste des révoltes de vilains et de serfs. *Voyez* ORDERIC VITAL, dom MAURICE, *Hist. de Bretagne*, et dom VAISSÈTE, *Hist. du Languedoc*, aux preuves. L'hérésie faisait déjà de grands progrès dans la Langue-Doc.

bruit du beffroi dans la paroisse. Les forces ne sont point égales. La féodalité domine l'homme et la terre; elle ressemble à ces durs anneaux de fer rouillés qui pressent les pieds et les mains du captif. Le peuple est en effet captif; il n'a pas les lumières encore pour comprendre son état d'abjection, et il n'a pas au cœur la force suffisante pour conquérir son affranchissement!

CHAPITRE XVII.

L'ESPRIT HUMAIN AU DIXIÈME SIÈCLE.

Personnification de la science. — Gerbert. — Origine de Gerbert. — Son éducation. — Ses voyages. — École de Reims. — Gerbert archevêque. — Ses études. — Arithmétique. — Géométrie. — Mathématiques. — Découvertes. — État littéraire du dixième siècle.

---

965 — 1003.

CHAQUE siècle trouve sa personnification scientifique dans un homme plus éminent que ses contemporains; toutes les idées se groupent autour d'une grande intelligence; elles

font cortége à cette reine, comme les étoiles du firmament saluent le grand astre qui les illumine de ses rayons; ainsi dans la nuit du moyen âge se leva Gerbert; cet esprit résuma toute la science, à l'époque où il parut. C'est une vie bien pleine que celle du pape Sylvestre II; il faut la suivre depuis sa naissance obscure jusqu'à son pontificat; elle est comme l'élévation du génie à la papauté. L'intelligence supérieure de l'époque fut ainsi appelée au gouvernement de l'Église.

Gerbert ou Girbert, quelques chroniques disent Gerlent, naquit à Aurillac, dans l'Auvergne, vers le milieu du dixième siècle[1]. L'Auvergne était alors sous des comtes féodaux, dont les habitudes batailleuses avaient acquis une grande renommée. Gerbert fut consacré à la vie monastique dans la solitude de Saint-Gérauld; on y remarqua bientôt son application à toutes les études, et l'écolâtre du monastère dit à l'abbé que Gerbert serait

1 MABILLON, *Annal.* tom. II, pag. 241, et GLABER lui même, *Epist.* part. I, *Epist.* 45. Sa famille n'avait rien d'illustre. *Obscuro loco natus*, dit Adhémar de Chabanais, *Chron.* pag. 69.

un prodige dans la grammaire et l'enseignement ecclésiastique[1].

Le jeune moine fut envoyé à Barcelone, auprès des comtes de la marche d'Espagne. La renommée retentissante qu'avaient acquise les écoles de Séville et de Cordoue attira cette ardente imagination; les sciences exactes étaient grandies parmi les Arabes : la géométrie, les calculs des astres, l'application des nombres et des mathématiques, toutes ces sciences avaient obtenu dans les villes moresques un vaste développement. Les *Tables de Ptolémée* s'étaient transmises sous le califat aux savans docteurs de l'islamisme, et dans les écoles d'Espagne au milieu des mosquées et des alcazars, l'enseignement trouvait des maîtres et des élèves nombreux; Gerbert y vint étudier, et il acquit une si merveilleuse intelligence, qu'on disait à son retour qu'il était devenu magicien[2].

A cette époque, l'homme qui devinait le

1 Hugues Flavigni, *Chron.* pag. 157. — Mabillon, *Annal.* tom. II, pag. 242.

2 Adhémar de Chabanais, *Chron.* pag. 69. — *Epist. de Gerbert*, p. 1, ép. 13.

temps, mesurait les distances, ou savait prendre les hauteurs des tours élevées passait aux yeux du peuple pour un être extraordinaire, pour un de ces mystérieux esprits qui soulevaient les ombres funèbres sous le marbre des tombeaux. On voyait Gerbert incessamment occupé à tracer des caractères inconnus, des signes cabalistiques, des lignes courbes ou droites, des constellations sous toutes les formes ; on le voyait, l'astrolabe en main, parcourir sur la sphère céleste la marche des astres et pénétrer dans la profondeur des temps ! Tantôt Gerbert dessinait sur la muraille des cathédrales le cadran solaire pour marquer les heures qui fuient ; tantôt il animait, par les lois de la mécanique, un automate qui se mouvait comme le corps humain ; tantôt enfin, par les combinaisons ingénieuses du vent et de l'eau, il donnait mille voix étranges ou harmonieuses à ces tuyaux des orgues qui bruissaient dans les églises[1].

A l'aspect de tous ces résultats, le peuple

1 Comparez, sur la sorcellerie de Gerbert, Guillaume de Malmesbury, et Adhémar de Chabanais, chroniqueurs poétiquement crédules. Adhémar, *Chron.* pag. 67.

accusait Gerbert de magie; on l'avait vu en compagnie de diables noirs et puans; on avait vu autour de lui voltiger les esprits aux noires ailes, comme les chauves-souris et les chats-huans des vieilles tours. Il avait employé des caractères inconnus pour deviner les sorts, pour remuer le passé, le présent et l'avenir. Ces accusations vulgaires n'empêchèrent point l'avancement de Gerbert; attaché d'abord à la cathédrale de Reims, il en reçut le pallium d'archevêque; et ainsi revêtu des hautes fonctions épiscopales, il ne cessa d'enseigner dans les églises, et les contrées diverses lui durent la fondation de plusieurs écoles de clercs et de serfs aux manoirs[1].

Dans les disputes de l'archevêché de Reims avec la race capétienne, Gerbert donna sa démission; il vint en Italie, toujours dévoré du besoin de s'instruire; il visita les écoles de Ravenne et de Milan; il put joindre, de cette façon, les vastes études mathématiques des Arabes aux enseignemens plus solides de l'Allemagne. Gerbert devint l'homme de la

1 Mabillon, *Annal.*, l. xlvi, n° 87. — *Epistol. Gerbert*, p. 1, ép. 17.

renommée; l'universalité catholique retentit de son génie; la protection d'Othon l'empereur le poussa d'abord au siége de Ravenne; puis Gerbert, montant à l'échelle d'or et de gloire, fut promu à la papauté après la mort de Grégoire V. Les chroniqueurs ne tarissent pas sur les causes mystérieuses de cette élévation de Gerbert au pontificat; ils l'attribuent à la magie, aux maléfices jetés sur le conclave par l'évêque de Ravenne; alors on répéta toutes les accusations des temps où Gerbert avait étudié dans les écoles de Séville et de Cordoue. Le nouveau pape prit le nom de Sylvestre II, et sa gloire parvint ainsi à son apogée [1].

Sylvestre II fut un des pontifes les plus fermes, les plus décidés; on le voit, à la tête de quelques soldats de Rome, comprimer les insurgés de Tibur et de Césenne; puis, le premier des papes, il conçut la pensée d'une grande délivrance de Jérusalem. Sylvestre II comprenait tout ce qu'il y avait de force et d'énergie

1 Gerbert fut élevé à la papauté, *propter summam philosophiam*. L'exaltation de Gerbert eut lieu le dimanche des Rameaux, ann. 998.

dans une croisade, il créait ainsi la milice du Christ; la lettre de Gerbert à l'Église universelle est d'une merveilleuse éloquence; il s'identifie avec Jérusalem, il fait parler cette reine détrônée, cette veuve dans la douleur; Sion s'adresse à ses enfans, elle invite les cœurs brisés à venir la délivrer, elle qui vit s'opérer dans son sein les mystères du rédempteur[1]. Ces paroles brûlantes firent une si grande impression, que les Pisans prirent spontanément la croix et préparèrent une expédition pour la Terre-Sainte. Gerbert ne survécut pas longtemps à cette manifestation catholique; il mourut la cinquième année de sa papauté[2], toujours occupé de la science et se vouant à elle, entouré d'astrolabes, de sphères, de livres écrits en caractères arabes et hébreux, tout resplendissans des signes cabalistiques. Aussi, dans le vulgaire, Gerbert, bien que pape, passa toujours pour maître en sorcellerie;

1 GERBERT, *Epistol.* part. I, pag. 28. C'est là sa plus belle lettre.

2 Le pape Serge IV a écrit l'épitaphe de Gerbert : *Obiit a dominicæ incarnationis* MIII *indictione* I, *mensis maii die* XII. Quelques chroniqueurs ont maintenu l'accusation de sorcellerie même après la mort du pape.

quelques jours avant sa mort, il inventa encore les moyens de détourner la foudre quand l'orage grondait sur la plaine. Gerbert faisait planter des bâtons en terre avec un bout de lance fort aigu, si bien que la foudre tournoyant, s'abîmait ensuite sous le sol.

Les écrits de Gerbert sont nombreux : les plus remarquables de tous furent, 1° l'*Abacus*, le livre subtil de l'arithmétique [1]. C'est un développement de la règle des nombres, un traité complet des chiffres arabes et de géométrie, la division des unités et des quantités dans les nombres; on l'appelait le livre des multiplications; 2° le *Rhythmomachia*, traité du combat des nombres et des chiffres [2]. Il existe aussi un traité de géométrie composé par le pape Sylvestre II. Tout y est examiné, et la mesure des temps, et l'intelligence des quantités; il applique

1 J'en ai vu un manuscrit dans l'abbaye de Saint-Emmeran à Ratisbonne; il est fort ancien in-4°, et porte ce titre : *G..... liber subtilissimus de arithmeticâ; l'Abacus* porte également le titre d'*Algorismus*. Je crois également que la Bibliothèque du roi a un exemplaire de l'*Abacus*, coté 5366. 5.

2 Il y en a un manuscrit à la Bibliothèque du roi, n° 4001, fonds Colbert. L'abbé Lebœuf l'a très-bien analysé, et l'a rapproché avec le jeu des échecs.

les premières règles à la musique, au rouage de l'horloge, aux tuyaux de l'orgue qui bruissent harmoniquement par l'action de l'eau ou du vent introduit dans les soufflets.

S'il aime les mathématiques, Sylvestre II n'oublie pas la versification et le rhythme, qui sont la musique du langage; il étudie l'antiquité, il se complaît à fixer des règles pour la parole écrite. Gerbert n'est point le partisan des langues vulgaires; il est grammairien dans ses épîtres. La philosophie, la dialectique, ces sciences, Gerbert les compare à deux sœurs qui marchent le front haut dans les voies de l'intelligence[1]. Le pape les protége de tous ses efforts; il écrit beaucoup, il médite plus encore; Gerbert se pose comme le chef du catholicisme, et il veut élever l'Église comme un grand centre de lumière qui reflète tous ses rayons sur la société féodale.

Le dixième siècle ne fut point très-avancé dans les travaux scientifiques; il y a toutefois à chaque époque une laborieuse tendance des esprits; tous marchent vers l'in-

1 Je regrette vivement qu'il n'y ait pas de travail spécial sur la vie et les œuvres de Gerbert.

dicible besoin de s'instruire et de se perfectionner. Auprès de chaque cathédrale et des monastères antiques, il y avait une école de science : à Reims, à Orléans, à Saint-Martin-de-Tours, il s'était fondé des enseignemens scolastiques sous la protection des évêques[1] ; la plus remarquable de ces écoles était celle de Metz : on y enseignait la grammaire, la philosophie de l'archidiacre Blidulfe. Parlerai-je du désert de Gorze, solitude studieuse, qui avait conquis alors une si haute célébrité ! L'enseignement des enfans se trouvait dans la cathédrale, les évêques en faisaient un devoir aux chanoines; le principe de l'Église était que plus un clerc était instruit, plus il obtenait l'approbation devant Dieu. A Sainte-Geneviève de Paris, plus de huit cents jeunes hommes étaient enseignés par les religieux, depuis l'aube, où l'on sonnait matines, jusqu'à midi, que commençait le travail manuel des solitaires et la lecture des livres saints[2].

1 Il existe une savante dissertation des Bénédictins sur l'état des lettres au dixième siècle, tom. VI de l'*Histoire littéraire de France*. Cette dissertation est exacte, mais sans élévation.

2 MABILLON, *Annal.* pag. 370-388.

La langue franque se formait lentement du latin corrompu et du vieil idiome gaulois; tant de nations avaient passé sur ce territoire, que la langue n'était qu'un mélange de mots d'origines diverses. En Normandie quelle langue était parlée? était-ce le neustrien, le danois ou le latin? ce mélange d'idiomes ne devait-il pas amener une indicible confusion? Sur les places publiques de Caen ou de Bayeux, on devisait en danois et nortman[1]; et en Bourgogne, en Provence, dans le pays des Basques, on parlait le patois du vieux peuple. La grammaire ne s'appliqua dès lors qu'à la langue latine; on s'occupa d'en épurer les barbarismes, et quels que fussent ces efforts, les traces de l'invasion se montraient saillantes. Ce fut un continuel mélange du vieux gaulois et du latin; si le clerc voulait s'adresser

1 Les ducs de Normandie étaient même obligés de parler plusieurs langues.

Richard sout en daneiz
Et en nortman parliez,
Une charte sout lire et les parts diviser.
(*Roman du Rou.*)

On parlait danois à Bayeux et même à Évreux. Voir Guillaume de Jumiège. (Duchesne, *Collect. hist. norman.*)

au peuple, au serf, au manant, ne devait-il pas employer les mots corrompus? Il y eut alors une confusion de phrases latines et franques; à côté d'une expression empruntée à la vieille Rome, à la basse latinité des villes de Lyon, Autun, Toulouse, on mêla les expressions dures, gutturales, des nations du Nord; chroniques, chartres, poésies, toutes ces traditions de la pensée contemporaine révèlent un chaos de mots, de syllabes et de tournures corrompues.

La poésie reste plus spécialement latine; elle n'est pas une création hardie, cette langue des grandes idées, par les belles images; les moines scandent et imitent les vers latins des poëtes de la vieille Rome, sans respecter la pureté et l'élégance qui grandissaient les œuvres de l'antiquité; pour eux la poésie n'est que la mesure des vers, la césure, la rime matérielle. Il n'y a que les hymnes d'église qui se revêtent d'un caractère poétique et solennel, parce que là se montre la pensée de l'Écriture, la poésie hébraïque et chrétienne. L'hymne remue les douleurs de la vie, elle impressionne les âmes en rappelant les tristes déceptions de

l'existence, et aux temps de grandes calamités une telle poésie répond à la pensée des générations. Bientôt vont apparaître et s'essayer les *chants de Geste*, les poésies chevaleresques qui secouent les antiques formes de la latinité, pour parler la langue franque et romane. Ces chants ont également peu d'invention, ils peignent les mœurs, ils reproduisent la société, mais la forme et le type du poëme sont toujours les mêmes; soit que dans *Gérard de Roussillon* le trouvère recueille les exploits de Charles Martel; soit que dans *Garin le Loherain*, *Girbert* et *Berte aus grans piés*, le règne de Pepin le Bref fût raconté. Voulez-vous connaître l'époque de Charlemagne? lisez *Agolant*, ou *les Sarrasins chassés d'Italie; Jean de Lanson*, ou *la Guerre de Lombardie; Guiteclin de Sassoigne*, ou *les Guerres de Saxe*, puis *les Quatre Fils d'Aymon*, *Girard de Vianne*, *Ogier le Danois* et *Roncevaux*, poétiques traditions des expéditions du grand Charles en Espagne [1].

1 Voir sur tous ces romans de chevalerie le catalogue des manuscrits publié par M. P. Pâris, et sa préface de *Berte aus grans piés*.

La chronique est toute latine; l'histoire n'a point assez de hardiesse pour emprunter la langue vulgaire, elle reste antique avec toute la simplicité naïve du moyen âge; on ne trouve rien dans la chronique qui ressemble aux fortes pensées des annales de Tacite et à la narration développée de Tite-Live. De pieux moines rapportent les impressions, les phénomènes qu'ils ont observés, les événemens qui se déroulent devant eux avec le temps; ils n'ont pas assez de portée pour apprécier la conséquence des faits, ils rattachent tout à Dieu; tout roule dans ce cercle inflexible que la Providence a tracé autour de nous. Les chroniques du dixième siècle sont sèches et dénuées d'intérêt; soit que, comme Frodoard, l'archidiacre de Reims, on rapproche un à un les événemens; soit que, comme Raoul Glaber, on se jette dans une croyance naïve et raisonneuse qui explique tout avec la foi chrétienne; soit que, comme Helgaud, le biographe du roi Robert, on décrive la vie pieuse et monastique du suzerain[1]. Il n'y a pas de chroniques encore

1 Frodoard, Glaber, Helgaud et Adhémar de Chabanais sont les chroniqueurs les plus curieux du dixième siècle. Il

dans la langue des Francs, on n'ose confier la suite et la tradition des faits au parler vulgaire. Les souvenirs de Rome sont parvenus écrits en latin ; les fragmens de Cicéron, les grandes œuvres d'Aristote, de Plaute et de Térence surtout, arrivent aux monastères du moyen âge dans leur forme pure et primitive ; on les étudie, on les enseigne. Les manuscrits rassemblés sous la prévoyante administration de Charlemagne ont survécu ; quelques-uns apparaissent même sous le scel de l'empereur, où il est peint la barbe longue et blanche, les cheveux pendans, la tiare ou couronne d'or, les vêtemens de pourpre et la boule du monde sur ses cinq doigts raides et amaigris. Cette étude de l'antiquité est fort répandue au milieu même des ténèbres et des douleurs du dixième siècle; les épîtres des évêques, les poëmes, les vers, respirent une connaissance matérielle de l'antiquité ; on imite la césure, les formes et les comparaisons d'Horace, de

faut ajouter les chroniqueurs de Normandie qui se rattachent spécialement à l'*Histoire de France*, tels que Dudon de Saint-Quentin et Guillaume de Jumiège. Les croisades sont l'époque des belles et grandes chroniques : elles ont été recueillies dans les *Gesta Dei per Francos* de Bongars.

Virgile et de Lucain même. On adapte la théologie chrétienne, les merveilles des légendes, à ces souvenirs de l'antiquité, et ce travail technique fait le fonds littéraire du dixième siècle[1].

Si l'histoire marche avec toute la naïveté des chroniques et de la vie des saints, les sciences exactes ne se séparent pas de cette simplicité d'observation ; il y a un esprit curieux et attentif qui suit les faits : comme les moines, dans la solitude du désert, n'avaient pas les distractions du monde qui tourbillonne, les phénomènes se révélaient à eux avec un caractère solennel et fantastique : si l'étoile du ciel fuyait brillante, si la comète se montrait au firmament azuré avec sa queue d'argent; si la tempête brisait la tête superbe des sapins dans la montagne; s'il pleuvait des insectes et de l'eau de couleur rougeâtre comme le sang ; s'il y avait un choc de nuées éclatant par la foudre comme des armées qui se heurtent ; si des feux phosphorescens resplendissaient sur le faîte des tombeaux,

1 Les Bénédictins, *Hist. littér. de France*, dixième siècle, tom. VI, in-4°.

ces phénomènes étaient consignés dans la chronique avec les frayeurs des pauvres frères qui les avaient observés[1]; on reportait tout à la colère de Dieu, à cette souveraine puissance qui annonçait les grandes catastrophes du genre humain. Quelquefois le chroniqueur veut expliquer les bouleversemens qui l'effraient, et le volcan qui jette des flammes, et le vent qui siffle au sein des montagnes, et les stalactites merveilleuses qui brillent dans les entrailles de la terre, première source sans doute de ces traditions de palais de diamans que les fées créaient de leur baguette d'or dans les grottes profondes; alors ces explications sont plus naïves que les faits observés en eux-mêmes; c'était un mélange des théories de Pline et d'Aristote, une confusion des erreurs de l'antiquité dominées par ce besoin du merveilleux que la terreur jette dans les âmes ardentes[2].

Les arts mécaniques devaient faire plus de

1 *Voyez* le tom. x de la grande collection des *Historiens de France*, par dom Bouquet.

2 J'ai déjà donné l'opinion du moine Glaber sur les éruptions du Vésuve.

progrès, parce que cette espèce d'avancement dans l'esprit humain exige de solitaires études et une application de l'adresse matérielle, produit du silence et du loisir. Tandis que les sciences exactes n'avançaient que graduellement, les arts mécaniques produisaient l'horloge qui marque la fuite du temps, l'orgue surtout dont les sons solennels faisaient vibrer le sanctuaire. Quand le génie se replie sur lui-même dans le désert, il naît de là souvent des merveilles; il en sort quelque chose d'abrupt et d'une immense énergie : l'adresse de l'ouvrier est remarquable au dixième siècle; soit qu'il commence les constructions des cathédrales; soit qu'il parsème les châsses saintes de topazes, d'émeraudes et de saphirs; soit qu'il habille les manuscrits d'or plat et mat, d'ivoire et d'étoffes de soie tissues à Constantinople[1]. L'art du dessin est naissant encore, l'école by-

1 Le plus merveilleux travail d'orfévrerie et de bijouterie au dixième siècle vient de l'art lombard : on peut s'en convaincre par le bel autel de San-Ambrosio à Milan; il m'a vivement frappé; ces merveilles d'orfévrerie ressemblent aux belles couvertures de manuscrits.

zantine le domine ; c'est cette carnation imparfaite, ces traits raides qui sont le type de la créature privée de l'idéalisme dans l'art; le Christ, Pierre et Paul, la Vierge, avec leurs vêtemens de pourpre et d'azur sur un fond d'or, ressemblaient à un cortége de rois et de reines que le galvanisme aurait un moment remués du tombeau en leur imprimant partout une vie factice et effrayante ; on y retrouve ces yeux sans animation, cette chair de cire vermillonnée, ainsi que l'école lombarde en a laissé les modèles à Rome, à Milan ou à Ravenne.

Le dixième siècle fut également l'époque de ces hymnes religieux, de ces compositions pieuses d'une magnifique simplicité, que l'on chante encore dans les solennités de l'Église. Quand la génération soupirait des chants de douleur à la face de tant de calamités, il n'était besoin que de traduire les émotions du peuple, et les gémissemens de l'âme trouvaient un vague retentissement dans ces mille voix étranges que l'orgue jetait aux vents sous les voûtes des cathédrales. Ces chants grégoriens étaient simples; le grave faux-bourdon pénétrait l'esprit d'une sainte terreur comme les paroles de

Dieu même, tandis que la voix sereine des enfans de chœur s'élevait comme le doux battement de l'aile des séraphins qui montent au ciel; ce mélange de faux-bourdon et de voix argentines créait la grande mélodie religieuse du moyen âge; et pour cela il ne fallait ni calculs mathématiques, ni études de clefs et de sons; tout était d'inspiration comme la prière: elle venait de l'âme et montait vers le Dieu éternel [1].

Telle fut cette première période de la race capétienne; on sent la force matérielle dans les hommes d'armes, la force morale parmi les clercs : la lutte s'engage pour conduire la société vers une idée d'ordre et de régularité. La féodalité fut le grand lien hiérarchique; elle organisa le désordre, elle comprima la vie individuelle, en la faisant passer dans une subordination par la tenure du sol. L'ordre des fiefs fonda les devoirs pour les personnes et pour les terres; plus tard toute propriété dut se lier intimement par l'hommage à la couronne; tout homme eut son supé-

1 Sur les progrès de la musique d'église, *voyez* la dissertation de l'abbé Leboeuf, § 8.

rieur. La conquête du principe monarchique n'est point faite encore ; la royauté a plus d'une victoire à accomplir avant d'arracher l'autorité aux barons ; Dieu lui soit en aide, car les papes et les rois de France devaient travailler pendant plusieurs siècles pour la civilisation et la liberté du monde !

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

(Pages 1 à 18.)

LE TERRITOIRE FÉODAL AU DIXIÈME SIÈCLE.

DIXIÈME SIÈCLE.

Aspect des terres. — Forêts. — Déserts. — Ermitages. — Oratoires. — Routes. — Culture. — Ponts. — Bacs. — Péages. — Bourgs. — Villes. — Monastères. — Châteaux. — Traces de la civilisation romaine.

papes. — Conciles provinciaux. — Organisation épiscopale. — L'empereur. — Les rois d'Italie. — Les empereurs de Constantinople. — Les rois d'Angleterre. — L'Espagne. — Le nord de l'Europe. — Lutte des barons et des clercs.

CHAPITRE VII.

(Pages 114 à 135.)

GÉNÉALOGIE DE HUGUES CAPET.

820 — 970.

Les derniers débris de la race carlovingienne. — Origine de Hugues Capet, d'après les légendes, d'après les romans de chevalerie. — Famille de Robert le Fort. — Hugues le Grand. — Causes de la préférence des féodaux pour les ducs de France.

CHAPITRE VIII.

(Pages 136 à 151.)

PREMIÈRE PÉRIODE DE HUGUES CAPET.

941 — 980.

Naissance de Hugues Capet. — Son éducation. — Sa famille. — Ses premières armes. — Ses actes. — Ses chartres. — L'investiture du duché de France. — Situation avec Lothaire. — Mariage de Hugues Capet. — Naissance de Robert.

CHAPITRE IX.

(Pages 152 à 168.)

ROYAUTÉ DE HUGUES CAPET.

986 — 987.

Avénement de Louis V, sous la tutelle de Hugues Capet. — Mort de Louis V. — Succession royale. — Parlement de Noyon. — Élection de Hugues Capet. — Son serment.

CHAPITRE X.

(Pages 169 à 188.)

GOUVERNEMENT DE HUGUES CAPET.

985 — 991.

Concessions aux barons, — Aux églises. — Suzeraineté du roi. — Oppositions. — Le duc d'Aquitaine. — Réunion au domaine. — Actes et chartres de Hugues Capet. — Lutte avec la race germanique. — Déposition de l'archevêque de Reims.

CHAPITRE XI.

(Pages 189 à 207.)

GOUVERNEMENT DE HUGUES CAPET.

990 — 996.

Association de Robert à la couronne. — Esprit féodal. — Les clercs. — Confusion du droit et des batailles. — Con-

CHAPITRE XVII.

(Pages 315 à 335.)

L'ESPRIT HUMAIN AU DIXIÈME SIÈCLE.

965 — 1003.

Personnification de la science. — Gerbert. — Origine de Gerbert. — Son éducation. — Ses voyages. — École de Reims. — Gerbert archevêque. — Ses études. — Arithmétique. — Géométrie. — Mathématiques. — Découvertes. — État littéraire du dixième siècle.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

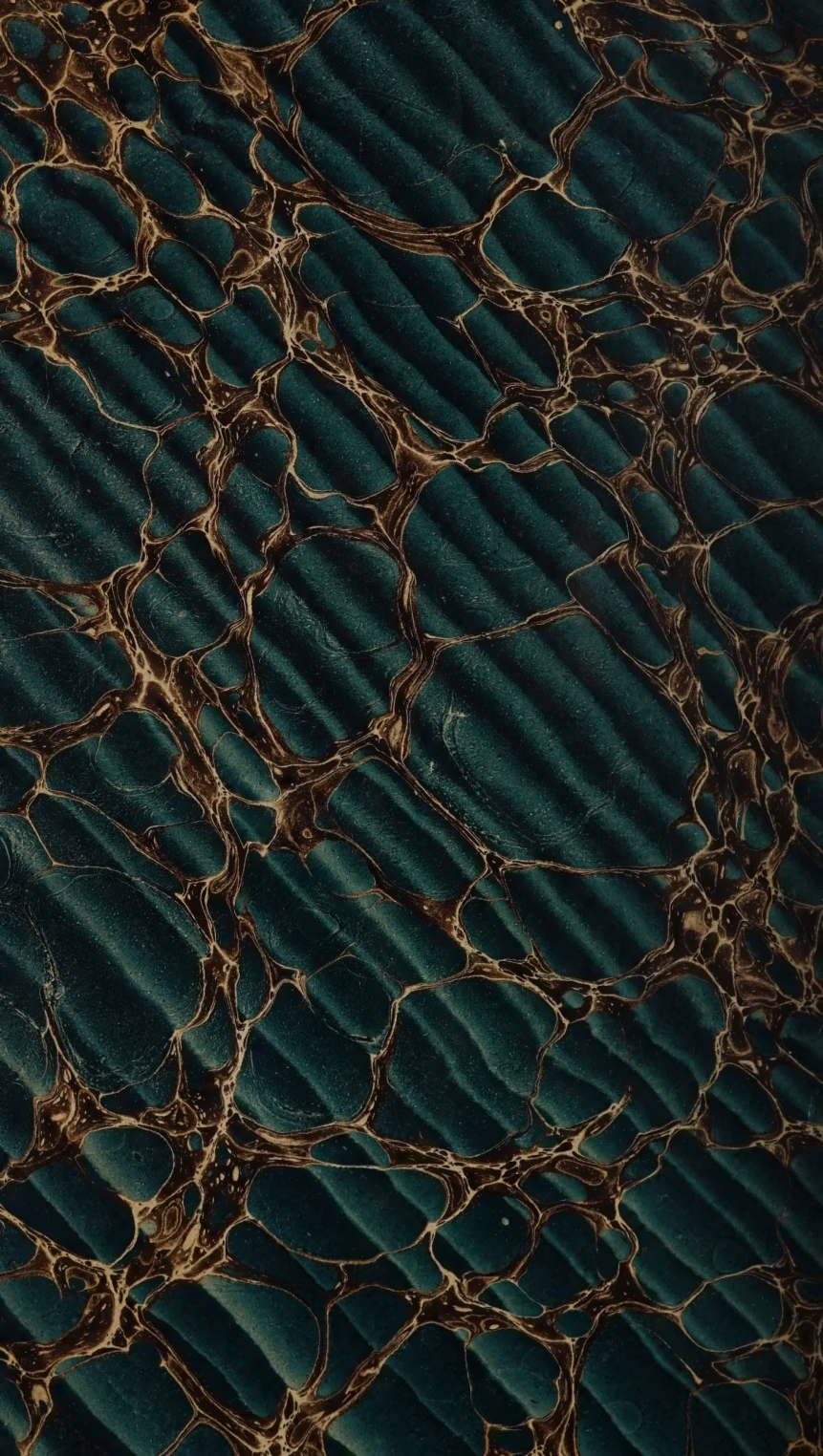

DC82 .C23
Hugues Capet et la troisieme race,
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00022 0261